

*“Pourquoi écrire, si on ne donne pas à cette opération, bien trop facile, qui consiste à faire courir une plume sur le papier, un certain risque taumachique, si on ne s’approche pas d’affaires risquées, mouvantes, à deux cornes ?”*

José Ortega y Gasset (*Études sur l’amour*)

## JACQUES GIRIN : L'ATELIER DU CHERCHEUR

### Sommaire

#### PREMIÈRE PARTIE : POUR UNE SOCIOLOGIE DE LA PAROLE ET LE TYMPAN DE CONQUES (LES ANNÉES 80)

5

Introduction : Jacques Girin,  
la sociologie de la parole et le tympan de Conques  
*H. Dumez*

13

Le regard béotien  
À propos du tympan de l’église Sainte Foy de Conques  
*J. Girin*

23

La fabrication du sens  
Éléments pour une sociologie de la parole  
*J. Girin*

49

Le jugement dernier  
(extrait d’un travail en cours sur la sociologie de la parole)  
*J. Girin*

#### SECONDE PARTIE : LE TRAVAIL DE L’INTERPRÉTATION EN ACTE (LES ANNÉES 2000)

59

Introduction :  
Faits et théorie, la recherche « en acte »  
*A. Borzeix*

61

Faits et théorie - Réflexions à propos  
d’un exemple de recueil de données « en situation »  
*J. Girin*

65

Echanges entre Anni Borzeix, Jacques Girin  
et Michèle Grosjean

71

Epilogue  
*J. Girin*

*Ce numéro spécial du Libellio porte sur la question du langage en situation qui a habité les recherches de Jacques Girin de la toute fin des années 70 à sa disparition (2003).*

*Il est composé de deux parties.*

*La première constitue un ensemble surprenant de trois textes datant des années 80 à 90 : l’un porte sur la sociologie de la parole et s’appuie à la fois sur la sociologie<sup>1</sup> et les travaux des linguistes. Les deux autres portent sur le tympan de Conques, plus exactement la construction du sens face à cet ensemble de sculpture romane. Jacques Girin a travaillé ces textes en parallèle. Leur rapprochement crée un effet de surprise dans la mesure où le langage est analysé à la fois à partir de travaux de linguistes et d’une expérience face à une image. L’un de leurs points centraux est la mise en évidence de l’importance des situations, qui sont à la fois objets à analyser et situations d’observation.*

*La seconde porte précisément sur l’interprétation d’une situation d’échange langagier entre une employée d’EDF et une cliente. Dans le cadre d’une recherche menée par Anni Borzeix, Michèle Grosjean, Michèle Lacoste et Jacques Girin, à la fin des années 90, elle montre le risque de circularité<sup>2</sup> auquel sont confrontés les chercheurs qui analysent une situation, c’est-à-dire la manière dont ces chercheurs peuvent se faire piéger par une interprétation évidente (une situation de coopération) et sortir du piège pour en donner une autre (une enquête de type policier menée par l’employée). La subtilité et la difficulté, le détail même de cette situation de recherche, constituent, entre autres, le grand intérêt de ces textes.*

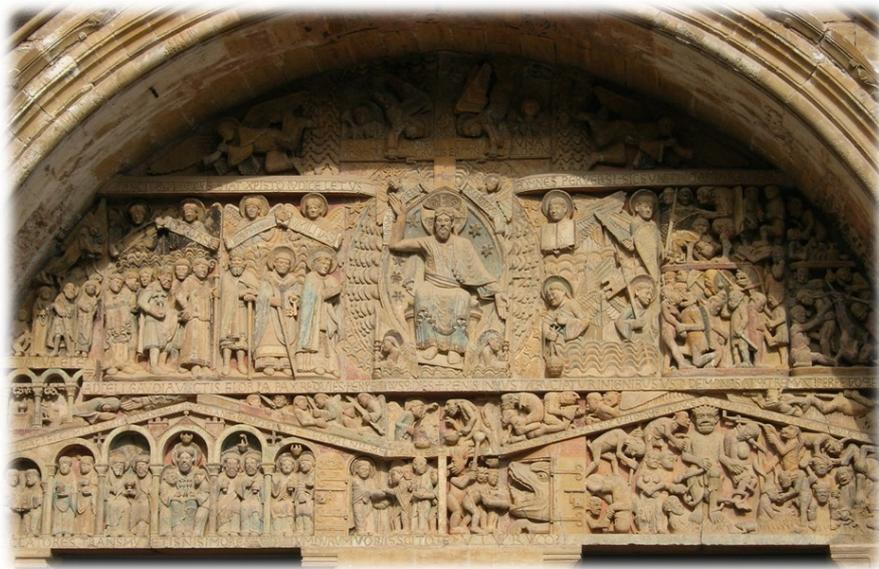
*Coïncidence heureuse, ce numéro spécial, qui se conclut par un extrait de la Gazette du CRG, paraît en même temps qu’un livre d’hommage Langage et Organisations. Sur les traces de Jacques Girin.*

*Anni Borzeix & Hervé Dumez*

1. Après son cursus à l’École polytechnique, Jacques Girin avait suivi une formation dans le cadre de l’ADSSA (Association pour le Développement des Sciences Sociales Appliquées) créée en 1972 par Michel Crozier et ses collègues (Werner Ackermann, François Dupuy, Henri Mendras, Renaud Sainsaulieu notamment).
2. Le fait de voir dans un matériau empirique la théorie qu’on cherche à y voir – Dumez Hervé (2006) “Équifinalité, étude de cas et modèle de l’enquête”, *Le Libellio d’Aegis*, n° 2, février, p. 18-21. Dans une lettre en date du 20 septembre 1787 à Charles Thompson, Thomas Jefferson en donne une formulation : « *The moment a person forms a theory, his imagination sees, in every object, only the traits which favor that theory.* »



Première partie :  
Pour une sociologie de la parole et le tympan de Conques  
(les années 80)



Source iconographique :  
[http://www.ac-limoges.fr/hist\\_geo/spip.php?page=articleimage&id\\_article=137](http://www.ac-limoges.fr/hist_geo/spip.php?page=articleimage&id_article=137)



## Jacques Girin, la sociologie de la parole et le tympan de Conques

Hervé Dumez  
CNRS / École Polytechnique

Durant l'hiver 1979-1980, avec un groupe d'amis de formations et d'horizons divers, Jacques Girin a réfléchi sur le langage. Le dimanche matin, le groupe se réunissait, les enfants jouant ensemble et les adultes travaillant sur des textes profanes (*Plume* de Michaux, Maupassant) ou religieux (*l'Évangile de Jean*). À l'été 1980, le groupe s'est retrouvé à Conques où certains membres jouaient le rôle de guides bénévoles<sup>1</sup>. Ce village de l'Aveyron est connu pour son Église abbatiale. Un monastère y fut tout d'abord fondé sous Charlemagne par l'abbé Dadon. Les reliques de Sainte Foy d'Agen y furent ensuite transférées par un moine voleur. Construite au XI<sup>e</sup> siècle, l'église est un chef d'œuvre de l'art roman et constitue une étape importante sur le chemin de Compostelle allant du Puy à Moissac<sup>2</sup>. Une voussure profonde, constituant une sorte de narthex, abrite en façade l'un des ensembles les plus beaux et les plus originaux de la sculpture romane.

Face à ce tympan qui représente le jugement dernier<sup>3</sup> à partir de l'Évangile de Mathieu, et confronté aux explications érudites données par les guides, Jacques Girin a relié l'expérience du regard sur cette œuvre à la question du langage.

Trois textes en sont issus. L'un porte sur le tympan de Conques et a été écrit en janvier 1982 et l'autre, rédigé sans doute dans la même période (début des années 80), porte sur la question du langage, prise à l'articulation entre linguistique et sociologie. Dans le tapuscrit, les deux forment un ensemble : la bibliographie est commune, et le texte sur le langage fait référence à Conques. Le troisième, qui a dû être écrit vers 1990 ou juste après puisqu'il cite le livre de Jean-Claude Bonne paru en 1984 et celui de Fau paru en 1990, revient encore sur le tympan en reprenant une partie du texte précédemment écrit sur le même sujet mais en adoptant dans sa première partie une optique différente.

Ces textes sont inédits, en partie redondants, hétérogènes, inachevés (certains passages sont manuscrits). Ils ont été retrouvés dans les papiers de Jacques Girin après sa disparition.

Les deux qui portent sur Conques présentant comme il vient d'être dit une partie commune, à très peu de détails près, nous avons choisi de ne pas répéter deux fois cette dernière. On trouvera donc en tête du dossier la première partie du texte le plus tardif : elle présente les interrogations autour du tympan et permet d'entrer dans le sujet – la question de l'interprétation du discours – de la manière la plus vivante. Suit le texte sur la question du langage. Une sorte de prologue, fait de notes, a été supprimé et le texte commence avec l'introduction. Dans la suite de ce papier, certains passages ne sont pas complètement rédigés, ils apparaissent sous formes de

(Suite page 6)

1. Je remercie Annick Sauvalle-Girin pour toutes ces indications.
2. Conques est aujourd'hui également connue pour les vitraux que Soulagès y a réalisés. Ils ont été créés et installés entre 1987 et 1994 et n'existaient donc pas lors de la visite de Jacques et de son groupe.
3. Remarquant (lui aussi) que les « damnés » ne paraissent pas souffrir dans ce tympan, Pierre Séguret (2001) avance l'hypothèse qu'il ne s'agit pas d'un Jugement dernier, mais que l'« enfer » y est plutôt une préfiguration du purgatoire.

(Suite de la page 5)

notes ou de résumés. Puis vient le premier texte écrit sur le tympan, comportant la partie qui a été reprise par lui dans le texte plus récent. Ce travail d'édition, un peu délicat à mener, nous a paru permettre de rendre compte des trois approches, en essayant de minimiser les recoupements et les passages non rédigés.

Sans doute convient-il maintenant d'expliquer les raisons qui ont conduit à la publication de ces textes non publiés et inachevés.

D'abord, et pour l'écartier d'emblée, mention doit évidemment être faite d'une raison personnelle. Ceux qui ont connu Jacques Girin au début des années 80 l'ont entendu parler de Conques, longuement et avec passion, et c'est bien évidemment mon cas. Je suis arrivé au CRG, finissant mon DEA et commençant ma thèse, en septembre 1980, c'est-à-dire quelques semaines après le séjour de Jacques et des siens dans l'Aveyron. La première conversation avec Jacques a été un éblouissement, et elle a porté essentiellement sur le langage et le tympan de Conques. J'ignorais que des textes avaient été consacrés à ce sujet, et leur lecture a été une des ces madeleines que l'on trempe dans une tasse de tisane et qui vous font retrouver le temps perdu (disons plutôt, pour ceux qui ont connu Jacques, la réminiscence d'une tête de veau sauce gribiche, dégustée de préférence un 21 janvier – idée qui le faisait rire, sans méchanceté – et arrosée d'un coteau du Lyonnais, ou mieux encore d'un Chasse-Spleen – nom dit-on inspiré par Byron ou Baudelaire qui ravissait Jacques, indépendamment de la finesse de ce crû exceptionnel de Moulis).

Avant de refermer cette parenthèse personnelle, une remarque. Les conversations avec Jacques étaient un plaisir intellectuel intense, dont le manque est aujourd'hui cruel pour ceux qui ont eu la chance de le connaître. Pour ceux-là, mais aussi pour ceux qui ne l'ont pas connu, la lecture de ces textes donne l'idée de ce plaisir rare, précisément peut-être parce qu'ils sont inachevés : Jacques était capable lors d'un échange d'aborder des sujets différents, toujours avec profondeur, souvent avec une certaine dose de provocation (on reconnaîtra sa capacité rhétorique, qu'il aimait pousser jusqu'à la mauvaise foi clairement perceptible pour l'interlocuteur, donc bousculant ce dernier et l'obligeant à réagir intellectuellement, quand il explique que c'est justement parce que le tympan de Conques n'est pas un acte de langage qu'il permet de penser le langage : provocation voulue, assumée, et tout sauf gratuite). En ces textes où l'auteur s'adresse assez directement au lecteur, et selon une belle remarque de Descartes (*« Je savais [...] que la lecture de tous les bons livres est comme une conversation avec les plus honnêtes gens des siècles passés, qui en ont été les auteurs, et même une conversation étudiée en laquelle ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs pensées. »*), peut-être trouvera-t-on comme l'écho d'une de ces conversations chaudes et profondes qui faisaient le plaisir de la fréquentation de leur auteur.

Cela ne suffit évidemment pas à justifier la publication de ces textes, fera-t-on remarquer. Mais c'est aussi qu'il y a en eux tout autre chose.

### **À la « charnière » entre disciplines : la situation**

Le premier intérêt de ces textes réside dans leur interdisciplinarité. « Inter » doit ici être pris au sens fort à la fois d'interstice disciplinaire et de mobilisation de plusieurs disciplines. Jacques Girin va en effet se situer en un point qui n'est couvert selon lui ni par la sociologie, ni par la linguistique, tout en empruntant à l'une et à l'autre et se situer, dit-il lui-même, à la « charnière ». La sociologie prête attention (parfois, pas toujours) aux raisons données par les acteurs, à leurs explications. Elle prête donc attention aux discours et au langage. Mais elle ne thématise pas le langage en tant que tel. Elle cherche, note Jacques Girin, un au-delà ou un en deçà du discours que ce dernier révèle et masque, l'idéologie ou les relations sociales par exemple. La

linguistique, quant à elle, prend bien le langage comme matériau d'analyse. Mais le choix effectué depuis Saussure consiste à exclure le social. Par la suite, ce dernier a bien sûr été réintroduit, avec la pragmatique et la sociolinguistique. Les linguistes ont cherché ce qui, dans le langage lui-même, renvoie au social extérieur au langage (Ducrot). Ils ont frôlé (Labov, notamment), ce qui est extérieur au langage et permet à celui-ci de fonctionner. C'est exactement au niveau de cette « charnière » que Jacques Girin entend se placer.

Or, cette charnière, cela apparaît nettement dans ces textes quoique restant à l'arrière-plan, c'est pour lui la situation. Le mot apparaît à plusieurs reprises, notamment dans une citation de Ducrot qui analyse les actes illocutoires comme « une modification de la situation juridique ». La notion, non thématifiée en tant que telle, joue bien le rôle central. Elle explique à la fois la critique qui est menée de la sociologie, qui renvoie trop souvent à des phénomènes non situés, et la critique des linguistes trop centrés sur les actes de langage et pas assez sur leur mise en situation. À l'exception, surtout, de Labov. À plusieurs reprises, Jacques Girin exprime son admiration pour ce dernier, expliquant que son travail « *peut véritablement être considéré comme le prototype d'une étude de sociologie de la parole* », une sociologie de la parole étant précisément ce que lui, Jacques Girin, tente de mener à bien. Ce sont en effet des actes de langage dans des situations qu'étudie Labov. La situation constitue le cadre des échanges, leur condition de possibilité et de réalisation, en même temps qu'elle constitue le cadre analytique du chercheur qui les étudie.

### La situation et la situation d'observation

Dans ce qui fascine Jacques Girin chez Labov, il y a justement les techniques d'observation des groupes en situation. Et Conques relève très exactement de cela. Il y a là une situation – un groupe de touristes rassemblés devant le tympan et un guide qui leur donne des explications –, c'est-à-dire un cadre<sup>4</sup> spatial et temporel, une unité de lieu et de temps. Et, dans un coin, décalé en position d'observation, il y a un chercheur qui s'intéresse systématiquement au langage depuis quelques mois et qui regarde le tympan, qu'il va décrire, qui écoute les explications des guides et enregistre les réactions des touristes au tympan et à ces explications. La situation est à la fois situation à analyser et situation d'observation.

Nous sommes dans une position favorable pour observer le défilement des groupes de visiteurs et pour écouter les commentaires que leur inspire le Jugement Dernier, ainsi que les explications des guides bénévoles (fort érudits) qui se mettent à leur disposition. (p. 50-51)

Dans le texte sur le langage sont envisagées également des situations d'expérimentation : il s'agirait d'analyser comment des lecteurs lisent (au sens de la construction du sens) un texte.

### La conclusion ou le résultat

Mais la situation dépasse la simple notion de cadre spatio-temporel. Les situations qui intéressent Jacques Girin sont assez particulières (c'est ce qu'il thématifiera plus tard comme des situations de gestion – Girin, 1990), elles ont un résultat voulu, une conclusion. Les discours qui les structurent sont de type argumentatif. Le tympan de Conques est une image, mais il peut être assimilé d'un certain point de vue à un type de discours, le discours argumentatif, parce que cette image doit conduire celui qui la regarde à une « conclusion » :

4. À cette époque, Jacques Girin ne cite pas Erving Goffman et sa notion de cadre. Il n'est fait mention de ce dernier qu'indirectement, parce que Labov signale que l'interprétation sociologique qu'il donne de la situation lui a été suggérée par Goffman.

(Suite page 8)

(Suite de la page 7)

[le tympan] peut être considéré comme une sorte d'argumentation, dans la mesure où il est possible de lui assigner une conclusion : l'effet recherché devait être selon toute vraisemblance mais peut-être « entre autres » d'inspirer l'attrance pour le paradis et l'horreur de l'enfer [...] Nous pouvons légitimement le considérer comme une argumentation comportant une certaine conclusion. (p. 50)

Cette conclusion est de l'ordre de l'action, ne serait-ce que celle de la construction ou de la conversion du soi. On retrouve ici l'écho de la règle d'interprétation au sens de Labov, qui n'est pas une interprétation au sens courant du terme, mais une interprétation orientée vers l'action :

La règle d'interprétation permet à celui qui reçoit un énoncé de le traduire en termes d'action. (p. 42)

C'est ce lien entre discours et action qui va dominer la réflexion de Jacques Girin et l'amener à mettre en évidence un phénomène original, en construisant une notion, celle de référentiel, qu'il abandonnera par la suite. Les textes présentés ici resteront inachevés et impubliés, comme s'ils constituaient à la fois une avancée analytique fondamentale et une impasse.

### **La double indétermination du discours et la notion de référentiel**

Dans ces trois textes, apparaît une idée relativement banale – tout discours peut être interprété de différentes manières – et une idée profondément originale – une même conclusion en termes d'action peut être obtenue par des discours formulés de diverses manières. Ces deux idées renvoient à une même notion, qui sera abandonnée par la suite, celle de référentiel.

En gros, le référentiel est « ce dont a besoin l'auditeur », pour fabriquer du sens à partir d'un discours, en supposant acquise la question de la compréhension « strictement linguistique » du discours en question. (p. 25)

Cette définition est simple et minimale. Il y a le discours. Il y a la compréhension linguistique du discours (quiconque ne sait pas la différence entre un indicatif et un subjonctif peut avoir de la difficulté à comprendre une phrase usant du subjonctif). Et il y a autre chose, un ensemble de représentations qui ont été acquises et qui permettent à l'auditeur de fabriquer le sens du discours qu'il entend.

C'est à ces ensembles de représentations associés à la pratique du langage, et considérés comme suffisamment disjoints, que nous donnerons le nom de référentiels. Le référentiel réalise la jonction entre les actes de parole (au sens large) et des ensembles structurés de représentations, en particulier de représentations de l'ordre naturel et social. (p. 25)

Dans cette définition plus précise, l'important est sans doute l'idée de disjonction. Il existe des référentiels suffisamment disjoints pour qu'un même discours puisse être compris de manière très différente, et ces ensembles sont par ailleurs structurés.

Mais jusque-là l'idée est assez banale : un même discours, selon les circonstances, peut être interprété d'une manière ou d'une autre selon le référentiel auquel l'auditeur ou le lecteur qui le reçoit se raccroche. On retrouve là des analyses assez classiques sur l'ambiguïté du langage. Mais l'analyse du tympan de Conques introduit quelque chose de profondément nouveau, un autre type d'indétermination du langage.

Le tympan a été sculpté au XII<sup>e</sup> siècle, sur la base de l'Évangile de Mathieu. Il est structuré par une « conclusion » attendue : il vise à donner la peur de l'enfer et le désir du paradis, et donc à orienter les actions du pèlerin qui le regarde vers le bien tel qu'il est défini par l'Église. Quelle connaissance a le pèlerin du XII<sup>e</sup> siècle des

Écritures, lui qui probablement ne sait pas lire ? Seul un historien spécialiste du Moyen-Âge pourrait le dire, et encore. Nous ne savons rien, nous, béotiens, du référentiel de ce pèlerin. Nous savons à quelle conclusion le discours argumentatif doit conduire, tout en ignorant le référentiel de départ. Nous regardons le tympan, et nous trouvons l'enfer amusant, vivant, stimulant, intéressant, et le paradis vaguement ennuyeux. Quelque chose ne fonctionne plus : notre référentiel « spontané » – notre valorisation de l'action, de l'événement, du bruit, et notre désintérêt pour la méditation, pour la contemplation intellectuelle – nous amène à une « conclusion » différente de celle que l'on sait être celle du tympan. Jacques Girin va alors chercher à construire un troisième référentiel – différent de celui du pèlerin du XII<sup>e</sup> siècle mais aboutissant à la même conclusion ; plus proche de l'univers familier du touriste contemporain mais aboutissant à une conclusion différente de celle que ce touriste tire spontanément de son regard sur le tympan. Ce que J. Girin met donc en évidence est une autre forme d'indétermination du discours : il est possible d'arriver à une même conclusion en terme d'action par un cheminement différent. Autrement dit, un même discours argumentatif peut être interprété dans des sens différents selon les référentiels adoptés par l'auditeur ou le lecteur, mais – découverte plus originale – une action en tant que « conclusion » attendue d'un discours peut être amenée par plusieurs chemins.

L'idée de référentiel implique, comme nous l'avons vu, qu'un même discours peut avoir plusieurs sens, selon le choix fait. Mais elle n'exclut pas non plus (elle suggère même) que le même sens peut être obtenu par différents référentiels : nous dirons que ces référentiels sont alors « équivalents » ou « harmoniques » relativement à ce discours. (p. 45)

### **Mais qu'a donc découvert Jacques Girin ?**

Les textes présentés dans ce dossier sont restés inédits. L'auteur les a gardés pour lui, tout en les retravaillant plusieurs fois : le texte sur Conques a été repris près d'une dizaine d'années après avoir été écrit. Comme s'il avait le sentiment que quelque chose d'important s'y jouait sur un plan théorique, tout en ayant le sentiment complémentaire d'achopper sur une difficulté fondamentale.

Ce qui fascine J. Girin dans cette année 80-81, c'est le rapprochement de deux choses. D'une part, une recherche sur le langage, qui n'est d'ailleurs pas une recherche sur le langage. Dans le texte sur la sociologie de la parole, en effet, dont le titre est lui-même explicite, il explique en incidente que ce qui l'a amené à la réflexion sur le langage est sa réflexion sur l'épistémologie de la sociologie. Donc, ce qui intéresse J. Girin dans le langage, c'est en réalité l'action et l'interaction. Et, d'autre part, cette expérience qu'est pour lui le voyage à Conques et la confrontation avec le tympan, c'est-à-dire l'analyse du fonctionnement d'une image, d'une réalité non langagière qui semble fonctionner comme un discours.

Ce que découvre Jacques Girin, très clairement, c'est que si l'on veut comprendre le rapport du langage à l'action, à l'interaction, l'unité d'analyse la plus pertinente (la seule ?) est la situation. C'est là que peut se situer la « charnière » entre sociologie et linguistique. La situation présente l'intérêt d'être à la fois, assez naturellement, unité d'analyse (ce que les acteurs vivent) et unité d'observation (pour le chercheur). Par ailleurs, paradoxalement, l'analyse du tympan l'amène à comprendre qu'il s'intéresse à des situations d'un type assez particulier, des situations dominées par l'idée qu'elles doivent avoir un *résultat*, situations qu'il appellera par la suite situations de gestion. Et, lorsqu'on lit les trois textes, on voit clairement que cette construction théorique

(Suite page 10)

(Suite de la page 9)

et méthodologique naît ou se précise de la rencontre entre les lectures sur le langage (surtout Labov) et l'expérience de la visite à Conques.

Analysant la situation et le langage dans la situation, J. Girin est alors confronté à cette difficulté : la compréhension de la situation et des échanges langagiers qui la structurent comme ils en sont le résultat, suppose quelque chose qui n'est ni dans la situation ni dans les échanges langagiers. Cela se voit notamment dans les échecs ou les dérapages, dans les incompréhensions mutuelles. Ce « quelque chose », quel est-il et comment peut-on l'appréhender s'il n'est (explicitement) ni dans la situation ni dans les actes de langage qui la constituent ? La réponse donnée par J. Girin, qui cherche une réponse commune et aux recherches sur le langage et à l'expérience du tympan, est la suivante : ce « quelque chose » est forcément multiple (ce qui explique les incompréhensions possibles entre acteurs) et il est doté d'une structure, d'une unité. C'est la notion de « référentiel ». J'interprète les paroles de l'autre à l'aide d'un référentiel. Si nos deux référentiels sont les mêmes, nous nous comprenons, si par contre, sachant que le langage est fait de raccourcis et de trous, j'adopte pour le combler un référentiel qui me paraît permettre d'interpréter ce qu'on me dit alors que celui qui parle formulait son discours « en référence » à autre chose, nous ne nous comprenons pas (en pensant, peut-être, nous être compris). Puisque les référentiels ne sont ni dans le langage ni dans la situation, il faut les construire. Labov montre que c'est possible à partir des points d'incompréhension et de rétablissement de la compréhension. Quelqu'un fait une vanne, l'autre la prend non pas comme une vanne mais au premier degré, mais celui qui a fait la vanne s'en aperçoit et redonne à la vanne son statut de vanne. À partir de ces jeux d'incompréhension et de rétablissement d'une compréhension mutuelle, il est possible d'identifier ce qui est hors langage et permet au langage de fonctionner (et de déraper). Formidablement, l'expérience du tympan de Conques montre la diversité des référentiels et la manière dont on peut en construire un. Les sculptures sont là, immuables, et les points de vue sur elles sont de toute évidence divers : le pèlerin du XII<sup>e</sup> siècle, l'historien du Moyen-Âge qui essaie de reconstituer celui de ce pèlerin, le touriste d'aujourd'hui. Mieux, J. Girin essaie de montrer qu'il est possible de construire de toutes pièces un référentiel qui permet d'aboutir à la conclusion du regard du pèlerin du XII<sup>e</sup> siècle (rejet de l'enfer, attrait pour le paradis) de manière totalement différente.

Ce que Jacques Girin semble avoir découvert est ce que nous avons appelé la double indétermination du discours. Lorsque l'on se situe dans un certain type de situation langagière marquée par la recherche d'un résultat, l'existence de référentiels multiples peut conduire : 1. au fait qu'un même discours peut aboutir à des résultats différents (ambiguïté du langage conduisant à l'incompréhension et donc à l'échec quant au résultat) ; 2. au fait qu'un même résultat peut être obtenu par des discours différents parce que constitués à partir de référentiels différents.

Tout repose sur l'idée d'échanges langagiers orientés vers un résultat (c'est-à-dire l'argumentation, qui intéresse J. Girin dans ces années-là comme le montrent les textes qui suivent – l'auteur de cette introduction ayant collaboré à une recherche centrée sur cette question, recherche qui d'ailleurs n'aboutit pas vraiment) et sur l'idée que le tympan de Conques, qui est une image sculptée, peut être assimilé à ce type de discours, argumentatif parce que devant aboutir à une conclusion.

Cela paraît marcher formidablement bien – la lecture des trois textes est de ce point de vue fascinante – et constitue pourtant une aporie, ce que J. Girin a bien vu. D'où l'inachèvement de ces textes et leur caractère inédit.

Qu'a donc découvert Jacques Girin ?

On peut tenter de formuler une hypothèse. Comme toujours, l'impasse dans laquelle se retrouve un penseur de la qualité de Jacques Girin (et que sa qualité lui fait évidemment reconnaître comme une impasse, même s'il ne l'avoue pas et ne se l'avoue pas) est marquée par une affirmation provocatrice<sup>5</sup>. Ici, c'est celle qui explique que le tympan est un remarquable instrument de compréhension des phénomènes langagiers précisément parce qu'il n'est pas un discours. Il l'est parce qu'il est une image qui doit conduire à ce que J. Girin appelle « une conclusion », le mot, dans son ambiguïté, renvoyant directement au langage et permettant l'assimilation de l'image au discours.

Si l'on écarte toute référence au discours, et si l'on reprend le vocabulaire ultérieur de J. Girin lui-même, c'est-à-dire si l'on assimile le tympan à une situation devant mener à un résultat (plutôt qu'à une « conclusion »), alors ce qu'a découvert Jacques Girin est que le résultat auquel doit conduire une situation de gestion est indéterminé quant aux cheminements qui peuvent y mener et que cette indétermination est liée au langage. Cette idée n'a pas été formulée telle quelle dans le texte que J. Girin écrit sur les situations de gestion et qui, lui, est publié alors qu'au même moment il retravaille son texte sur Conques, qu'il laissera inachevé et ne publiera pas. Soit que l'hypothèse que nous venons de formuler soit fautive, soit qu'elle s'approche de la vérité mais que J. Girin ait mieux vu que nous ses implications et ses problèmes. Toujours est-il qu'il va abandonner la notion de « référentiel » dans ses textes ultérieurs, parler plutôt des « contextes » de la situation en citant Goffman (le contexte est au sens propre ce qui accompagne le texte, le discours), mais en continuant de réfléchir sur l'expérience de Conques.

En tout état de cause, ces textes inédits rapprochant l'analyse du langage et l'analyse d'une image (très particulière) nous ont paru suffisamment fascinants pour être publiés. D'ailleurs le plaisir que la lecture des passages sur le tympan de Conques procure au lecteur, même s'ils demeurent inachevés, y aurait pu suffire.

## Références

- Bonne Jean Claude (1984) *L'art roman de face et de profil. Le tympan de Conques*, Paris, Le Sycomore/CNRS.
- Fau Jean-Claude (1990, 3<sup>e</sup> édition) *Sainte-Foy de Conques. Rouergue roman*, La Pierre-qui-Vire, Zodiaque.
- Girin Jacques (1990) "L'analyse empirique des situations de gestion : éléments de théorie et de méthode", in Martinet Alain-Charles [ed.] (1990) *Épistémologies et Sciences de Gestion*, Paris, Economica, pp. 141-182.
- Labov William (1976) *Sociolinguistique*, Paris, Minuit.
- Labov William (1978) *Le parler ordinaire*, Paris, Minuit.
- Séguret Pierre (2001) *Conques, l'art, l'histoire, le sacré*, Genève, Éditions du Tricorne ■

5. Un mathématicien célèbre avait coutume de dire : quand une démonstration longue et complexe conduit à un résultat erroné, pour trouver l'erreur il suffit de remonter à la ligne commençant par : « Il est évident que... ».



## Le regard béotien À propos du tympan de l'église Sainte Foy de Conques

Jacques Girin

Perclus, le Béotien s'extrait enfin de sa voiture, qu'il n'est parvenu à garer que tout en haut du village, et descend la route qui le ramène vers l'église abbatiale, but de son voyage. Il ne vient pourtant de parcourir que trente-six kilomètres, ceux de la route sinueuse et encombrée qui mène de Rodez à Conques.

Le Petit Pèlerin du douzième siècle éprouvait-il le même soulagement, lui qui venait de parcourir à pied, en un temps qui devait avoisiner la semaine, 180 kilomètres depuis le Puy-en-Velay ? Sa route, appelée, en raison de son point de départ, « via podensi », l'un des quatre grands itinéraires du pèlerinage vers Saint-Jacques-de-Compostelle, allait encore l'emmener vers Cahors et Moissac, le col de Roncevaux, Puente-la-Rena, Burgos, Léon, Villafranca, et enfin, Saint-Jacques, but ultime du voyage. Près de 1300 kilomètres en tout !

Le tympan sculpté de l'église s'offre au regard du premier tel qu'il s'offrait à celui du second<sup>1</sup>. Il représente un Jugement Dernier. C'est l'une des compositions les plus somptueuses de l'art roman : les Savants s'accordent à le dire, et le Béotien, sorti fourbu et transpirant de son auto, encore baigné des chaudes puanteurs des échappements diesel, ne manque jamais de confirmer ce jugement : « Que c'est beau ! » « Que c'est étonnant ! » « Que c'est admirable ! » « Que c'est amusant ! »...

« Amusant », un Jugement Dernier ? Le Béotien, sans doute, ne perçoit pas l'énormité des propos que sa bouche profane profère. A-t-il seulement en mémoire le texte de Saint Matthieu : « Quand le Fils de l'homme viendra, entouré de ses anges, il siègera sur son trône de gloire ; toutes les nations seront rassemblées devant lui ; il séparera les hommes les uns des autres, comme le berger sépare les brebis des chèvres ? (...) » A-t-il compris l'enjeu de ce partage entre les brebis et les chèvres ? Le béotien, à n'en pas douter, a besoin de quelques explications...

Tout laisse à penser que le Petit Pèlerin des temps anciens, lui aussi, devait avoir besoin de quelques explications. Pouvait-il seulement lire et comprendre, les textes qui accompagnent la figuration, ne serait-ce que l'un des plus simples, celui gravé au bas du linteau : O PECCATORES, TRANSMUTETIS NISI MORES JUDICIUM DURUM VOBIS SCITOTE FUTURUM, « Pécheurs, si vous ne réformez pas vos mœurs, sachez que vous subirez un jugement redoutable » ?<sup>2</sup>

La représentation du Christ domine la composition. À sa droite, c'est-à-dire à la gauche du spectateur, ou encore, suivant la convention à laquelle je me tiendrai par la suite, au nord (l'église est normalement orientée vers l'est, et le tympan est donc à l'ouest de l'édifice), le paradis. À sa gauche, au sud, l'enfer. Regardant plus attentivement le paradis, le Béotien marmonne un aphorisme qu'il prête à Woody

1. Les siècles lui ont naturellement fait subir quelques avanies, mais limitées. La principale différence entre ce que voyait le pèlerin du XII<sup>e</sup> siècle et ce que voit celui d'aujourd'hui tient au fait que, probablement, la composition était peinte. De cette peinture, sans doute plusieurs fois refaite, subsistent encore quelques faibles traces.

2. Traduction de Jean-Claude Fau.

(Suite page 14)

(Suite de la page 13)

Allen : « l'éternité, c'est long, surtout vers la fin ! » Son regard glisse vers l'enfer, et on l'entend redire, avec l'assurance solennelle que confère à l'automobiliste recru de fatigue et harassé de chaleur le fait d'avoir pris quelques secondes pour penser : « c'est amusant ! ».

Le Bétien fourbu, et pourtant fasciné, a raison. Il a raison statistiquement, au sens du sondage d'opinion : l'immense majorité des visiteurs contemporains – il suffit, pour s'en convaincre, de les observer sur place pendant quelques heures – affichent infiniment plus d'intérêt pour la contemplation de l'enfer que pour celle du paradis. Il a raison, puisque les Savants Commentateurs lui rendent justice, en reconnaissant du bout des lèvres que l'on pourrait ne voir dans le paradis qu'un « alignement presque monotone des élus au visage impassible » (Fau, 1990), voire même un « paradis quelque peu carcéral » (Bonne, 1984, p. 239).

Tragique malentendu, en somme. Nous savons tous à quoi vise cette représentation, ce qu'elle veut nous dire : qu'il faut craindre l'enfer et s'attacher à mériter le paradis. Et voici que nous trouvons l'enfer pittoresque, et le paradis ennuyeux !

Le Petit Pèlerin n'est plus là pour nous confier ce qu'il en pense. Je crois cependant pouvoir l'enrôler à mon côté pour que nous nous exclamions ensemble : « non, il n'est pas possible que l'enfer soit plus intéressant que le paradis ! » Cette composition veut inspirer à ceux qui la contemplent l'attirance pour le paradis et l'horreur de l'enfer. Sauf à penser qu'elle est mal faite – ce que, ni le Bétien, ni les Savants, ne prétendent, et que je ne ferai pas dire au Petit Pèlerin – c'est la manière de la regarder et de la comprendre qui doit faire la différence. Mon pari, mon hypothèse, si l'on veut, est que le Petit Pèlerin la regardait de telle manière qu'il éprouvait effectivement cette horreur de l'enfer et cette attirance pour le paradis. Ce qu'il s'agit de retrouver, c'est donc un regard qui produise en nous les mêmes sentiments.

Ce genre d'analyse, non pas seulement de l'objet ou du « message » lui-même, mais du regard que l'on porte sur lui, du système d'interprétation que l'on applique aux signaux qu'il envoie, a déjà été mené à bien, sur d'autres œuvres, par des érudits. Un exemple des plus achevés est le travail de Michael Baxandall (1985) sur les peintures du *Quattrocento*, où l'on découvre, que l'on a littéralement *perdu de vue*, aujourd'hui, certains éléments hautement signifiants, pour les spectateurs de l'époque, de ces compositions. Par exemple, la quantité de bleu outremer<sup>3</sup>, qui révélait la richesse du commanditaire, ou les attitudes de la vierge dans les représentations de l'annonciation, qui renvoyaient à une typologie de ses émotions successives, en vigueur dans les discours des prédicateurs de l'époque. Pour parvenir à cela, Baxandall a fait un travail historique considérable, consistant à étudier les contrats passés entre les peintres et leurs commanditaires, les sermons prononcés en ce temps par les curés de Florence, etc., bref, à reconstituer un ensemble de contextes propres à l'époque et au lieu.

3. « Après l'or et l'argent, le bleu d'outremer était la couleur la plus précieuse et la plus difficile d'emploi. Il y avait des nuances chères et d'autres bons marchés, et il existait même des substituts encore plus économiques qu'on appelait le bleu allemand. (...). Pour éviter les désillusions, les clients précisaient que le bleu employé serait le bleu d'outremer ; les clients encore plus prudents stipulaient une nuance particulière, – outremer à un ou deux ou quatre florins l'once. » (Baxandall, 1985, pp. 21-22).

Telle n'est pas mon ambition. Je n'ai en aucune façon les moyens de replacer autour du Petit Pèlerin les éléments historiques qui me permettraient d'étayer une argumentation sur la manière dont il pouvait comprendre cette représentation particulière. Les seules ressources dont je dispose sont celles du Bétien. Celui-ci sait bien, même si la fatigue l'empêche provisoirement de prendre pleinement ce fait en compte, à quoi vise la représentation d'un jugement dernier. De culture vaguement chrétienne, il sait aussi, plus ou moins, ce que sont les figures du Christ, de la Sainte Vierge, d'Abraham ou du Diable, peut faire la différence entre un ange et un démon, mais guère plus. Pour le reste, il doit s'en remettre à sa propre perception du monde, par exemple, comme on le verra, à sa perception du social et de l'économique, et à l'exercice de la raison, pour reconstituer un *regard* ou un système d'interprétation

propre à fabriquer le sens attendu. Plutôt que de partir en quête des éléments qui manquent pour comprendre la composition, c'est donc à la façon d'un puzzle, dont on suppose *a priori* qu'il ne manque aucune pièce, que je voudrais essayer de traiter cette énigme.

Je l'ai déjà suggéré : la compréhension du tympan s'accompagne nécessairement, aussi bien pour le béotien contemporain que pour l'antique pèlerin, d'explications, de commentaires. Pour le contemporain, ces commentaires se trouvent dans la bouche des accompagnateurs, souvent bénévoles<sup>4</sup>, qui font visiter le monument et ses annexes, ainsi que dans plusieurs ouvrages plus ou moins savants. C'est sur la base de quelques uns de ces ouvrages que je vais d'abord proposer une synthèse de ces commentaires, à laquelle je vais donner le nom de « commentaire classique ».

L'expression, naturellement, est abusive : les commentateurs modernes divergent sur bien des points, dont je signalerai quelques uns, et il n'y a donc pas un commentaire qui ferait absolument référence. Cependant, j'y reviendrai, les ressources mobilisées par les uns et les autres pour faire comprendre la représentation sont en gros les mêmes, et le résultat constitue un échec relatif, puisqu'il conduit à admettre un paradis « monotone », voire « carcéral »... Ce à quoi je tenterai ensuite de remédier.

### Le commentaire classique



Au centre, le Christ. Il lève la main droite, et abaisse la gauche. Au-dessus de la main droite, un ange porte un phylactère, sur lequel on peut lire : [VENITE BENEDICT]I PATRIS MEI P [OSS]IDETE VO[BIS REGNUM PARATUM], « Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume préparé pour vous. »<sup>5</sup> Le phylactère de l'ange situé au-dessus de la main droite dit : DISCEDITE A ME M[ALE]DI[CTI], « Éloignez-vous de moi, maudits. »

Rien ne peut être plus clair, dans le geste et dans les inscriptions. On s'attend tout naturellement à trouver au nord (à la droite du Christ) les bénis et leur royaume, et au sud les maudits.

Le tympan est organisé en trois bandes verticales, celle du haut étant plus étroite que les deux autres, presque égales. Une ligne brisée partage la composition en deux parties bien distinctes. De bas en haut, cette ligne divise la bande inférieure en deux moitiés, devient ensuite horizontale jusqu'au quart sud, redevient verticale au niveau de la bande médiane, et se termine horizontalement vers le sud, se confondant avec la limite de la bande supérieure.

L'enfer est au sud<sup>6</sup>. Il occupe la moitié du bandeau inférieur, le quart du médian, et se trouve exclu du bandeau supérieur. Je noterai ici, bien que cela ne fasse pas partie du « commentaire classique », que la dimension de l'enfer est faible, relativement à l'ensemble. Au prix d'une approximation qui n'est guère mathématique, on pourrait dire : la moitié du tiers inférieur, plus le quart du tiers médian, cela ne fait jamais que trois huitièmes de deux tiers, soit un quart du total<sup>7</sup>. Resteraient donc trois quarts pour le paradis ? Voire...

Le commentaire classique ne s'attarde pas outre mesure sur l'examen du bandeau supérieur, dont l'interprétation ne semble pas soulever de difficultés particulières. On

(Suite page 16)

4. Je souhaite ici rendre hommage aux membres du groupe « CASA » qui m'ont fait découvrir cette œuvre l'été —, et m'ont, du même coup, fait désirer les contredire plus ou moins.
5. Naturellement, ni le Béotien, ni le Petit Pèlerin ne peuvent lire cela, et il leur faut l'assistance du commentateur. En effet, les parties notées entre crochets sont absentes, et on ne peut les retrouver que si l'on reconnaît que les mots ou bouts de mots effectivement présents, qui se réduisent à I PARIS MEI PIDETE VO, renvoient au texte latin de l'évangile selon Saint Matthieu.
6. Bonne (1984, p. 299, note 98) relève que l'enfer, situé au midi, reste toujours le plus à l'ombre, du fait du porche qui s'avance.
7. Ce calcul est évidemment faux, puisque les trois bandes horizontales ne sont pas identiques.

(Suite de la page 15)

y voit, au nord et au sud, les anges sonneurs de trompettes, qui annoncent le Jugement « aux quatre coins de l'horizon ».

Deux autres anges supportent la grande croix centrale, tenant à la main les « instruments de la passion » : la lance (au nord) et le clou (au sud). Au-dessus de la branche horizontale de la croix, les figures du soleil (au nord) et de la lune (au sud) rappellent que, au moment du jugement, le soleil et la lune cesseront de briller.

Entre le Christ et l'enfer, un groupe de quatre anges se détache.

Tournés vers le Christ, deux « anges officiants » (Bonne, 1984). Celui du bas porte un encensoir, celui du haut tient ouvert le « livre de vie » sur lequel on peut lire : SIGNATUR LIBER VITE, « Le livre de vie est scellé ».

Tournés vers l'enfer, deux « anges militants » (Bonne, 1984) : celui du bas porte une lance à gonfanon ; celui du haut porte une épée et un bouclier, sur lequel on lit : EXIBUNT ANGELI ET SEPARA[BUNT MALOS DE MEDIO IUSTORUM], « les anges sortiront pour séparer les méchants du milieu des justes ».

Ces grandes masses une fois repérées – l'annonce du jugement (bandeau supérieur), le Christ (au centre), l'enfer (partie inférieure-sud), les anges officiants et militants (entre le Christ et l'enfer) – le tympan s'offre à une lecture plus « narrative », qui articule les scènes suivantes :

- la *résurrection des morts* (écoinçon central-nord de la partie supérieure du bandeau inférieur), où sont représentés des cercueils qui s'ouvrent et des morts qui se relèvent, aidés par des anges ;
- la *pesée des âmes* (milieu supérieur du bandeau inférieur), mettant face à face, autour d'une balance, l'archange Saint Michel et un démon ;
- l'*entrée du paradis*, au nord, où les élus sont accueillis par un ange qui leur tend les bras ;
- l'*entrée de l'enfer*, au sud, où les damnés sont enfournés dans la gueule du Léviathan ;
- la *Jérusalem céleste*, au Nord, où siègent des élus ;
- l'*enfer*, au Sud. Celui-ci peut se décomposer en quatre parties : l'enfer inférieur, où siège Satan ; les écoinçons nord et sud ; l'enfer supérieur (quart sud du bandeau du milieu).

Deux autres zones échappent à la simplicité de cette organisation narrative :

- l'écoinçon nord, entre le bandeau inférieur et le bandeau médian, où l'on voit *Sainte Foy en son église*, prosternée face à la main de Dieu, au nord, au-dessus de la Jérusalem céleste ;
- la *procession des élus*, au nord du Christ (bandeau médian).

Voici donc quelques-unes des observations qu'apporte le commentaire classique sur chacun de ces éléments.

De gauche à droite, les cercueils s'ouvrent, avec l'aide des anges. On peut faire de cette scène aussi bien une lecture synchronique (des cercueils inégalement ouverts) que diachronique (le même cercueil s'ouvrant progressivement).

La pesée des âmes met face à face, autour de la balance, l'archange Saint Michel et un démon. Ce dernier tente de tricher, en appuyant sur le plateau de la balance, mais échoue à la faire pencher de son côté.

Un ange accueille les élus à la porte du paradis. Un autre, regardant vers l'enfer, tient un élu par la main, comme s'il venait de le rattraper. Un élu regarde en arrière, par

dessus l'épaule, vers l'enfer. Les ailes de l'ange enveloppent les élus. Brandissant un pilon, le démon hirsute et grassouillet regarde vers le paradis. Un damné tombe, tête en bas, derrière le démon à la balance. Un démon pousse un damné dans la gueule du Léviathan, dans laquelle on voit les pieds d'un autre damné. Un quatrième damné attend son tour.

À partir de là, les chemins divergent. Le plus simple est de commencer par le côté infernal, celui qui intéresse le plus le Béotien.



[De gauche à droite] Un chevalier portant une cotte de mailles est jeté à bas de sa monture. Un démon le tire par le bras, tandis qu'un autre lui transperce le dos avec une fourche. On voit généralement ici une représentation du péché d'*orgueil*.

Le couple dont la femme a la poitrine dénudée représente l'*adultère* ou la *luxure*. L'homme et la femme sont liés par une corde qui leur enserre le cou, tirée par un démon juché sur eux, qui parle à Satan. L'homme a les mains liées, et un serpent (brisé) s'attaque à lui.

Satan trône au centre de son royaume, les jambes entourées de serpents. Ses pieds reposent sur le  *paresseux*, dont un crapaud lèche les pieds.

L'*avare* (ou l'*usurier*) est pendu, avec son sac d'or au cou. Un démon tire la corde qui le pend à une potence.

Un autre démon arrache la langue du *médisant*, également assis dans le feu.

Plus abîmée, cette partie laisse voir, sur la gauche, une femme juchée sur les épaules d'un homme. Elle brandit à la main, comme un fouet, un serpent qui lui mord le crâne. Un démon tient l'homme par une corde autour du cou, tandis qu'un autre démon pose sa main griffue sur la tête de la femme. On a pu voir là une condamnation du *renversement de l'autorité maritale* (Bonne, 1984, p. 302), lorsque la femme impose sa volonté à l'homme.

À droite, un damné au ventre rebondi est plongé dans un chaudron : la *gourmandise*.

J-C. Bonne voit à gauche le *désespéré* (1984, p. 305), illustrant avec Sainte Foy, à qui il fait face, le couple espoir-désespoir. La plupart des autres auteurs considèrent qu'il s'agirait du *coléreux* (voir par exemple Fau, 1990, p. 172). À droite, un démon arrache avec un crochet la langue du *bateleux*, dont il tient la cithare à la main. Allongé sur son dos, un autre démon lui mord la nuque<sup>8</sup>.

Un homme est rôti à la broche par deux démons, dont l'un a une tête de lièvre. Un crapaud lui mord la bouche. Ce serait un *braconnier*.

(Suite page 18)

8. On a évoqué, à propos de cette scène, la sodomie.

(Suite de la page 17)

Trois moines, dont un abbé tenant sa crosse à l'envers, sont enserrés par un filet tendu par un démon bossu et ailé. Ce dernier pose en même temps un pied sur un évêque, crosse à terre, qui est maintenu prosterné au pied du premier démon par un autre démon, qui l'agrippe par le dos et lui mord le capuce.

Un damné debout, corde au cou, probablement poignardé par le démon qui lui fait face, tient contre lui une sorte de sac : ce pourrait être la *simonie*<sup>9</sup>.

Allongé à terre, un autre damné tient un livre. Le démon précédent le maintient du pied, tandis qu'un autre démon l'attaque par en-dessous, le mordant à la tête tout en le poignardant et en l'étranglant : ce serait l'*hérésie*.

Le *faux-monnayeur*, représenté avec son matériel de travail (enclume, sébile remplie de pièces) tient en main le coin du frappeur de monnaies, à l'extrémité duquel est gravé le mot « *cuneus* »<sup>10</sup> (Bonne, 1984, p. 291).

Trois démons portant des armes (bouclier, pic, bouclier, masse d'armes, bouclier, arbalète) se ruent vers quatre damnés dont on ne voit que les têtes.

Le roi, nu, portant sa couronne à l'envers, pointe le doigt vers le paradis : envie ? Dénonciation du roi élu ? Un démon lui arrache la couronne avec les dents.

Le damné du milieu, tenu par les cheveux, est transpercé d'une lance. Le suivant, percé d'un glaive, reçoit encore un coup de pied dans le bas-ventre.

Cette scène donne lieu à l'une des divergences d'interprétation des plus spectaculaires. J-C. Fau décrit un supplice particulièrement raffiné : « un damné assis, tombé entre les mains d'un démon à tête de mégère, est écorché vif, tandis qu'une autre créature satanique dévore sa peau avec délectation » (1990, 173). J-C. Bonne ne voit qu'une pièce d'étoffe entourant le corps du damné, déroulée par les démons, que le damné tente vainement de retenir de la main gauche. Il se demande s'il s'agit d'un drapier qui aurait fraudé sur la longueur ou sur la qualité de son produit, ou d'un noble dépouillé des parures précieuses dont il aurait abusé (1984, pp. 292-294).

Pendu par les pieds, ce damné dégorge le contenu de ses intestins dans une sorte de plat. On y a vu l'ivrogne ou le gourmand, ou encore une autre figure de l'avare. Sur le plat, se trouve une sorte de bourse fermée par un lien. J-C. Bonne suggère que « l'idée générale semble être de faire "rendre gorge" pour un bien extorqué (ou mal placé) », et voit une relation de continuité avec la figure précédente, manifestée notamment par le fait que le pied du drapier vient toucher l'homme pendu.

Voici donc pour l'enfer. Revenons en arrière, et, au lieu de passer par la gueule du Léviathan, laissons-nous prendre par les bras accueillants de l'ange. Nous découvrons alors la *Jérusalem céleste*.

Abraham trône au centre, tenant entre ses bras deux élus, porteurs de « sceptres » (Fau, 1990, p. 171), ou de « courtes tiges fleuronées » (Bonne, 1984, p. 237), en qui on a souvent voulu voir les Saints Innocents.

À sa droite, les martyrs se reconnaissent au fait qu'ils portent des palmes.

À sa gauche, portant des rouleaux de parchemins, se trouvent les prophètes.

Au sud, à gauche des prophètes, les apôtres, non plus des *rolex*, mais des *codex*.

Au nord, après les martyrs, on voit les Saintes Femmes, portant des flacons de parfums et les Vierges Sages, avec leurs lampes, tenant ensemble un livre ouvert.

La *Procession des Élus* surmonte la *Jérusalem céleste*. J-C. Bonne, à nouveau, se démarque des autres commentateurs, en contestant l'expression de « procession ». Il remarque, à juste titre, en observant notamment les pieds des personnages, que ce

9. Du nom de Simon le Magicien qui avait essayé d'acheter à Pierre le pouvoir de faire des miracles (*Actes des Apôtres*, VIII, 9-21), la simonie est le trafic de choses spirituelles (dignités ecclésiastiques, grâces sacramentelles, etc.) [NDLR].

10. Ce dernier détail n'est pas visible depuis le parvis, et n'a été découvert que lorsque l'on a fait un moulage du tympan pour le Musée des Monuments Nationaux.

cortège n'avance pas vraiment, et le qualifie de « déplacement sur place » (Bonne, 1984, p. 230). Quoi qu'il en soit, voici quelques-uns des principaux commentaires proposés pour la *Procession des Élus*.

La Vierge, mains jointes, mène le cortège, suivie de Saint Pierre, portant sur lui tous les insignes de la papauté.

Le personnage suivant, barbu et de face, ne portant pas d'auréole, s'appuyant sur un bâton en forme de T, serait un ermite. On évoque souvent la figure de Dadon, considéré comme le fondateur, au VII<sup>e</sup> siècle, de l'abbaye.<sup>11</sup>

(H)UMILITAS et CONSTANTIA sont les deux premières vertus brandies par les anges sur leurs phylactères.

Un abbé et un roi dominant le deuxième tiers de la procession, l'abbé, droit et sûr de lui, tient par la main le roi, dont l'attitude un peu voûtée, suggère une sorte de gêne. Derrière le roi, une figure féminine (de face), et deux clercs, portant respectivement un diptyque et une châsse.

Une autre figure de face s'interpose entre l'abbé et le roi. Les phylactères des anges présentent d'autres vertus : CARITAS (au sud), FIDES et SPES (au nord).

On a vu là la figure d'un des grands abbés de Conques (Odolric ou Bégon) conduisant Charlemagne<sup>12</sup> par la main. Pour être bienfaiteur de l'abbaye (ce que rappellent les clercs porteurs de présents) l'empereur n'en avait pas moins beaucoup à se faire pardonner, notamment des péchés de chair en compagnie de sa sœur, Berthe aux grands pieds...

Cette dernière partie de la procession n'est pas de même facture que le reste.

Un ange couronne un saint, porteur d'une banderole sur laquelle on a cru pouvoir lire IERONIMUS (Saint Jérôme).

Le vieillard portant un bâton pourrait être Saint Jacques.

La femme qui suit est une martyre, car elle porte la palme.

En fin de procession, une autre femme, accroupie, portant l'auréole des saints, n'est pas identifiée.

Entre la Jérusalem Céleste et la Procession des Élus, s'intercale une petite scène d'un grand intérêt : Sainte Foy prosternée devant la main de Dieu.

Derrière Sainte Foy, prosternée devant la main auréolée de Dieu, est représentée son église, c'est-à-dire l'église même de Conques. À gauche (au nord), l'autel, puis le trône de la sainte, tel qu'il figure dans le trésor de l'abbatiale. Les chaînes suspendues au-dessus des travées sont celles des détenus libérés, qui venaient en faire hommage à la sainte, telles qu'on peut encore les voir aujourd'hui dans le chœur de l'église.

Comme je l'ai déjà indiqué, le reste de la composition appelle moins de commentaires explicatifs, car sa signification est relativement transparente. Il suscite, en revanche, de nombreux éloges esthétiques, car les personnages, principalement le Christ et ses anges, sont de toute beauté. Voici donc, pour

refermer cette présentation du commentaire classique, l'image de l'ange qui sonne de la trompette au nord [ci-contre].



(Suite page 20)

11. Fau (1990, p. 170), s'étonne que l'on ait pu voir là Saint Benoît, qui devrait être nimbé.

12. Plusieurs textes du Moyen-Âge évoquent un péché gravissime qui aurait conduit Charlemagne en enfer ou au moins au purgatoire. Il s'agit d'un péché de la chair, mais il n'est généralement pas nommé. La *Karlamagnus Saga* évoque un inceste avec sa sœur Gile, dont serait né Roland. D'autres textes évoquent la nécrophilie : Charlemagne aurait fait embaumer le corps de l'impératrice et aurait continué à l'honorer. Saint Gilles, en célébrant la messe, aurait réussi à effacer le péché de l'empereur et à le sortir de sa punition [NDLR].

(Suite de la page 19)

### Le Problème du commentaire classique : en quête du paradis

Je me suis peu arrêté jusqu'ici au premier « commentaire » du tympan, celui qui figure sur les nombreuses inscriptions que contient cette représentation.

Ces inscriptions sont de deux sortes.

En premier lieu, on trouve des mots ou de courts textes spécifiques et isolés. Ce sont les mots qui désignent le soleil et la lune, la lance et le clou, les noms des vertus, et l'inscription JUDEX et REX (Juge et Roi) sur le nimbe du Christ. Ou encore les petites phrases, déjà mentionnées, qui figurent sur les phylactères tenus par les anges, au-dessus du Christ (« Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume préparé pour vous. », et « Éloignez-vous de moi, maudits. »), celle du livre de vie (« Le livre de vie est scellé »), celle du bouclier de l'ange en armes qui tient la frontière de l'enfer (« les anges sortiront pour séparer les méchants du milieu des justes. »), et enfin la phrase qui court au bas de la branche horizontale de la croix : [H]OC SIGNUM CRUCIS ERIT IN CELO CUM [DOMINUS AD IUDICANDUM VENERTI], « Le signe de la croix sera dans le ciel, lorsque le Seigneur viendra pour juger. » (Fau, 1990, pp. 169-170). On peut noter qu'aucune inscription de ce premier type, mots ou phrases isolés, liés à des objets ou à des personnages spécifiques, qui jouent souvent un rôle de *légende* pour une représentation qui ne serait pas suffisamment claire en elle-même, ne figure du côté infernal.

En second lieu, les inscriptions qui courent sur les corniches composent un poème en vers léonins<sup>13</sup>, dont voici la transcription et la traduction (Bonne, 1984, pp. 216-217) :

SANCTORVM CETVS STAT XPISTO IVDICE LETVS

L'assemblée des saints se tient debout, joyeuse, devant le Christ-Juge

HOMINES PERVERSI SIC SVNT IN TARTARA MERSI

Les hommes pervers sont ainsi plongés en enfer

SIC DATVR ELECTIS AD CELI GAVIDIA VINCTIS

Ainsi sont donnés aux élus, unis pour les joies du ciel

GLORIA PAX REQVIES PERPETVVSQVE DIES

La gloire, la paix, le repos et la lumière perpétuelle

PENIS INVSTI CRVCIAVTVR IN IGNIBVS VSTI

Les injustes sont torturés par les tourments, brûlés dans les flammes

DEMONAS ATQVE TREMVNT PERPETVOQVE GEMVNT

Ils tremblent des démons et gémissent sans fin

CASTI PACIFICI MITES PIETATIS AMICI

Les chastes, les pacifiques, les doux, les amis de la piété

SIC STANT GAVDENTES SECVRI NIL METVENTES

Se tiennent ainsi, debout, dans les joies, en sécurité et sans crainte.

FVRES MENDACES FALSI CVPIDIQVE RAPACES

Les voleurs, les menteurs, les trompeurs, les cupides, les pillards,

SIC SVNT DAMPNATI CVNCTISIMVL ET SCELERATI

Sont ainsi damnés tous ensemble avec les scélérats

O PECCATOIRES TRANSMVTETIS NISI MORES

O pécheurs, si vous ne changez vos mœurs

13. Les vers léonins sont des vers latins dont la dernière syllabe rime avec la dernière syllabe avant la césure. Il en existe chez Virgile, mais on admet généralement que dans la poésie latine classique, cet effet n'a pas été recherché pour lui-même (souvent, il attire juste l'attention sur le lien entre l'adjectif et le substantif). Par contre, au Moyen-Âge, les vers léonins sont voulus et considérés comme étant d'une grande élégance (probablement constituent-ils également un moyen mnémotechnique). Par exemple, dans le vers : « Sanctorum Cetus Stat Christo Iudice Letus », le « etus » de Letus rime avec celui de Cetus (césure) [NDLR].

### IVDICIVM DVRVM VOBIS SCITOTE FVTVRVM

Sachez qu'un jugement sévère vous attend.

Que dit ce poème à propos des élus ? Qu'ils *se tiennent debout* (cela est dit à deux reprises), *unis*, et *joyeux* (à deux reprises également) ; qu'ils jouissent de la *gloire*, de la *paix*, du *repos* et de la *lumière* ; qu'ils sont en *sécurité* et *sans crainte*. Les damnés, en revanche, torturés et brûlés, *tremblent* et *gémissent*.

La *procession*, ou le *cortège*, plus ou moins statique, correspond assez bien à cette idée des élus se tenant debout, unis, au moins dans une attitude commune, peut-être joyeux. La Jérusalem céleste, avec ses personnages assis (à l'exception des vierges sages et des saintes femmes), bien abrités sous leurs arches, protégés par la lourde porte ornementée devant laquelle se tient l'ange accueillant, éclairée par des lampes à huile (une pour chacune des trois arches sud), rendrait bien, quant à elle, les idées de repos, sécurité, et lumière, encore que cette lumière ne soit pas celle du ciel, mais bel et bien une lumière artificielle.

Deux scènes échappent à cette description : celle de Sainte Foy, prosternée, et celle de la résurrection des morts.

[...]

#### [Conclusion]

- Premièrement, et ceci est capital dans notre démarche, notre propos n'est pas à proprement parler de présenter une analyse ou un commentaire du Jugement Dernier en tant que tel, qui se situerait par exemple sur le même plan que ce que peuvent en dire des spécialistes qualifiés, historiens de l'art et de la religion en particulier. Ce que nous avons précisément en vue, c'est une réflexion sur la manière dont nous pouvons comprendre une représentation de ce genre, c'est-à-dire construire pour nous-mêmes un sens prenant en considération l'ensemble des éléments figurés qui nous sont visibles. Étant entendu que tel ou tel élément symbolique, par exemple, absolument lumineux pour le chrétien ou pour l'érudit de l'époque, peut parfaitement nous échapper en totalité – nous demeurer invisible – mais que, en revanche, la présence de détails reconnaissables par nous, tels qu'une lampe, un vêtement, un animal, etc., doit attirer notre attention et nous forcer à nous interroger sur leur contribution propre à la signification d'ensemble. En ce sens, l'analyse de notre propre compréhension d'une image publicitaire est plus difficile, soit que ces images provoquent chez nous une sorte de rejet lorsqu'elles ne nous sont pas destinées, soit que les évidences par lesquelles elles nous pénètrent sont plus difficiles à isoler. Autrement dit, il y a probablement une « distance optimale » à laquelle l'analyse de notre processus de compréhension peut se faire dans les meilleures conditions, et le Jugement Dernier nous semble se situer à peu près à cette distance.
- Deuxièmement, le Jugement Dernier peut, à plusieurs titres, être assimilé à une « parole sociale ». Il peut en particulier être considéré comme une sorte d'argumentation, dans la mesure où il est possible de lui assigner une conclusion : l'effet recherché devait être selon toute vraisemblance (mais peut-être « entre autres ») d'inspirer l'attraction pour le paradis et l'horreur de l'enfer, et de concourir ainsi à ce que le pèlerin en route vers Saint Jacques de Compostelle renforçât sa conviction dans la bonté et la vérité des enseignements de l'Église. Il va de soi que le Jugement Dernier est également bien autre chose : une œuvre d'art, un témoignage historique, l'expression

(Suite page 22)

---

(Suite de la page 21)

d'une sensibilité religieuse, un assemblage de pierres, etc., mais, parmi tout cela, nous pouvons légitimement le considérer comme une argumentation comportant une certaine conclusion. Nous adopterons par conséquent cette conclusion comme le sens auquel notre travail d'interprétation devrait aboutir, pour se trouver en harmonie avec ce que nous supposons être le but visé. [...]

### Références

- Baxandall Michael (1972) *Painting and Experience in Fifteenth Century Italy*, Oxford University Press. Traduction française (1985) *L'œil du quattrocento, l'usage de la peinture dans l'Italie de la Renaissance*, Paris, Gallimard.
- Bonne Jean Claude (1984) *L'art roman de face et de profil. Le tympan de Conques*, Paris, Le Sycomore/CNRS.
- Fau Jean-Claude (1990, 3<sup>e</sup> édition) *Sainte-Foy de Conques. Rouergue roman*, La Pierre-qui-Vire, Zodiaque ■

## La fabrication du sens (Éléments pour une sociologie de la parole)

Jacques Girin

[...]

### Introduction

Le Premier Ministre déclare : « Nous ne dévaluerons pas ». Je dis « Bonjour » à ma concierge. Un jeune homme un peu emprunté dans son costume neuf dit « oui ». J'ai signé un bail de location comportant une clause suivant laquelle je m'engage à occuper l'appartement en bon père de famille. Un cadre supérieur sort du bureau de son P.D.G. sans avoir réussi à le convaincre de l'intérêt d'un nouvel investissement.

Il arrive parfois que la confiance dans la monnaie renaisse à la suite d'une déclaration d'un Premier Ministre. En ne disant plus bonjour à ma concierge, je m'expose à subir de sa part des représailles désagréables. Pour peu que les circonstances s'y prêtent, et à condition que d'autres personnes aient également prononcé les paroles adéquates, le jeune homme en costume peut fort bien se retrouver marié. Si d'aventure mon propriétaire se croyait fondé à prétendre que je n'occupe pas son appartement comme il convient, un tribunal pourrait être appelé à interpréter l'expression « en bon père de famille », et en conclurait, peut-être, que je dois être expulsé. Le cadre supérieur ruminera longtemps l'argument décisif qui lui aurait permis d'emporter la décision, et de réaliser du même coup une opération profitable à son entreprise, et bénéfique pour sa carrière.

Des mots, des phrases, des discours, à condition d'être prononcés dans des circonstances adéquates, peuvent exercer une influence directe, grande ou petite, sur la vie sociale. Que disent là-dessus la sociologie et les sciences du langage ? Nous en reparlerons. Mais pour livrer d'emblée une opinion très globale et un peu abrupte sur cette question, nous prétendons que la sociologie n'en dit pas grand-chose, et que les sciences du langage manquent un peu... de perspective sociologique.

Nous nous intéresserons d'abord à la question de la formation du sens, pour un auditeur déterminé, d'un discours reçu. Nous décrirons la formation du sens comme un *travail de l'auditeur*, consistant à rapporter le discours reçu à des ensembles de représentations préexistantes qu'il se fait, comme agent social, du monde dans lequel il vit, et des situations dans lesquelles intervient ce discours. Nous introduirons pour cela la notion de « référentiel », désignant l'espace de représentations à l'intérieur duquel l'auditeur décide de construire pour lui-même le sens du discours : le référentiel doit être compris (cela ne sera précisé que plus loin) comme une structure

(Suite page 24)

(Suite de la page 23)

variable, non seulement suivant les auditeurs considérés, mais également suivant les situations, ce qui distingue nettement cette notion de celles qui s'en rapprochent en sociologie (en particulier celle d'idéologie). La notion de « champ sémantique » sera définie comme un référentiel socialement constitué. Un premier schéma d'analyse, assez grossier, sera appliqué, non pas à l'étude d'une situation discursive, mais à l'analyse du processus par lequel on peut donner sens à une représentation figurée : l'exemple choisi présentant, en l'occurrence, des avantages de simplicité, par rapport à un exemple de discours.

Dans la deuxième partie, nous tenterons d'approfondir la notion de « champ sémantique », et, parallèlement, nous utiliserons les apports des sciences du langage pour tenter de discerner ce qui, dans un discours déterminé, peut indiquer à l'auditeur (et en particulier à l'analyste de discours) dans quel champ sémantique il doit se placer, ou quels sont les éléments de champ sémantique qu'il doit prendre en considération.

A partir de là, nous pourrons nous livrer à quelques exercices pratiques, analyses de textes et transformations de textes, et introduire quelques considérations sur un genre particulier de parole sociale (l'argumentation) et sur le rôle de l'ambiguïté dans la communication.

\*\*

Mais voici d'abord un petit exemple tiré de la vie quotidienne, qui nous permettra d'introduire intuitivement aux notions principales qui seront définies et utilisées dans la suite.

- « Ne touche pas à la prise électrique ! »
- « Pourquoi ? »
- ...

(Il faut argumenter)

Parmi les réponses possibles :

1. « Parce que ça fait mal. »
2. « Parce que c'est interdit. »
3. « Parce que je n'aimerais pas que tu le fasses. »

La première réponse renvoie l'enfant à une notion qu'il est censé posséder, celle du caractère éventuellement douloureux de la relation à certains objets : *ça fait mal*. Il la possède sans doute pour l'avoir acquise à travers toute une série d'expériences passées de sa relation au monde des objets physiques : chocs, chûtes, pincements, etc. Le cas est suffisamment simple pour que cette hypothèse se soutienne sans référence à Piaget (1967).

La seconde le renvoie directement à la loi. Ici, la « loi du père », l'autorité parentale, ou celle de l'adulte : mais celle-ci préfigure la loi sociale dont le jeune citoyen en voie de socialisation prend progressivement connaissance, et qui sera très vite perçue comme une « chose » relativement indépendante de qui l'énonce (*c'est interdit*).

La troisième l'insère dans une relation : *Je/tu*, ce que « je » aime et n'aime pas, etc. Elle suggère d'adopter un comportement qui relève de la stratégie inter-subjective : si *tu* ne veux pas *me* faire de peine, tu ne dois pas faire cela.

À supposer que le destinataire comprenne chacune de ces trois réponses, et qu'il veuille bien adhérer à leur conclusion commune, il n'en demeure pas moins que les ensembles de représentations à l'intérieur desquelles cette conclusion trouve son sens doivent constituer pour lui des univers assez différents. À partir d'un degré

relativement élémentaire de développement de sa personnalité, l'enfant ne confond certainement pas dans un même univers indifférencié de perceptions et de sentiments la crainte de la douleur suggérée par la première réponse, l'angoisse de transgresser un interdit mise en avant par la seconde, et le désir de satisfaire une personne déterminée, pivot de la troisième. C'est à ces ensembles de représentations associés à la pratique du langage, et considérés comme suffisamment disjoints, que nous donnerons le nom de *référentiels*. Le référentiel réalise la jonction entre les actes de parole (au sens large) et des ensembles structurés de représentations, en particulier de représentations de l'ordre naturel et social.

Supposons maintenant que l'enfant obtempère dès la première injonction (« ne touche pas ! »), sans qu'il soit nécessaire d'argumenter plus avant. La question demeure de savoir comment il s'est constitué pour lui-même le *sens* de cette injonction : « ça doit faire mal », ou « ça doit être interdit », ou « papa n'a pas l'air d'aimer ça »... , ou une combinaison des trois. Le sens, pour lui, de cette première phrase, c'est, non seulement la compréhension purement verbale de ce qui est dit (ne pas faire), mais aussi la manière dont ces paroles s'insèrent dans un certain référentiel (l'univers de la relation aux objets matériels, celui de l'autorité, celui de la relation aux autres personnes), et enfin la conclusion pratique (je le fais, ou je ne le fais pas).

Il est certain que les argumentations possibles, y compris dans un tel contexte, peuvent être beaucoup plus variées. En particulier, il peut y avoir une mise en relation des différentes dimensions que nous avons distinguées : « c'est interdit parce que ça fait mal », ou « je n'aimerais pas que tu le fasses parce que ça fait mal », etc. Ces mises en relation relèvent de ce que nous appellerons plus loin, lorsque nous nous intéresserons plus spécifiquement à l'argumentation, les « opérations de l'argumentation », qui ne pourront être étudiées que lorsque l'on se sera donné les moyens de saisir déjà le processus le plus élémentaire de la constitution du sens pour un auditeur donné d'un discours simple.

\*  
\*\*

Mais revenons à la notion de référentiel. En gros, le référentiel est « ce dont a besoin l'auditeur », pour fabriquer du sens à partir d'un discours, en supposant acquise la question de la compréhension « strictement linguistique » du discours en question. Ce que nous attribuons à l'enfant de notre petit exemple, c'est une capacité d'associer à certains événements où la parole intervient (mots et phrases prononcés par certaines personnes dans certaines circonstances, intonations, etc.) des ensembles organisés, mais relativement disjoints, de représentations, très probablement élaborés au fil de ses expériences passées, à l'intérieur desquels se constituerait le sens de ce qu'il entend. À ce stade, nous restons sur un plan purement psychologique, d'une psychologie très rudimentaire, mais qui nous suffira pour la suite. On doit penser que de tels univers mentaux ne se forment pas sans que la société y imprime fortement sa marque. Les univers auxquels nous avons fait allusion (ceux de l'autorité, de relation aux personnes, de la relation aux choses), sont balisés d'acquis, de savoirs ou d'illusions collectifs, et le père n'apprend pas à son fils seulement la loi d'une famille, mais aussi la loi sociale. D'où la notion de *champs sémantiques*, correspondant pour nous à des *référentiels constitués socialement*.

Certains traits linguistiques peuvent apparaître comme des signaux susceptibles d'aider celui qui entend un discours, à déterminer à l'intérieur de quel champ sémantique il doit se placer pour en constituer convenablement le sens. La marque de l'impératif, l'usage du vouvoiement, les intonations, sont autant d'indications, qui permettent, par exemple, à un subordonné de savoir si ce que lui dit son patron

(Suite page 26)

(Suite de la page 25)

doit être interprété dans le champ de la relation hiérarchique ou dans celui de la conversation amicale – à supposer que ces deux personnes entretiennent entre elles des relations de l'un et l'autre type. Un champ sémantique peut comporter par conséquent, dans une certaine mesure, des marques linguistiques propres, qui peuvent aller jusqu'à l'emploi d'un vocabulaire spécifique (il est assez facile, par exemple, de reconnaître du premier coup d'œil, et sans qu'il soit nécessaire de faire référence à la situation d'énonciation, un article scientifique, et même un discours politique). Mais, dans la généralité des cas, on ne peut pas s'attendre à ce que soient inscrites dans le matériau linguistique utilisé toutes les indications nécessaires à l'auditeur pour résoudre le problème de savoir dans quel champ sémantique il doit construire le sens d'un discours reçu : des éléments non linguistiques, relevant en particulier d'une appréhension globale de la situation de discours, devront également intervenir.

Ce petit exemple introductif, qui nous a permis d'illustrer d'emblée les directions essentielles dans lesquelles se développera notre réflexion, et d'introduire des notions que nous tenterons de définir et de rendre opératoires plus loin, peut être complété par un bref commentaire sur la citation suivante d'Aristote :

« Il ne faut pas, du reste, examiner toute thèse, ni tout problème : c'est seulement au cas où la difficulté est proposée par des gens en quête d'arguments, et non pas quand c'est un châtement qu'elle requiert, ou quand il suffit d'ouvrir les yeux. Ceux qui, par exemple, se posent la question de savoir s'il faut ou non honorer les dieux et aimer ses parents, n'ont besoin que d'une bonne correction, et ceux qui se demandent si la neige est blanche, ou non, n'ont qu'à regarder ». (Aristote, *Organon V, Les Topiques*, 105a, Vrin, 1974, p. 28).

La nature des limites ainsi assignées à la pratique de l'argumentation, c'est-à-dire à des activités consistant à tenter d'influencer d'autres personnes au moyen de discours, est particulièrement intéressante à considérer : lorsqu'on se heurte à l'évidence, on doit renoncer à argumenter. Mais la formulation d'Aristote suggère que l'on a ici affaire à deux types d'évidence bien distincts : l'évidence des choses (la neige est blanche) et une autre, que nous qualifierons d'évidence sociale (car ce n'est pas un trait de toutes les sociétés que d'obliger à honorer les dieux et à aimer ses parents...). La force des choses et la force de la loi sociale apparaissent ainsi, sur deux plans symétriques, comme encadrant l'activité discursive.

Et que fait-on quand l'irruption de l'une ou l'autre de ces évidences oblige à cesser d'argumenter ? On demande à son interlocuteur de simplement regarder, ou bien l'on décide de lui administrer une « bonne correction ». À supposer que l'invitation à regarder s'accompagne de quelques nouveaux commentaires ou actes de langage (« Ouvre les yeux ! »), de même que la bonne correction (« Ça t'apprendra ! »), nous dirons que ce qui se passe à ce moment précis est un *changement de champ sémantique*. Autrement dit, le locuteur se donnera les moyens de faire comprendre à celui à qui il s'adresse qu'on ne joue plus au jeu des questions et des réponses, et qu'il devient urgent pour lui d'adopter un autre référentiel...

### Repères : linguistique, pragmatique ou langage et sociologie

« Il faut ajouter que c'est trop exiger que de vouloir qu'une science circoncrive son objet avec une précision excessive ; car la partie de la réalité que l'on se propose d'étudier n'est jamais séparée des autres par une frontière précise ». (Emile Durkheim, *La sociologie et son domaine scientifique*, 1900, dans *Textes 1, Éléments d'une théorie sociale*, Minuit, 1975, p. 13).

Le problème de la parole sociale pourrait *a priori* être posé à l'intérieur ou à la marge d'un nombre effroyable de disciplines ou de traditions scientifiques, qui vont de la rhétorique classique à la logique, en passant par différentes sortes d'analyses de discours et d'analyses sémantiques, et en poursuivant du côté de diverses philosophies. Il ne serait pas absurde en théorie d'y inclure la psychologie expérimentale, celle de la forme, et même la psychanalyse. Notre intention n'est évidemment pas de tenter l'étude et une impossible synthèse d'une aussi grande diversité de travaux. Elle est de dégager quelques points de repère précis propres à appuyer une recherche sur la parole sociale, qui sont ceux où les développements récents des sciences du langage appellent « en creux » une rencontre avec la sociologie.

Les considérations contenues dans cette section ont par conséquent un double objectif : situer (partiellement) un champ de recherche, du point de vue de ses relations avec d'autres champs, et surtout avancer vers la formulation la plus claire possible d'une problématique générale. Notons au passage que cette présentation est une reconstruction, dans la mesure où elle ne rend pas compte de la manière dont nous avons personnellement été conduits à adopter les hypothèses et la méthode de recherche que nous proposons : l'origine de ces hypothèses se trouve en réalité dans une réflexion sur l'épistémologie de la sociologie dont on trouvera quelques traces ci-dessous (Deuxième partie, section I).



#### *Linguistique, sociologie, parole*

Nous prétendons qu'une problématique de la parole sociale pourrait s'ancrer à certains points précis de la charnière entre linguistique et sociologie. Il importe de situer exactement ces points de rencontre parmi la multitude des domaines d'interaction ou d'intersection de ces deux disciplines : c'est précisément le but du rapide tour d'horizon auquel nous nous livrerons ici, qui ne vise en aucune manière à épuiser une question à l'évidence très vaste.

Précisons d'abord que les mots « sociologie » et « linguistique », utilisés par commodité, doivent être compris dans un sens extensif, englobant des ensembles de disciplines que l'on désignerait plus exactement par « sciences de la société » (ou des sociétés) – sociologie, anthropologie, ethnologie, etc. –, et « science du langage ».

Relevons ensuite que les développements de la linguistique, naguère qualifiée de « discipline-phare », ont parfois exercé sur les autres sciences sociales et humaines une forme extrême de fascination, attestée par des emprunts souvent abusifs et par une course aux termes savants dans laquelle les concepts restaient trop souvent sur le bord de la route. Il est équitable de noter que, relevant le défi, certains spécialistes des sciences du langage se sont attachés à maintenir leur avance en faisant preuve d'une imagination et d'une productivité exceptionnelles en matière d'invention lexicale. En ces domaines, le temps et le recul feront mieux le tri qu'un impossible inventaire, et nous ne signalons ce fait que pour indiquer que ce n'est évidemment pas cela que nous avons en vue lorsque nous parlons des relations entre sociologie et linguistique.

Pour examiner ces relations, il est utile de distinguer trois niveaux différents auxquels elles peuvent se nouer :

- Celui des méthodes et des concepts : en quoi des méthodes et des concepts empruntés à l'un des deux domaines peuvent-ils être utiles à l'autre ? C'est la

(Suite page 28)

(Suite de la page 27)

question du « structuralisme », et en particulier du structuralisme de Lévi-Strauss, qui nous servira ici d'exemple.

- Celui des tests d'hypothèses ou des « résultats » : la sociologie peut-elle attendre de la linguistique des réponses à certains types de questions précises touchant les faits sociaux, et réciproquement ? Nous rencontrerons à nouveau Lévi-Strauss, mais aussi, par symétrie, Benveniste. Bien d'autres auteurs pourraient être appelés en renfort, car les indications ou notes marginales disséminées dans les deux littératures ne manquent pas : nous n'en signalerons que quelques-unes.
- Celui de la définition des objets respectifs de l'une et l'autre discipline, et des rapports qu'ils devraient nécessairement avoir entre eux, à un niveau très général. Sur ce thème, la difficulté est grande... Car, si la sociologie se trouve plongée depuis déjà plusieurs lustres dans la « crise » que l'on connaît, traduite en partie par un retour aux sources qui peut laisser présager une renaissance, la linguistique, de son côté, poursuit un mouvement qui ne va pas sans remises en question, mais qui l'éloignerait plutôt de ses sources, et en particulier de la source saussurienne. Il nous faudra quand même revenir très rapidement à Saussure, précisément pour bien montrer ce que les « nouveaux objets » des sciences du langage, qui ne feront leur véritable entrée en scène que dans les sections suivantes, peuvent apporter comme questions et comme stimulation à la sociologie.

Commençons donc par le « structuralisme » de Lévi-Strauss, envisagé comme une transposition de méthode de la linguistique vers la sociologie. L'auteur des *Structures élémentaires de la parenté* s'en est expliqué à de nombreuses reprises, et tout particulièrement dans trois articles (respectivement daté de 1945, « adapté » d'un article de 1951, et « inédit » de 1956) réunis sous le titre « Langage et parenté » dans *l'Anthropologie structurale* (1958 et 1974).

Lévi-Strauss, qui se plaît à citer Mauss selon qui « la sociologie serait, certes, bien plus avancée si elle avait procédé partout à l'imitation des linguistes » (*Anthropologie structurale*, p. 37 ; *Sociologie et anthropologie*, p. 299), affirme que la méthode développée en phonologie par Troubetzkoy est transposable à l'étude de *certaines* aspects de l'organisation sociale. Cette méthode, qu'il présente comme une « révélation », lui paraît en effet posséder une fécondité potentielle extraordinaire pour l'ensemble des sciences sociales : « La phonologie ne peut manquer de jouer, vis-à-vis des sciences sociales, le même rôle rénovateur que la physique nucléaire, par exemple, a joué pour l'ensemble des sciences exactes » (p. 39).

De quoi s'agit-il concrètement ? On peut le saisir assez clairement dans la présentation que fait l'auteur de son analyse de l'avunculat, c'est-à-dire du caractère particulier, observé dans beaucoup de sociétés, de la relation entre le fils et le frère de la mère. Le point de départ du raisonnement réside dans une observation de Radcliffe-Brown formulée ainsi par Lévi-Strauss : « dans les groupes où la relation entre père et fils est familière, celle entre oncle maternel et neveu est rigoureuse ; et là où le père apparaît comme l'austère dépositaire de l'autorité familiale, c'est l'oncle qui est traité avec liberté. Les deux groupes d'attitudes forment donc, comme dirait le phonologue, deux couples d'oppositions » (p. 50). En réalité, des observations plus précises obligent à affiner le modèle, en tenant compte également d'autres relations, pour aboutir à la formulation suivante : « la relation entre oncle maternel et neveu est, à la relation entre frère et sœur, comme la relation entre père et fils est à la relation entre mari et femme » (pp. 51-52). D'où l'idée de placer à la base de l'étude des systèmes de parenté un « élément de parenté », constitué par une structure « la

plus simple qu'on puisse concevoir », qui n'est autre que l'*ensemble des relations* entre les quatre termes : frère, sœur, père, fils (p. 56).

La méthode paraît relativement simple dans son principe : il s'agit de s'intéresser aux relations, plutôt qu'aux éléments ; de réfléchir aux oppositions de termes deux à deux ; d'isoler des structures élémentaires susceptible de rendre compte par une sorte de coordination de structures plus complexes ; etc. Simple dans son principe, mais d'une application sans doute plus subtile, où Lévi-Strauss excelle. Elle est aussi productive. Mais s'agit-il de la méthode de la phonologie ?

C'est ce dont semblent douter les linguistes lecteurs de Lévi-Strauss. Ainsi, Georges Mounin (*Introduction à la sémiologie*, 1970), fait sur ce point (parmi d'autres critiques dont nous reparlerons plus loin) des reproches sévères à l'anthropologue : d'imputer à la phonologie et à Troubestkoy ce qui est déjà dans Saussure, et même antérieur à la linguistique (la notion de structure) ; de commettre l'erreur de croire que l'on ne peut opposer entre eux que des phénomènes, alors qu'on peut réaliser tout aussi bien le même genre d'oppositions au niveau des mots ; de ne pas distinguer « différentiel » et « pertinent », et d'oublier par conséquent la notion de fonction, centrale en phonologie ; de se faire une idée inexacte de l'opposition diachronie/synchronie, apparemment confondue avec l'opposition paradigmatique/syntagmatique ; etc. Bref, l'opinion de Mounin sur ce que Lévi-Strauss aurait tiré de la phonologie est que « le succès de la linguistique structurale lui a servi seulement d'incitation, de stimulation, de justification, voire d'*autorité*, pour asseoir sa tentative d'utiliser la méthode structurale en ethnologie » (p. 212).

D'un point de vue de linguiste, les critiques de G. Mounin sont incontestablement fondées. De fait, on pourrait dire que ce que Lévi-Strauss prétend emprunter à la phonologie, il le lui prête plutôt – ce qui pourrait nous renvoyer aux thèses de Benveniste (ci-dessous) sur l'ambivalence du vocabulaire du don... Et Mounin a raison de mettre en garde ceux qui croiraient pouvoir s'initier à la linguistique structurale en lisant l'Anthropologie structurale.

Mais, d'un autre point de vue, comment faire la part entre l'utilisation quelque peu stratégique du succès de la linguistique structurale par Lévi-Strauss – explication avancée par G. Mounin –, et la réalité des associations d'idées et des intuitions permises par un contact, même superficiel, avec les méthodes de la phonologie ? Certes, les concepts ne sont pas exactement transposés, et ne conservent pas entre eux des relations homologues. Mais c'est à la discipline d'arrivée, l'ethnologie, qu'il appartient d'assurer d'une autre manière, à l'intérieur de sa propre problématique, la cohérence nécessaire. Par exemple, il n'est abusif de parler de pertinence en oubliant la fonction, que si l'on ne redéfinit pas autrement la notion de pertinence. La question de savoir si l'adaptation faite par Lévi-Strauss est réussie relève par conséquent de l'ethnologie, et d'elle seule, et n'a plus rien à voir avec celle des rapports entre linguistique et sociologie.

En fin de compte, pour ce qui est de la transposition de concepts et de méthodes, le type d'influence de la linguistique sur la sociologie que révèle le travail de Lévi-Strauss nous semble relever d'un type d'emprunts extrêmement fréquent, et même banal, entre les disciplines, où ce qui importe n'est pas l'exactitude de la transposition mais la qualité de la reformulation des concepts à l'intérieur d'une problématique qui reste, fondamentalement, différente. De la même manière, la notion de fonction en sociologie a pu être empruntée à la médecine, sans pour autant que les rapports entre médecine et sociologie soient devenus plus étroits : la question véritablement intéressante pour le sociologue n'est pas de savoir si, par exemple, il ne

(Suite page 30)

(Suite de la page 29)

faudrait pas tenir compte aussi de la notion d'organe, mais elle est celle de l'intérêt d'une notion de fonction en sociologie, ce qui est bien différent. À cette catégorie des « emprunts reformulés » nous semblent appartenir la plupart des utilisations en sociologie du vocabulaire du signe, du symbole, etc.

\*  
\*\*

Venons-en maintenant à un type de relation qui relève plus du « contenu » proprement dit, c'est-à-dire de la possibilité qu'une discipline a de faire appel à l'autre pour valider ou invalider certaines hypothèses.

(Résumé)

*Lévy-Strauss :*

- Les recherches étymologiques peuvent étayer ou infirmer des hypothèses faites par le sociologue sur l'évolution des systèmes de parenté (par exemple relativement à des hypothèses de « survivances »). « [...] il est hors de doute que le linguiste collabore à la solution du problème en décelant, dans le vocabulaire contemporain, la persistance tenace de relations disparues. En même temps, le sociologue explique au linguiste la raison de son étymologie, et conforme sa validité ». (*Anthropologie structurale*, p. 38).
- Hypothèses sur les relations entre langue et société. Lévy-Strauss indique que les règles matrimoniales en usage dans les sociétés qui recouvrent l'espace des langues indo-européennes, bien que diverses, appartiendraient plus ou moins au même type (le système circulaire). Idem pour l'organisation sociale (la famille étendue). Comparaison avec une autre aire linguistique (l'aire sino-tibétaine). « Dans l'aire indoeuropéenne, la structure sociale (règles du mariage) est simple, mais les éléments (organisation sociale) destinés à figurer dans la structure sont nombreux et complexes. Dans l'aire sino-tibétaine, la situation se renverse. [...]. D'autre part, l'opposition entre *structure* et *élément* se traduit au niveau de la terminologie (c'est-à-dire à un niveau déjà linguistique) par des caractères antithétiques, tant en ce qui concerne l'armature (*subjective* ou *objective*) que les termes eux-mêmes (*nombreux* ou *peu nombreux*) ». (*Anthropologie structurale*, p. 90). Sur ce point également, critiques de Mounin.
- Prudence de Lévi-Strauss à assimiler toute structure à une langue. « Le système de parenté est un langage ; ce n'est pas un langage universel, et d'autres moyens d'expression et d'action peuvent lui être préférés. Du point de vue du sociologue, cela revient à dire qu'en présence d'une culture déterminée, une question préliminaire se pose toujours : est-ce que le système est systématique ? Une telle question, au premier abord absurde, ne le serait en vérité que par rapport à la langue ; car la langue est le système de signification par excellence ; elle ne peut pas ne pas signifier, et le tout de son existence est dans la signification. Au contraire, la question doit être examinée avec une rigueur croissante, au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la langue pour envisager d'autres systèmes, qui prétendent aussi à la signification, mais dont la valeur de signification reste partielle, fragmentaire, ou subjective : organisation sociale, art, etc ». (*Anthropologie structurale*, p. 58). Ou encore, ce résumé radical de deux problèmes (celui de l'analogie de structures, mais aussi celui de la capacité de la linguistique à prendre en considération la parole) : « À l'inverse des femmes, les mots ne parlent pas » (*Anthropologie structurale*, p. 70).

*Benveniste :*

- (Structure de la langue et structure de la société, 1968, *Problèmes de linguistique générale* 2, pp. 91-102). Emet des doutes sur l'hypothèse qu'il pourrait y avoir des relations directes entre structure sociale et structure de la langue. Quelques conjectures intéressantes. Quelques perles : « La structure de la société ne peut pas être réduite à ce schéma, elle est de nature double. Il y a d'une part un système relationnel, qui est appelé le système de la parenté ; et de l'autre un système de relation, de division, c'est le système des classes sociales, qui est agencé par les fonctions de production ». (p. 93). La sociologie de Benveniste n'a rien à envier à la phonologie de Lévi-Strauss !
- (« Don et échange dans le vocabulaire indo-européen », 1951, *Problèmes de linguistique générale* 1, (pp. 315-345). Remarques sur l'ambivalence du vocabulaire du don dans les langues indo-européennes : rapprochement avec l'Essai sur le Don, de Mauss.

*Conclusion provisoire sur ce point :*

Il s'agit par conséquent, soit d'hypothèses très globales sur des types (sociaux et linguistiques), d'ailleurs contestées, soit de recherches à caractère historique (qui peuvent évidemment éclairer aussi la sociologie générale, et celle des sociétés actuelles, mais de manière relativement indirecte). Mais il faudra revenir à ce problème à propos de la sociolinguistique (type Bernstein, par ex.) et à propos de l'analyse de discours (au sens Pêcheux par ex.)

Se pose alors la question plus générale du rapport entre les objets respectifs de la linguistique et de la sociologie. Ce que nous voudrions mettre en évidence à ce propos, c'est que : a) autour de l'objet défini par Saussure, se développe à la fois une incertitude sur la question de savoir qui va étudier la parole ; b) l'évolution récente des sciences du langage, dans certains domaines, renouvelle la question et « appelle » une sociologie de la parole.

On sait qu'un des fondements, sinon le premier fondement (avec la distinction du diachronique et du synchronique et la notion d'arbitraire de la langue), de la linguistique saussurienne est la distinction langue/parole. Car, « pris dans son tout, le langage est multiforme et hétéroclite ; à cheval sur plusieurs domaines, à la fois physique, il appartient encore au domaine individuel et au domaine social ; il ne se laisse classer dans aucune catégorie de faits humains, parce qu'on ne sait comment dégager son unité » (*Cours*, p. 25). La langue est définie comme étant « à la fois un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires, adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus » (*Cours*, p. 25), tandis que la parole serait une manifestation exclusive de l'activité individuelle : « l'exécution n'est jamais faite par la masse ; elle est toujours individuelle, et l'individu en est toujours le maître ; nous l'appellerons la parole » (*Cours*, p. 30). « Il n'y a donc rien de collectif dans la parole ; les manifestations en sont individuelles et momentanées » (*Cours*, p. 38).

L'opposition langue/parole, et même l'opposition performance/compétence (Chomsky) qui lui a, d'une certaine manière, succédé, a été quelque peu remise en question par certains linguistes : nous verrons certains aspects de ce problème dans les sections suivantes. Mais il n'est pas inutile de s'interroger sur ce qu'elle peut bien signifier du point de vue du sociologue.

On ne peut d'abord qu'être frappé par une grande similitude de démarche entre un linguiste comme Saussure, fondant une tradition, et un sociologue comme Durkheim,

(Suite page 32)

(Suite de la page 31)

également fondateur d'une tradition. La définition de la méthode passe par une définition de l'objet, qui doit permettre de distinguer dans l'hétérogénéité des faits ceux qui relèvent d'une analyse homogène. Cette définition doit permettre du même coup de délimiter le champ de la science en formation par rapport au champ des autres sciences : dans le cas de la sociologie naissante, il s'agissait essentiellement de se démarquer de la psychologie, de l'histoire, et de l'économie.

Mais les ressemblances vont encore plus loin. Considérons, par exemple, cet extrait du *Cours* :

(La langue) « est la partie sociale du langage, extérieure à l'individu, qui à lui seul ne peut ni la créer ni la modifier ; elle n'existe qu'en vertu d'une sorte de contrat passé entre les membres de la communauté. D'autre part, l'individu a besoin d'un apprentissage pour en connaître le jeu ; l'enfant ne l'assimile que peu à peu » (p. 31).

Mise à part l'allusion à une notion de « contrat entre les membres de la communauté », assez étrangère aux conceptions de l'auteur du *Suicide*, on croirait lire une définition du *fait social* selon Durkheim. Lorsqu'on sait le rôle central qu'a joué cette définition pour toute une tradition sociologique, il n'est pas sans intérêt de s'y arrêter brièvement.

La première idée mise en avant par Saussure est celle d'extériorité de la langue par rapport aux individus. C'est un caractère que Durkheim impute également au fait social : « Voici donc un ordre de faits qui présentent des caractères très spéciaux : ils consistent en des manières d'agir, de penser et de sentir, extérieures à l'individu [...] ». Il y a ensuite celle du contrat, à laquelle Durkheim préfère celle de contrainte : « [...] et qui sont douées d'un pouvoir de coercition en vertu duquel ils s'imposent à lui » (suite de la citation précédente, *Les règles de la méthode sociologique*, p. 5). Enfin, l'idée de l'apprentissage nécessaire, sur laquelle les durkheimiens ont également mis l'accent : « sont sociales toutes les manières d'agir et de pensée que l'individu trouve préétablies et dont la transmission se fait généralement par la voie de l'éducation » (Paul Fauconnet & Marcel Mauss, article « sociologie » de la *Grande Encyclopédie*, 1901, dans Mauss, *Œuvres* 3, p. 150).

On serait tenté, si l'on n'y prend pas garde, de tirer de ces citations la conclusion suivante : au fond, le linguiste Saussure et le sociologue Durkheim adoptent à peu près la même définition de leur objet, à ceci près que le découpage se fait, dans un cas, à l'intérieur des phénomènes du langage, dans l'autre, à l'intérieur des phénomènes de la société. Le premier objet serait par conséquent un sous-ensemble de l'autre, et la linguistique pourrait bien n'être qu'une branche de la sociologie, au risque de se voir contester son autonomie dans ce champ. Ce pas, Marcel Mauss n'hésite pas à le franchir, en écrivant par exemple « Parmi les sociologues, les linguistes... », et en inscrivant les sciences du langage dans les chapitres de la sociologie (« Les divisions de la sociologie », *Sociologie et Anthropologie*, p. 299). On sait cependant que, pour Saussure, qui a sans doute fort bien perçu le problème, ce qui distingue radicalement la langue des autres institutions est le fameux *arbitraire du signe* : « Les autres institutions humaines – les coutumes, les lois, etc. – sont toutes fondées, à des degrés divers, sur les rapports naturels des choses ; il y a en elles une convenance nécessaire entre les moyens employés et les fins poursuivies. Même la mode qui fixe notre costume n'est pas entièrement arbitraire : on ne peut s'écarter au-delà d'une certaine mesure des conditions dictées par le corps humain ; La langue, au contraire, n'est limitée en rien dans le choix de ses moyens, car on ne voit pas ce qui empêcherait d'associer une idée quelconque avec une suite quelconque de sons. » (*Cours de linguistique générale*, p. 110).

Le sociologue pourrait discuter la question des « rapports naturels des choses » (et, d'ailleurs, le linguiste, celle de savoir si une « idée quelconque » peut toujours s'associer à « une suite quelconque de sons »). Mais il y a, de toute façon, une autre difficulté, qui nous concerne plus directement ici.

Car, comme le montrent nos premières citations, l'opposition langue/parole recoupe exactement, pour Saussure, une opposition individuel/social, souvent reprise dans le texte du *Cours*. C'est en tant qu'activité individuelle que la parole échappe à la linguistique, est réputée livrée à l'indétermination des activités individuelles. « En séparant la langue de la parole, on sépare du même coup : 1° ce qui est social de ce qui est individuel ; 2° ce qui est essentiel de ce qui est accessoire et plus ou moins accidentel ». Et c'est évidemment là que le sociologue ne saurait accepter les catégories du linguiste.

Il faut remarquer d'abord que la définition de Saussure ne laisse aucune place à la sociologie, et en particulier à une sociologie de la parole. Exclu de l'étude de la langue par l'arbitraire du signe, le sociologue l'est aussi de celle de la parole par une conception selon laquelle la parole serait de l'ordre de l'« individuel » et par conséquent de l'« accidentel ». Or il est évident pour un sociologue que la parole tout autant que la langue, relève du social. Des exemples aussi simples que les formules de politesse ou les éléments stéréotypés de conversation que l'on emploie sans même y prendre garde, les paroles rituelles qu'il est impératif de prononcer dans certaines circonstances, etc., le montrent aisément. Autrement dit, ce ne sont pas seulement les règles de formation du discours (phonologie, lexicographie, morphologie, syntaxe, etc.) qui sont sociales, mais également nombre de règles relatives à l'énonciation, et à l'usage de la parole en général. Du coup, si l'on s'en tenait au deuxième terme de l'opposition de Saussure, il faudrait inclure une multiplicité de faits relatifs à l'énonciation dans la définition de la langue : ce qui, on le sait, aurait posé, et pose encore, des problèmes considérables.

En réalité, le sociologue, à quelque tradition qu'il appartienne, ne saurait accepter de considérer l'opposition individuel/social comme pertinente, même s'il considère (c'est le cas des durkheimiens) l'approche sociologique comme distincte de l'approche psychologique, et reconnaît dans ce cas l'opposition psychologique/social, elle, comme pertinente. Car l'individu est social à plusieurs titres : chez Durkheim, comme dépositaire de la « conscience collective » (de même qu'il est dépositaire chez Saussure du « trésor » collectif de la langue), mais aussi dans tous les aspects de son activité qui sont régis par le fait social ; chez d'autres (par exemple, Weber), comme « agent social », c'est-à-dire comme unité élémentaire de la vie sociale, dont les intentions, les orientations, les rationalités, etc., et leurs combinaisons, sont à prendre en considération au premier chef.

Tout se conjugue par conséquent, dès les premiers stades de la définition des objets de recherche, pour que le sociologue et le linguiste soient amenés à se rencontrer, particulièrement sur la question de la parole. Les clôtures disposées par les uns et par les autres pour délimiter leurs champs respectifs semblent bien fragiles, et ont de fortes chances de devoir céder à certains endroits cruciaux.



Deux mouvements différents se développent aujourd'hui (et parfois depuis un certain nombre d'années) dans cette direction.

(Suite page 34)

(Suite de la page 33)

(Résumé)

Il s'agit d'abord de la sociolinguistique. On expliquera brièvement que ces travaux continuent, pour la plupart, à porter sur la langue proprement dite (par exemple Bernstein, mais aussi Marcellesi, etc.).

Leur perspective est plutôt de remplacer des faits de langue (variations linguistiques, dialectes, etc.) dans le cadre d'une théorie sociale. Ce n'est donc pas tellement là que l'on trouvera ce qu'on cherche à la seule exception, exception de poids, de Labov.

Par ailleurs, les sciences du langage ont connu ces dernières années un développement considérable (dont l'origine remonte parfois à fort longtemps) des recherches consacrées à l'étude de la parole, et non plus seulement à la langue au sens restrictif de Saussure) : théories des actes de langage, de l'énonciation, pragmatique, etc. Généralement du fait d'un choix méthodologique délibéré, découlant lui-même d'une volonté de définir des objets parfaitement homogènes, ces recherches s'arrêtent le plus souvent au seuil de ce qu'elles qualifient parfois d'« extra-linguistique », et plus particulièrement à l'endroit où la poursuite de l'analyse exigerait une prise en considération des institutions et des relations sociales. Cependant, leurs apports sont suffisamment considérables, et les problématiques qu'elles posent assez claires pour qu'elles apparaissent comme les plus propres à introduire une réflexion sur la parole sociale, y compris dans une perspective sociologique. D'où le choix de nos « points de repère » : la théorie des actes de langage chez Austin, la question des « maximes conversationnelles » de Grice ; les travaux de O. Ducrot (*et al.*) sur la pragmatique, l'argumentation, l'énonciation. Auxquels nous avons ajouté, *last but not least*, le travail de William Labov sur les insultes rituelles, qui mérite, à bien des titres, d'être qualifié d'exemplaire.

\*\*

Mais, dira-t-on, où est passée la sociologie ?

Face à un discours tenu par un agent social, que ce soit dans une situation « naturelle » de la vie courante, ou dans les situations artificielles de l'entretien, du sondage, etc., il est habituel, en sociologie, de traiter cette parole comme la manifestation extérieure de quelque chose d'autre, qui sera qualifié suivant les cas de « représentation », d'« attitude », d'« idéologie », etc. Le sociologue s'assigne alors pour tâche de rechercher, derrière des expressions considérées comme contingentes, une réalité plus profonde (par exemple celle des rapports sociaux), à laquelle il accède par le biais d'un cadre théorique général (par exemple une théorie de l'idéologie), et en développant diverses techniques de traitement des discours (par exemple des techniques d'analyse de discours ou de « contenu »). Dans son principe, ce type de démarche peut être illustré par une multitude d'exemples récents, aussi bien que fort anciens, puisque c'est exactement ce que fait Max Weber, dans l'*Éthique protestante*, lorsqu'il analyse le fameux texte de Benjamin Franklin (conseils à un jeune homme) : ce que Weber y trouve, c'est l'expression d'un mode de pensée, prêtée à B. Franklin, et considérée comme propre à éclairer sur le mode de pensée protestant ; ce dont il n'est jamais question, c'est de dire dans quelles circonstances ce texte a été écrit (ou dit ?), dans quel but, en vertu, éventuellement, de quelle nécessité sociale, quel impact il aurait eu, etc. C'est-à-dire qu'il n'est question, ni de l'*acte* réalisé ou visé par cette parole, mais du *fait social* (en tant que « manière de parler », et non pas en tant que « manière de penser ») représenté par cette prise de parole sociale dans cette situation sociale.

Ni la légitimité, ni l'intérêt pratique de cette perceptive traditionnelle ne sont discutables, puisqu'il est hors de doute que la sociologie doit s'intéresser aux représentations et aux idéologies, et qu'elle ne peut guère le faire qu'à partir de l'analyse des discours tenus par les agents sociaux. Du moins le concédera-t-on pour ceux de ces travaux qui ne s'exposent pas à être sévèrement questionnés sur la manière dont ils réalisent cette transformation du discours en représentation ou en une idéologie et dont, parfois, ils imputent sans vergogne au cerveau du locuteur ce qui n'est que dans celui de l'analyste, ou encore, dont ils négligent de rapporter ce qui est dit aux circonstances dans lesquelles cela est dit (on peut songer, par exemple, à l'explicitation nécessaire des conditions de l'interview). Mais en tout cas, l'adoption systématique de cette manière de voir lorsque l'on s'intéresse à l'activité discursive des agents sociaux contribue à ravalier celles-ci au rang de purs symptômes, et à renoncer à décrire ce que l'exercice de la parole comporte aussi de directement social. C'est l'évacuer en tant qu'acte susceptible de comporter ses propres conséquences, sa finalité propre, ses rationalités. C'est ne pas voir qu'elle est elle-même fait social et activité sociale, et qu'elle joue concrètement son rôle dans de multiples sphères de la vie sociale : l'ambiguïté d'une loi peut sauver la tête d'un condamné, une formule mal prononcée peut engager la responsabilité légale, un ordre normalement émis comporte des conséquences concrètes ; il peut être parfois obligatoire de parler, et même de tenir certains discours précis... Et même dans cette dimension qui consiste à produire ou à renforcer des représentations collectives, la parole ne joue pas nécessairement et dans tous les cas un rôle purement idéologique, du moins dans le sens où l'idéologie est définie comme fausse représentation.

Il faut donc convenir que l'on a du mal à trouver des travaux de sociologues qui s'intéressent véritablement à la parole. Constatant que « Littéralement, le chef ne dit, fort prolixement, rien » et que « Son discours consiste, pour l'essentiel, en une célébration, maintes fois répétée, des normes de la vie traditionnelle » Pierre Clastres (« Le devoir de parole », dans *La société contre l'État*) montre pourtant que le sociologue peut développer des considérations qui relèvent de ce domaine : les questions sur lesquelles il s'interroge sont en effet du type « Que pense le chef ? ». Il serait inexact de prétendre que l'on ne trouve dans la littérature sociologique aucune contribution sur ces problèmes. Par exemple, l'approche des articles scientifiques par Latour et Fabbri peut être considérée sous cet angle, puisque la production et le mode d'écriture des articles savants sont envisagés comme des sortes de « coups » joués dans le champ scientifique, donc comme des activités sociales : mais c'est un genre de travail qui demeure exceptionnel. Pour le reste, à notre connaissance, on ne trouve que des indications à la fois très dispersées, et très marginales par rapport à un propos principal qui porte sur des questions jugées plus importantes.

Ce n'est donc pas en référence à des exemples précis de travaux sociologiques que nous tenterons de justifier notre prétention à adopter dans l'étude de la parole sociale une « perspective sociologique ». C'est plutôt en empruntant à cette discipline une manière de voir, une « démarche », très générale dans ses principes, et en essayant de construire un cadre d'analyse qui permettrait de l'appliquer aux échanges de propos et aux discours. Cette démarche générale peut se spécifier dans ce cas particulier par les postulats suivants :

1. Les « manières de parler », les circonstances dans lesquelles on peut ou l'on doit parler, et parfois le contenu de ce qui est dit, sont constitutifs de faits sociaux spécifiques, que l'on pourrait appeler des « faits de parole » ou des « institutions de parole » ;
2. L'action de parler est une manière parmi d'autres, pour un agent social, d'entrer en rapport avec d'autres agents sociaux, d'exercer une influence

(Suite page 36)

(Suite de la page 35)

significative sur eux, de poursuivre des finalités particulières, etc., c'est-à-dire qu'il existe des « actes sociaux de parole ».

### *Les performatifs et les actes de discours*

Le type de réflexion sur le langage inauguré par J-L. Austin se situe au départ dans une tout autre perspective que celle de la linguistique. Nous rappellerons l'essentiel de la contribution de l'auteur de *Quand dire, c'est faire (How to do Things with Words ?)*, avant d'indiquer ce qu'elle peut apporter à une sociologie de la parole. Dans cet exposé, nous suivons d'assez près l'ordre de l'ouvrage de référence, car les détours par lesquels passe le philosophe, qui font partie de sa méthode, sont aussi instructifs que la théorie qui s'en dégage en fin de compte.

À l'encontre d'une tradition philosophique habituée à considérer que tout énoncé se réduit à une affirmation, ou concédant au maximum que certains énoncés sont des « non-sens » ou des « pseudo-affirmations », Austin produit des exemples particulièrement simples (« des verbes bien ordinaires, à la première personne du singulier de l'indicatif présent, voie active », p. 40) d'énoncés dont il est vraiment difficile de prétendre qu'ils sont réductibles à des affirmations et qui produisent cependant des effets réels (par conséquent difficilement qualifiables de « non-sens »). Par exemple : « je promets que... » ; « j'accepte mademoiselle X pour épouse » ; « je vous ordonne de... ». En disant « je promets », je ne me contente pas d'affirmer quelque chose, d'informer mon interlocuteur d'une certaine disposition psychique, mais je *réalise* effectivement un *acte*, celui de promettre. Autrement dit, sous réserve que certaines conditions soient réunies (c'est là un point crucial), le simple fait de produire certains énoncés a la valeur d'un acte. Austin qualifie ces énoncés de *performatifs*, et les oppose aux *constatifs*. Tandis que les constatifs sont susceptibles d'être vrais ou faux, les performatifs ne sont généralement ni l'un ni l'autre : ils sont plutôt « heureux » ou « malheureux ». Comme exemple de « malheur » pouvant arriver à un performatif, on peut citer le fait de dire « je promets » à propos d'une action que je ne suis pas en état d'accomplir, ou que je n'ai pas l'intention d'accomplir, etc., ou encore de dire « je te donne... » lorsque l'objet visé ne m'appartient pas. Ces considérations amènent Austin à s'intéresser aux différents types d'échecs pouvant survenir lors de l'emploi des performatifs.

Cependant, la distinction entre performatifs et constatifs n'est pas si facile à faire, si l'on s'en tient au seul critère du vrai/faux, heureux/malheureux. Il peut arriver que l'énonciation performative soit invalidée par des considérations du type vrai/faux : par exemple, si je dis « Attention, le taureau va foncer », alors que l'animal se trouve être parfaitement pacifique. L'énonciation constative peut de son côté se trouver malheureuse plutôt que vraie ou fausse : c'est le cas pour Austin de l'exemple classique : « L'actuel roi de France est chauve » (Russel).

Ne pourrait-on pas, dans ces conditions, rechercher un critère grammatical qui permettrait de faire cette distinction. La chose se révèle très vite particulièrement difficile : « ces critères ne permettraient pas de distinguer performatifs et constatifs, puisque, très souvent, la *même* phrase est employée, selon les circonstances, des *deux* façons : performative et constative » (p. 89).

Austin émet alors l'idée que l'on pourrait essayer de distinguer une « forme explicite » des énoncés performatifs, caractérisée précisément par l'emploi de certains verbes à la première personne du singulier de l'indicatif présent, voie active, et de dresser la liste des verbes offrant la particularité de produire des énoncés performatifs lorsqu'ils sont employés de cette manière. Mais cette tentative, minutieusement poursuivie, se heurte à nouveau à des difficultés. Il apparaît en particulier que

lorsqu'on pousse à bout cette recherche du « performatif explicite », on finit souvent par ne plus savoir distinguer le performatif du constatif : par exemple, les énoncés commençant par « j'affirme que » sont-ils des performatifs ou des constatifs ?

Il est nécessaire, dans ces conditions, de changer radicalement de point de vue. Austin abandonne purement et simplement la distinction performatifs/constatifs, au profit de l'hypothèse consistant à dire qu'il existerait plusieurs types d'*actes de langage* éventuellement réalisables (parfois simultanément) au moyen des mêmes énoncés. Il distingue ainsi :

- L'acte *locutoire*, acte de dire quelque chose, de produire une signification (sens + référence) ; « le chat est sur le paillason ». Acte lui-même décomposable en plusieurs actes élémentaires (phonation, acte phatique et acte rhétorique) ;
- L'acte *illocutoire*, qui consiste à faire quelque chose en disant quelque chose ; « je vous donne ce livre » ;
- L'acte *perlocutoire*, réalisant quelque chose par le fait que l'on dit quelque chose : consoler quelqu'un en prononçant certaines paroles (qui ne sont évidemment pas « je vous console » !), convaincre, etc.

Il est facile de trouver des cas où le même énoncé peut produire les trois types d'actes. Considérons par exemple ces différents comptes rendus d'une énonciation passée :

- Il m'a dit « tire sur elle » (compte rendu de l'acte locutoire) ;
- Il me pressa de tirer sur elle (compte rendu de l'acte illocutoire) ;
- Il me persuada de tirer sur elle (compte rendu de l'acte perlocutoire).

Remarquons au passage, car cela touche directement notre propre problématique, combien la question du sens d'une phrase de ce genre dépend d'une construction, d'un travail d'interprétation fait par l'auditeur : car le locuteur, de son côté, peut toujours prétendre qu'il plaisantait, ou qu'il ne pensait pas que l'autre tirerait réellement, etc.

La recherche d'une distinction tranchée entre les différents types d'actes s'avère à nouveau difficile. En particulier, l'acte strictement locutoire paraît bien évanescer, tant il est difficilement séparable des actes illocutoire et perlocutoire auxquels il se trouve généralement lié. Austin laisse la question en suspens pour s'attacher à marquer la différence entre l'illocutoire et le perlocutoire.

La résolution de cette question reposerait sur la possibilité de distinguer, dans le cas de l'acte illocutoire, l'acte proprement dit de ses conséquences : distinguer par exemple l'acte « je promets » du fait que la promesse soit ou non tenue. Dans le cas d'un acte typiquement perlocutoire (par exemple consoler), au contraire, la frontière entre l'acte effectué en parlant et les conséquences de cet acte est beaucoup plus difficile à tracer de manière nette, de même qu'il est très difficile de tracer la frontière entre un acte physique et ses conséquences (par exemple dans la série : appuyer sur la gâchette, tirer une balle de fusil, tuer l'animal, où se trouve l'acte élémentaire, et où se trouvent ses conséquences ?). Le cas de l'acte illocutoire paraît effectivement particulier : « il y a donc, une espèce de coupure dans la chaîne, une coupure naturelle et normale qu'on ne trouve pas dans le cas de l'acte physique et qui est lié à la classe particulière de mots qui désignent les actes illocutoires ». Austin en vient ainsi à tenter d'opposer ce qu'on peut faire *en disant* quelque chose (illocutoire), de ce qu'il est possible de faire *par le fait de* dire quelque chose (perlocutoire).

Parmi toutes ces tentatives pour différencier nettement l'illocutoire du perlocutoire, la considération qui apparaît finalement la plus centrale est celle qui consiste à lier

(Suite page 38)

(Suite de la page 37)

les actes illocutoires à l'existence d'une *convention*, et à relever que les perlocutoires n'en supposent pas :

« Par l'emploi du lexique de l'illocution, nous faisons référence non aux conséquences (du moins au sens ordinaire) du locutoire, mais aux conventions des valeurs illocutoires – lesquelles concernent les circonstances particulières de l'énonciation ». (p. 123).

\*  
\*\*

En revenant quelque peu à son programme initial, Austin cherche à classer, non plus des performatifs explicites, mais les *valeurs illocutoires* des actes de langage. Il établit à cet effet une liste de *familles* d'actes de langage (verdictifs, exercitifs, promissifs, comportatifs, expositifs), en reprenant l'idée de considérer des listes de verbes à classer dans chacune de ces familles. Cette tentative aboutit à un échec relatif, dans la mesure où les recoupements entre classes sont extrêmement nombreux, et où il est très difficile, dans la plupart des cas, de décider à quelle famille appartient un verbe déterminé. Par exemple : « [...] blâmer est un verdictif, si on l'entend au sens de "tenir pour responsable" ; mais en un autre sens, c'est adopter une attitude envers quelqu'un ; et c'est donc un comportatif (p. 156). Austin ne considère lui-même cette classification que comme le début d'une tâche « qui serait de longue haleine ».

Du point de vue des linguistes, la théorie (controversée) des actes de discours a pu remettre en question certaines des limites qu'ils assignaient traditionnellement à leur discipline. C'est par exemple ce que souligne O. Ducrot : « la découverte des performatifs, puis sa généralisation dans la doctrine des actes illocutionnaires, montrent que certains énoncés ne peuvent se décrire sémantiquement sans que l'on fasse intervenir quelques-uns des effets de leur énonciation. [...]. Y a-t-il, dans la langue, un noyau de signification irréductible à l'activité illocutionnaire, tel est le problème commun devant lequel se trouvent, actuellement, linguistique et philosophie du langage. » (Préface à Searle, 1972, p. 34).

Mais ce qui nous intéresse ici, c'est de savoir quelle question le travail d'Austin pourrait poser à une sociologie de la parole.

La notion d'acte illocutoire pose la question des conventions dont Austin a souligné l'existence et la nécessité, qui permettent à certains énoncés de devenir des actes dès l'instant où ils sont prononcés par un locuteur. Les conventions, on l'a vu, ne sont certainement pas « strictement linguistiques » : elles concernent par exemple tout aussi bien les conditions de l'énonciation, les circonstances dans lesquelles celle-ci doit avoir lieu pour qu'il y ait véritablement acte illocutoire. Nous avons par conséquent, dans ces « conventions » et dans ces « circonstances » des faits qui relèvent à l'évidence du social. Comment les appréhender ? Comment les intégrer dans une description ou une théorie qui mettrait en relation le linguistique et le social ? C'est ce que n'a pas fait Austin. Cela impliquerait d'ailleurs de renoncer à ce terme de « convention », qui renvoie à une conception contractuelle un peu naïve de la vie sociale, et de rechercher plutôt du côté de la notion d'institution ce qui peut autoriser l'accomplissement de ces actes. Comme on le verra plus loin, O. Ducrot a fort bien perçu le problème, en parlant à propos des actes illocutoires d'une « modification de la situation juridique ».

La notion d'acte perlocutoire pose la question des *effets sociaux* de la parole, entendus comme action d'un agent sur d'autres agents. Dans le champ social, l'activité de parler apparaît ainsi comme autre chose que la manifestation extérieure de rapports sociaux muets par nature : elle est activité sociale au plein sens du terme, et peut être analysée en tant que telle. Austin a souligné le caractère crucial des conditions

d'énonciation dans la formation de la signification (ou de la valeur) du discours, et ce sont évidemment ces conditions qu'il faudrait spécifier d'un point de vue sociologique : nous ajouterons qu'il s'agit aussi de prendre en considération les conditions de réception du discours, c'est-à-dire de se placer du côté du destinataire, et de spécifier tout aussi bien les circonstances de l'audition que celles de l'énonciation proprement dite.

Des enseignements analogues peuvent encore être tirés, non pas de la théorie elle-même, dans son état le plus « achevé » (nous mettons ce mot entre guillemets, car Austin serait le dernier à considérer sa théorie comme achevée), mais des échecs successifs rencontrés par le philosophe tout au long de ses investigations : échec à trouver un critère grammatical permettant d'isoler les performatifs ; échec à vouloir isoler des « performatifs explicites » ; échec relatif, enfin, de l'essai de classification des types d'actes illocutoires. Ces échecs, comme nous l'avons dit, font partie de la méthode du philosophe, qui choisit délibérément d'explorer chacune des voies qui s'offrent à la réflexion jusqu'au moment où elles conduisent à des impasses, et leur relation constitue un renseignement précieux pour qui s'intéresse à des sujets voisins.

Le deuxième échec (celui de la recherche des performatifs explicites) est peut-être le plus instructif. En effet, tandis que le premier (recherche d'un critère grammatical) pouvait être imputé à une certaine « naïveté » (évidemment délibérée) de croire que la valeur des énoncés se révélerait directement au niveau de la forme sous laquelle ils se présentaient, le second procède d'une démarche dont la fécondité a été souvent démontrée en linguistique, consistant à distinguer soigneusement la forme apparente des énoncés de leur organisation sous-jacente, par exemple une « structure de surface » et une « structure profonde ». Or, ici, cette méthode ne mène à rien de véritablement consistant, pas plus que n'aboutira de manière convaincante la tentative pour élaborer une classification des valeurs illocutoires de l'énonciation prenant pour point de départ une liste de verbes. Pour nous, ces échecs suggèrent à nouveau qu'il serait nécessaire d'intégrer à la théorie une analyse plus systématique de ces fameuses « circonstances » et de ces « conventions » qui conditionnent la réussite des actes performatifs. Cela n'implique pas, cependant, que la linguistique au sens strict n'ait plus rien à dire sur les actes illocutoires et qu'il faille sans autres précautions rejeter la question de leur spécificité dans l'« extra-linguistique ».



#### *Les maximes conversationnelles de Grice*

(Résumé)

La question que se pose Grice est celle de savoir comment on peut rendre compte de certaines façons de dire les choses sans les dire vraiment, particulièrement dans les situations de conversations, qu'il appelle « implicatures » (« implicatures » en anglais).

Pour cela, il fait appel à un *principe de coopération* général et à différentes *règles conversationnelles* liées au principe général et qui, acceptés tacitement par les différents locuteurs d'un dialogue, permettraient de comprendre le mécanisme de l'implicature.

Pour saisir les implicatures contenues dans un discours, il faut que le destinataire de ce discours suppose chez le locuteur le respect des principes de coopération et autres règles conversationnelles : sachant que le locuteur obéit à un principe d'économie, ou qu'il accepte le jeu de la coopération, je puis déduire que ce qu'il me dit comporte telle ou telle information implicite.

(Suite page 40)

(Suite de la page 39)

Exemple :

- Je n'ai plus d'essence.
- Il y a un garage au coin de la rue.

Principe de pertinence : si mon interlocuteur me dit cela, c'est que l'existence de ce garage est en rapport avec mon problème. Il implique que : ce garage vend de l'essence (ou du moins mon interlocuteur a de bonnes raisons de le penser), qu'il est probablement ouvert, etc.

Le schéma de Grice est intéressant, en ce qu'il est différent de celui, traditionnel, calqué sur le couple signifiant/signifié, ou discours/contenu, que l'on consentait à la rigueur à compléter en acceptant une certaine dose d'ambiguïté qui ne serait levée que par le contexte. Ici, au contraire, on a d'emblée trois éléments : discours ; règles conversationnelles ; sens.

En adoptant un symbolisme mathématique évident, on pourrait écrire :

Règles conversationnelles \* discours = implications

Et : contenu explicite + implications = signification

François Flahault (1979) se pose la question des présupposés psychologiques de ces maximes. Il fait remarquer à juste titre que le principe de coopération, et les autres règles, ne sont pas nécessairement respectés (rapports de force, etc.), ce que Grice, d'ailleurs, ne nie pas. Je partage avec lui l'idée que ce principe ne rend compte que d'une partie des situations de locution ou de conversation, mais j'insisterai, quant à moi, plus sur les aspects sociologiques de la question que sur les aspects psychologiques.

En effet, on se trouve ici à peu près devant la même question que dans le cas des énoncés performatifs : d'où vient que ces règles sont respectées (à supposer qu'elles le soient), sinon parce qu'elles sont instituées, éventuellement sous forme de principes moraux (par exemple « dites la vérité ») qui sont évidemment d'ordre social.

Il faut préciser que l'on doit être prudent avant de décréter que les « règles conversationnelles » seraient indispensables à l'étude de la parole « en acte », et se rendre compte que toute la question est de savoir à quel moment il devient nécessaire de les introduire.

(cf. Recanati, 1981, p. 20)

\*\*

*Pragmatique dans la langue, ou pragmatique hors de la langue ? Oswald Ducrot (et al.) et la pragmatique intégrée*

(Résumé)

Les théories précédentes sembleraient impliquer un recours à l'« extra-linguistique » pour toute recherche pragmatique (sur les actes de langage, l'implicite etc.)

Ce n'est pas l'avis de O. Ducrot, qui pense que la langue comporte des indications pragmatiques, et que l'on peut les étudier en tant que telles.

Pour cela il faut redéfinir la notion de *signification*, qui deviendra une suite de fonction agissant sur la situation d'énonciation pour produire du sens. Le linguiste peut étudier d'une même manière (et dans certains cas) cette signification, à laquelle il suffira ensuite d'appliquer l'image que l'on se fait de la situation de discours pour obtenir le sens. C'est ce qu'on peut appeler la *pragmatique intégrée*.

(Cette présentation résumée est très grossière et approximative, mais l'idée générale y est ; on verra ça plus en détail).

Les hypothèses de O. Ducrot n'éliminent pas la question de la situation de discours, et de la représentation que s'en fait l'auditeur : elles précisent le moment où il devient nécessaire de faire intervenir cette situation.

Idem pour les lois de discours : elles interviennent le plus tard possible.



#### *William Labov et les vanes rituelles*

Tant par la méthode (en particulier les techniques d'observation des groupes en situation) que par le contenu, sans parler de la sympathie authentique manifestée par le chercheur à l'égard de ceux qu'il étudie, les travaux de William Labov sur le vernaculaire noir américain mériteraient d'être érigés en modèle. Pour ce qui nous concerne ici, c'est plus particulièrement dans l'étude consacrée aux insultes rituelles que nous voyons un apport capital à une science de la parole sociale débouchant sur d'authentiques analyses sociologiques, et ne se limitant pas à interpréter des phénomènes linguistiques dans le cadre d'une théorie sociologique préétablie.

Pour montrer l'intérêt de la problématique des insultes rituelles développée par Labov, nous reprendrons brièvement l'analyse qui est faite d'un échange de répliques entre Stanley et Rel, respectivement « président » et « premier ministre » de la bande des Jets. Dans la hiérarchie des dirigeants, c'est par conséquent Stanley qui est le plus élevé :

- Rel : taisez-vous, s'il vous plaît !
- Stanley : ..... hé, c'est à moi que tu causes ?
- Rel : Ouais. Ta mère, c'est une dinde. (p. 230).

Il est assez facile de saisir intuitivement, sans aucune connaissance préalable de la communauté à l'intérieur de laquelle se déroule cet échange, la signification des deux premières répliques : à l'ordre intimé par Rel au groupe, Stanley répond par un refus qui est aussi une sorte de défi ou de menace. La forme interrogative choisie (« c'est à moi que tu causes ? ») ne doit pas faire illusion : l'acte effectivement accompli par Stanley n'est pas une véritable question. L'examen précis, au-delà de l'intuition qu'on en a, de ce décalage entre l'acte accompli (refus, menace ou défi) et la forme qu'il prend, l'énoncé interrogatif qui sert à le produire, fait l'objet d'une analyse que nous ne reprendrons pas ici, fondée sur la possibilité d'exhiber les conditions sous lesquelles un ordre peut être reçu comme acceptable, et par laquelle on montre que la question de Stanley n'est pas autre chose qu'un défi à l'une de ces conditions.

En revanche, ce qui fait problème pour nous, c'est le contenu de la dernière réplique. Pourquoi Rel dit-il à Stanley « Ta mère, c'est une dinde » ?

Encore plus mystérieux est le fait suivant : cette réplique se trouve clore l'incident, car Stanley choisit à ce moment de ne pas poursuivre (en réalité, l'échange tel qu'il a été enregistré est un peu plus long, mais c'est bien cette réplique qui le conclut). Devons-nous croire que Stanley renonce à réaffirmer sa prééminence de « président », en acceptant de surcroît de se laisser insulter personnellement ? Il n'en est rien, comme Labov va nous le démontrer...

Pour comprendre la véritable signification de la dernière réplique de Rel, il faut passer par la description d'une pratique en usage dans le groupe des Jets (et d'ailleurs dans tous les groupes d'adolescents des ghettos noirs américains étudiés par Labov), qui est l'échange de *vannes*. Une vanne est quelque chose qui ressemble fortement à

(Suite page 42)

(Suite de la page 41)

une insulte, mais qui n'est normalement pas prise comme une insulte personnelle. À une vanne, on se doit de répondre par une autre vanne, tandis qu'une véritable insulte déclenche d'abord une dénégation puis, éventuellement, une suite d'événements plus ou moins prévisibles.

Par exemple (échange de vannes) :

- J.L. : Je vous prends tous jusqu'au dernier.
- Junior : Moi, je prends ta mère.
- Rel : Ta mère, je l'ai déjà prise. (p. 284).

Ou, au contraire (apparition d'une insulte au cours d'un échange) :

- Boot : Ton père, on dirait un cochon qu'a grandi.
- David : mon père... mon père, au moins, il est pas là à faire ba-ba-ba-ba !
- Boot : Hein ? Qu'est-ce que ça veut dire ? Que mon père, i'bégaye ? (p. 264).

Tandis que le premier échange déclenche les rires de l'assistance, dans le deuxième cas, à partir de la réplique de David, le rire cesse, et tout le monde sait qu'on s'achemine vers une dispute ou une bagarre.

Les Jets, comme les Cobras ou les Thunderbirds, pratiquent donc un type particulier d'échanges verbaux, l'échange de *vannes*. Mais à quoi reconnaissent-ils une vanne ? Comment, en particulier, la distinguent-ils d'une insulte personnelle ?

De l'étude d'un grand nombre d'exemples, Labov conclut qu'ils doivent percevoir la vanne comme dérivée d'une forme particulière d'énoncés du type « T(B) est tellement X que P », où T(B) est une cible (target) liée à B : « Ta mère, elle est tellement vieille, qu'elle pète de la poussière ». Par exemple, « Ton père on dirait un cochon qu'à grandi » évoquerait normalement, pour les membres du groupe : « Ton père est tellement gras qu'il ressemble à un cochon qui a grandi ». Plus généralement, la règle suivante permettrait de rendre compte des conditions sous lesquelles un énoncé est normalement reçu comme une vanne :

« Si A émet un énoncé S en présence de B et d'un public C, énoncé qui inclut la référence à une cible liée à B, T(B), dans une proposition P, et si :

- a – B croit qu'A croit que B n'est pas vraie, et
- b – B croit qu'A croit que B sait que P n'est pas vraie,

alors S est une *vanne*, entendue comme « T(B) est tellement X que P » où X représente un attribut péjoratif, et on dit qu'A a lancé une vanne à B. » (p. 271)

Remarquons que cette règle, telle qu'elle est énoncée, n'indique pas que la vanne serait directement reconnaissable à sa forme, à l'agencement du matériau linguistique : ce ne serait plutôt qu'à la *condition préalable* que « B croie qu'A croit etc. », que B pourra assimiler ce qu'il a entendu à quelque chose de la forme « T(B) est tellement X que P ».

Cette règle se range, dans la terminologie de Labov, dans la catégorie des *règles d'interprétation* : la règle d'interprétation permet à celui qui reçoit un énoncé de le traduire en termes d'action. Ici, il s'agit de déterminer si l'action doit être reçue comme une vanne ou comme une insulte personnelle. Symétriquement, il existe des *règles de production* qui, compte tenu d'une action visée par le locuteur, indiquent la forme que doit prendre son discours. Enfin, on peut aussi s'intéresser aux *règles de mise en séquence* qui relient directement les actions entre elles. Ici, on peut énoncer une règle de mise en séquence particulièrement simple :

« La réponse à une vanne est une autre vanne » (p. 275)

À noter qu'il n'est pas question d'un quatrième type de règles, qui serait constitué par les règles de mise en séquence des énoncés entre eux : Labov étudie cependant la question de l'enchantement des vanes au plan du contenu, montrant par exemple qu'on ne peut pas répliquer à une vane « T(B) est tellement X que P » par une vane où l'on se contenterait de modifier X sans modifier P. Sont également exhibées certaines règles d'interprétation très générales, par exemple celle qui permet de comprendre comment une affirmation peut avoir valeur de question au cours d'un échange quelconque :

« C'est qu'une règle de discours simple et invariable est ici à l'œuvre, fondée sur le concept de savoir partagé, concept que nous introduirons en classant tous les faits rapportés soit comme des faits A, soit comme des faits B, soit comme des faits AB. En effet, tout dialogue comporte un accord tacite selon lequel il existe des faits que A connaît, mais que B ignore ; d'autres que B connaît et que A ignore ; d'autres enfin qui sont connus de A et de B. La règle d'interprétation est donc aisée à écrire :

Si A affirme quelque chose à propos d'un fait B, cela s'entend comme une demande de confirmation. » (p. 229)

Jusqu'ici, le cadre d'analyse rappelle beaucoup celui de Grice, dans la mesure où, pour comprendre le sens « véritable » d'un énoncé (c'est-à-dire celui que lui donne un auditeur en situation, membre de la collectivité étudiée), on suppose que certaines règles connues des interlocuteurs et respectées par eux leur permettent de constituer effectivement ce sens. La distinction établie entre les énoncés et les actions rappelle également la démarche d'Austin, et permet à l'auteur de distinguer les différents types de règles que nous venons de mentionner.

Mais l'analyse de Labov ne se limite pas à l'explicitation de telles règles de discours. Elle se développe en effet dans la direction d'une interprétation sociologique particulièrement séduisante et fine, à propos de laquelle l'auteur marque sa dette envers Erwing Goffman, qui la lui aurait suggérée.

La notion centrale autour de laquelle s'articule cette interprétation est celle de *rituel*. L'échange de vanes y apparaît comme une sorte de jeu possédant ses règles propres, se déroulant sur un terrain distinct des autres terrains sur lequel se rencontrent, s'affrontent éventuellement, les membres du groupe : « Il se maintient tout au long du jeu une distance symbolique considérable, qui sert à isoler l'événement des autres types d'interaction verbale » (p. 277). Les vanes ne sont donc pas du tout assimilables à des espèces d'insultes atténuées : ce sont des *insultes rituelles*, liées à un domaine d'activités du groupe nettement distinct des autres domaines où s'agent les relations entre les membres.

Dès lors, il devient possible de comprendre la signification de la dernière réplique de Rel à Stanley, et l'étonnante sérénité qui préside au dénouement d'un conflit que l'on sentait s'amorcer. En lançant, « Ta mère, c'est une dinde », Rel remplaçait très habilement sur le plan du rituel un dialogue engagé ailleurs, qui menaçait, du fait de l'attitude provocatrice de Stanley, de tourner à l'affrontement réel :

« Ce qui arrête Stanley après qu'il a décidé d'en faire une affaire personnelle, c'est que Rel, par sa vane, redéfinit la situation comme étant une situation rituelle ; librement traduit, son message dit : "Qu'est-ce que tu as à insister ? C'est un jeu, et tu le sais bien – à moins que ta mère soit réellement une dinde ?" Bref, pour Stanley, persister à prendre la situation au sérieux, c'est admettre que cela pourrait être vrai, que sa mère pourrait être réellement une dinde. » (p. 287).

Rel aurait par conséquent utilisé la technique de la « vane appliquée », consistant à entrer dans le jeu de la vane, avec ce que cela comporte comme règles spécifiques,

(Suite page 44)

(Suite de la page 43)

pour faire évoluer une situation : ici, pour se tirer d'un mauvais pas dans ses relations au chef de la bande.

Il est tentant de pousser plus loin dans la direction indiquée par Labov et Goffman, en acceptant de courir le risque de s'écarter un peu de l'interprétation qu'ils ont exactement en vue.

En effet, l'idée de rituel suggère quelque célébration collective ou le groupe referait son unité, probablement souvent ébranlée par les luttes pour la domination ou pour les positions dans cette micro-société que constitue la bande. Comme caricature de la bagarre, le jeu des vanes, affrontement purement verbal, épuré de tout enjeu sérieux, pourrait être d'abord une représentation (au sens théâtral) de la lutte bien réelle qui oppose les individus dans le groupe. Mais d'autre part – et sous cet aspect les insultes rituelles auraient une fonction beaucoup plus importante que celle, cathartique, de simulacre – l'échange de vanes serait aussi le moment où le groupe choisit de communier dans une sensibilité collective dont les rires des spectateurs manifestent la force : l'occasion souvent renouvelée de réactiver une sorte de conscience collective ou de principe unificateur du groupe. Dans cette perspective, Stanley, du fait de sa propre position de chef, se trouverait d'autant mieux enfermé par la vanne de Rel. Car le rituel de la vanne, comme jeu de la cohésion du groupe, serait aussi d'une certaine manière, le jeu du chef : qui, moins que le chef, pourrait se permettre de passer outre au rituel unificateur en persistant à se placer au niveau de l'affrontement réel ?

Ce travail de Labov peut véritablement être considéré comme le prototype d'une étude de sociologie de la parole : ce qui ne signifie pas que son analyse soit aisément transposable à des situations différentes, en particulier du fait que les groupes qu'il a étudiés étaient petits et relativement homogènes. On se trouvera généralement confronté à des situations beaucoup plus complexes : s'il n'est pas douteux, par exemple, que certaines catégories d'échanges ressortissent véritablement au rituel dans beaucoup des débats qui agitent la société française contemporaine, vouloir désigner et isoler cet espace parmi la multitude de ceux où s'enchevêtrent les débats entre agents sociaux est une entreprise particulièrement difficile, comme il paraît difficile d'énoncer des règles plausibles permettant de rendre compte de ces rituels.

Pour l'instant, gardant en réserve toute la richesse potentielle que recèle ce type d'analyse, nous en retiendrons essentiellement les idées suivantes :

- un échange suivi de discours se déroule en principe à l'intérieur de certains espaces définis : ici, dans l'espace rituel des vanes ou, par exemple, dans l'espace des insultes personnelles et des affrontements réels (mais il peut y en avoir d'autres) ;
- celui qui reçoit un discours doit par conséquent posséder la compétence lui permettant de discerner dans lequel des espaces possibles est censée se dérouler la suite de l'échange, et construire en fonction de cette appréciation la signification de ce qu'il entend. Dans l'échange, il peut disposer parfois de certaines possibilités et capacités stratégiques, illustrées ci-dessus par l'habileté de Rel à changer de terrain lorsque l'espace de l'échange ne lui convient pas. En tout cas,
- il arrive à l'auditeur de se tromper, ou de choisir délibérément de se tromper. Labov signale des exemples de vanes ayant été prises pour des insultes personnelles, ce qui a pu conduire parfois à la mort d'un homme : « il suffit d'un locuteur inexpérimenté ou d'une situation inhabituelle pour que la

convention, la sauvegarde rituelle, s'effondre – et ce n'est pas là un danger négligeable » (p. 288).

### Sens, référentiel, champs sémantiques

(Résumé)

#### *Le travail de l'auditeur...*

Les théories étudiées précédemment mettent en évidence (en creux) le travail de l'auditeur : reconnaître les actes illocutoires et les rapporter aux « conventions » (ou à la « transformation juridique de la situation) qui le rendent possible ; adhérer au « principe de coopération » et l'appliquer à la recherche des implications (Grice, 1979) ; réaliser l'instanciation des variables référentielles et argumentatives, etc.

Pour effectuer ce travail, l'auditeur doit se faire une représentation de l'univers dans lequel s'inscrit le discours.

Le schéma que je propose consiste à faire intervenir une étape intermédiaire, qui serait la mise en œuvre d'un *référentiel*. Le référentiel est un « espace de représentations », ou une potentialité de représentations associées à un discours, et non pas l'ensemble lui-même de ces représentations.

Un exemple sera développé : « je ne veux pas le savoir », dont on peut faire successivement : une analyse sémantique (au sens traditionnel), pragmatique (au sens de Grice, puis au sens de Ducrot), et de sociologie de la parole, en faisant intervenir des représentations de la situation de discours.

On verra mieux tout cela à propos du Jugement Dernier.

#### *...et celui de l'analyste de discours*

Le paradoxe de l'analyse : ce dont on dispose le plus facilement, ce sont des paroles émises par des locuteurs, et non pas de réactions des auditeurs. (Si l'on dispose de réactions, ce sont encore des paroles de locuteurs) [manuscrit illisible].

Il en résulte que la position de l'analyste lui-même doit être prise en considération : une analyse valide doit également rendre compte de cette position. On retrouve ici un problème fort général, qui est celui relevé par Lévi-Strauss dans son commentaire du « fait social total » selon Mauss.

L'idée de référentiel implique, comme nous l'avons vu, qu'un même discours peut avoir plusieurs sens, selon le choix fait. Mais elle n'exclut pas non plus (elle suggère même) que le même sens peut être obtenu par différents référentiels : nous dirons que ces référentiels sont alors « équivalents » ou « harmoniques » relativement à ce discours.

Il peut arriver, il arrive fort heureusement assez souvent, que l'on puisse inférer le sens visé par un discours : si, par exemple, ce discours se présente comme un ordre, est émis dans des circonstances et sous une forme telle que l'analyste puisse avoir la quasi-certitude qu'il s'agit bien d'un ordre, la tâche est plus facile. En effet, il aura alors à se demander quels sont les traits d'un référentiel possible (parmi un ensemble de référentiels équivalents) qui permettraient à un auditeur de conclure qu'il doit obéir. La tâche de l'analyste est alors de construire de tels référentiels, et, éventuellement, au moyen de données complémentaires sur la situation d'énonciation et sur les caractéristiques du destinataire, de chercher lequel d'entre eux pourrait plausiblement être celui de l'auditeur.

(Suite page 46)

(Suite de la page 45)

## Références

- Anscombre Jean-Claude & Ducrot Oswald (1976) “L’argumentation dans la langue”, *Langages*, n° 42, juin.
- Aristote (1974) *Les topiques*, Paris, Vrin.
- Arnaud Antoine & Nicole Pierre (1970) *La logique ou l’art de penser*, Paris, Flammarion.
- Austin John Langsham (1970) *Quand dire, c’est faire*, Seuil, (*How to do Things with Words*, Oxford University Press, 1962).
- Barthes Roland (1964) “Éléments de sémiologie”, *Communications*, n° 4, Paris, Seuil.
- Baudrillard Jean (1976) *Pour une critique de l’économie politique du signe*, Paris, Gallimard collection “Tel”.
- Benveniste Emile (1966) *Problèmes de linguistique générale 1*, Paris, Gallimard coll. “Tel”.
- Benveniste Emile (1974) *Problèmes de linguistique générale 2*, Paris, Gallimard coll. “Tel”.
- Bernstein Basile (1975) *Langage et classes sociales*, Paris, Minuit.
- Boudon Raymond (1971) *La crise de la sociologie*, Genève, Droz.
- Boudon Raymond (1977) *Effets pervers et ordre social*, Paris, PUF.
- Bourdieu Pierre (1971) “Genèse et structure du champ religieux”, *Revue Française de Sociologie*, n° 12.
- Bourdieu Pierre (1976) “Le champ scientifique”, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 2-3, juin.
- Clastres Pierre (1974) *La société contre l’état*, Paris, Minuit.
- Chomsky Noam (1971) *Aspects de la théorie syntaxique*, Paris, Seuil.
- Devereux Georges (1980) *De l’angoisse à la méthode*, Paris, Flammarion.
- Ducrot Oswald, Todorov Tzvetan, Sperber Dan, Safouan Moustafa & Wahl François (1968) *Qu’est-ce que le structuralisme ?*, Paris, Seuil.
- Ducrot Oswald, Todorov Tzvetan (1972) *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
- Ducrot Oswald (1972) “De Saussure à la philosophie du langage”, préface *In* John R. Searle *Les actes de langage*, Paris, Hermann (*Speech Acts*, Cambridge University Press).
- Ducrot Oswald (1972) *Dire et ne pas dire, principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann.
- Ducrot Oswald (1973) *La preuve et le dire*, Paris, Mame.
- Ducrot Oswald (1978) “Présupposés et sous-entendus (réexamen)”, *In* *Stratégies discursives*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- Ducrot Oswald (1979) “Les lois du discours”, *Langue française*, n° 42, mai.
- Ducrot Oswald (1980) “Analyses pragmatiques”, *Communications*, n° 32.
- Ducrot Oswald et al. (1980) *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
- Ducrot Oswald (1980) *Les échelles argumentatives*, Paris, Minuit.
- Ducrot Oswald (1981) “L’argumentation par autorité”, *L’argumentation* (ouvrage collectif), Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- Durkheim Emile (1968) *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF.
- Durkheim Emile (1969) *Journal sociologique*, Paris, PUF.
- Durkheim Emile (1973) *De la division du travail social*, Paris, PUF.
- Durkheim Emile (1975) *Textes 1 - Éléments d’une théorie sociale*, Paris, Minuit.

- Durkheim Emile (1976) *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF.
- Durkheim Emile (1997) *Texte 2 - Religion, morale, anomie*, Paris, Minuit.
- Durkheim Emile (1997) *Texte 3 - Fonctions sociales et Institutions*, Paris, Minuit.
- Escarpit Robert (1970) *Le littéraire et le social*, Paris, Flammarion.
- Flahault François (1979) "Le fonctionnement de la parole. Remarques à partir des maximes de Grice", *Communication*, n° 30, pp. 73-79.
- Fontanier Pierre (1977) *Les figures du discours*, Paris, Flammarion.
- Goldmann Lucien (1959) *Le dieu caché*, Paris, Gallimard.
- Goldmann Lucien (1966) *Sciences humaines et philosophie*, Paris, Gonthier.
- Goldmann Lucien (1967) "Épistémologie de la sociologie", *In Logique et connaissance scientifique* (sous la direction de Jean Piaget), Paris, Gallimard.
- Greimas Algirdas Julien (1976a) *Maupassant, la sémiotique du texte : exercices pratiques*, Paris, Seuil.
- Greimas Algirdas Julien (1976b) *Sémiotique et sciences sociales*, Paris, Seuil.
- Greimas Algirdas Julien (1979) *Introduction à l'analyse du discours en sciences sociales*, Paris, Hachette.
- Grice Herbert Paul (1975) "Logic and Conversation" in Cole Peter & Morgan Jerry L. (dir), *Syntax and Semantics, Vol. III, Speech Acts*, New York, Academic Press, pp. 41-58 (trad. "Logique et conversation" *Communications*, n° 30, 1979, pp. 57-72).
- Jakobson Roman (1973) *Six leçons sur le son et le sens*, (préface de Claude Lévi-Strauss), Paris, Seuil.
- Kuhn Thomas Samuel (1972) *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion.
- Labov William (1976) *Sociolinguistique*, Paris, Minuit.
- Labov William (1978) *Le parler ordinaire*, Paris, Minuit.
- Latour Bruno & Fabbri Paolo (1977) "La rhétorique de la science", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 13, février.
- Lévi-Strauss Claude (1958) *Anthropologie structurale*, Paris, Plon.
- Lévi-Strauss Claude (1973) *Anthropologie structurale, deux*, Paris, Plon.
- Maingueneau Dominique (1976) *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette.
- Maingueneau Dominique (1981) *Approche de l'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.
- Marandin Jean-Marie, Lecerf Yves & Sumpf Joseph (1979) "Analyse de discours et linguistique générale", *Langage*, n° 55, septembre.
- Marcellesi Jean-Baptiste & Gardin Bernard (1974) *Introduction à la socio-linguistique*, Paris, Larousse.
- Mauss Marcel (1950, 1<sup>ère</sup> éd.) *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF (1968, 4<sup>ème</sup> éd.).
- Mauss Marcel (1925) "Essai sur le don", *L'Année Sociologique*, seconde série, 1923-1924.
- Mauss Marcel (1969) *Œuvres III*, Paris, Minuit.
- Mounin Georges (1970) *Introduction à la sémiologie*, Paris, Minuit.
- Pêcheux Michel (1969) *Analyse automatique du discours*, Paris, Dunod (collection Science du comportement).
- Perelman Chaïm & Olbrechts Tyteca Lucie (1970) *Traité de l'argumentation*, Bruxelles, Editions de l'Institut de Sociologie.
- Piaget Jean (1967) *Études sociologiques*, Genève, Droz.
- Propp Wladimir (1965) *Morphologie du conte*, (1970), Paris, Seuil, coll. Points.

(Suite page 48)

---

(Suite de la page 47)

- Recanati François (1981) *Les énoncés performatifs*, Paris, Minuit.
- Regnier André (1974) *La crise du langage scientifique*, Paris, Anthropos.
- Saussure (de) Ferdinand (1972) *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- Searle John R. (1972) *Les actes de langage*, Paris, Hermann.
- Troubetzkoy Nicolaï Sergueïevitch (prince) (1949, 1<sup>ère</sup> ed.) *Principes de phonologie*, Paris, Klincksieck.
- Vignaux Georges (1976) *L'argumentation, essai d'une logique discursive*, Genève, Droz.
- Weber Max (1965) *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon.
- Weber Max (1967) *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon.
- Weber Max (1971) *Économie de la société*, Tome premier, Paris, Plon.
- Weinrich Harald (1973) *Le temps*, Paris, Seuil ■

## Le jugement dernier

*(Extrait d'un travail en cours sur la sociologie de la parole)*

Jacques Girin

Janvier 1982

*« Comme d'habitude, je tiens à signaler que,  
comme d'habitude (et comme d'habitude,  
plusieurs personnes ombrageuses pour qui j'ai  
de l'affection en auront de l'humeur),  
la délégation viennoise n'a pas été invitée. Si  
malgré cela, quelque freudien résolu arrive à se  
glisser dans ces pages, qu'il (ou elle) soit averti  
qu'un certain nombre de pièges cruels y ont été  
disposés ça et là.  
(Wladimir Nabokov : Roi, Dame, Valet)*

### Premier exemple d'application : le jugement dernier<sup>1</sup>

Le tympan de l'église abbatiale Sainte Foy de Conques, dans le Rouergue, représente un Jugement Dernier.

Il peut paraître paradoxal d'inclure dans un travail consacré à la parole sociale un commentaire sur le tympan d'une église romane. Aussi devons-nous indiquer, avant d'aborder le sujet de cette section, les raisons de notre choix et les objectifs précis que nous poursuivons dans cette entreprise.

Au stade où nous en sommes, il est nécessaire de montrer que certaines des notions que nous avons introduites peuvent avoir un caractère opératoire pour la compréhension de ce qui est en jeu dans les processus discursifs, et peuvent déboucher en particulier sur des éléments relativement précis de méthode d'analyse. Mais il n'est pas encore possible de le faire en affrontant directement des discours réels. Par ailleurs, les petits exemples construits dont nous avons déjà usé, ne suffisent pas véritablement à saisir ce caractère opératoire<sup>2</sup>.

Or il se trouve que l'image, bien que réputée plus difficile à analyser que le texte, présente de ce point de vue certains avantages de simplicité, à condition de la choisir convenablement : le caractère *ad hoc* de l'exemple se justifiant du fait qu'il ne s'agit pour l'instant que d'illustrer une démarche d'analyse et des concepts, et non faire une véritable démonstration de leur utilisation possible.

En effet, une image ne comporte pas, en principe (il faudrait nuancer), de dimension temporelle. On peut l'embrasser d'un seul regard, se concentrer sur un élément, puis sur un autre, sans que le cheminement de l'exploration soit imposé de quelque manière que ce soit. Pour la circonstance, cela simplifie effectivement notre problème : la notion de référentiel en particulier est beaucoup plus difficile à isoler

(Suite page 50)

1. L'idée développée dans ce chapitre est née lors d'une session de vacances du SESTRUC (séminaire de sémantique structurale) tenue à Conques en Juillet 1980, et n'a pu être développée qu'en utilisant sans vergogne le savoir des autres participants, puis en écoutant les suggestions et les critiques qu'ils ont bien voulu formuler au cours des séances ordinaires du même SESTRUC. Je remercie tout particulièrement Jean-Pierre et Colette Deramble, Violaine Houdard, Patrick Merot, Isabelle Renaud-Chamska, et Annick Sauvalle, qui ne doivent cependant pas être considérés comme responsables des hérésies qui pourraient s'être glissées dans ce commentaire.
2. Cette phrase fait explicitement référence aux petits exemples utilisés dans le texte précédent [NDLR].

(Suite de la page 49)

dans le cas du discours, du fait précisément des stratégies d'utilisation de la dimension temporelle, laquelle ne pourra être prise en considération qu'au prix de l'introduction d'autres notions. Par ailleurs, une représentation figurée n'est pas (ou peu) médiatisée par un code, ne se trouve pas entièrement livrée à l'« arbitraire du signe », est par conséquent plus proche d'une représentation au sens où nous l'entendons : l'évacuation du matériau linguistique est un avantage. Enfin, si les éléments de conceptualisation que nous venons de poser en vue d'une analyse de la parole sociale permettent du même coup de traiter certaines représentations figurées, il ne saurait y avoir à cela aucun inconvénient majeur, bien que nous n'ayons pas l'intention de nous orienter ici plus avant dans cette direction.

Soit pour l'image, concédera-t-on. Mais pourquoi celle-ci ? Pourquoi pas, par exemple, l'analyse d'une publicité contemporaine, dont on pourrait admettre plus facilement quelle fasse partie d'une sorte de parole sociale, d'une argumentation ?

Nos raisons tiennent en deux points.

Premièrement, et ceci est capital dans notre démarche, notre propos n'est pas à proprement parler de présenter une analyse ou un commentaire du Jugement Dernier en tant que tel, qui se situerait par exemple sur le même plan que ce que peuvent en dire des spécialistes qualifiés, historiens de l'art et de la religion en particulier. Ce que nous avons précisément en vue, c'est une réflexion sur la manière dont nous pouvons comprendre une représentation de ce genre, c'est-à-dire construire pour nous-mêmes un sens prenant en considération l'ensemble des éléments figurés qui nous sont visibles. Étant entendu que tel ou tel élément symbolique, par exemple, absolument lumineux pour le chrétien ou pour l'érudit de l'époque, peut parfaitement nous échapper en totalité – nous demeurer invisible – mais que, en revanche, la présence de détails reconnaissables par nous, tels qu'une lampe, un vêtement, un animal, etc., doit attirer notre attention et nous forcer à nous interroger sur leur contribution propre à la signification d'ensemble. En ce sens, l'analyse de notre propre compréhension d'une image publicitaire est plus difficile, soit que ces images provoquent chez nous une sorte de rejet lorsqu'elles ne nous sont pas destinées, soit que les évidences par lesquelles elles nous pénètrent sont plus difficiles à isoler. Autrement dit, il y a probablement une « distance optimale » à laquelle l'analyse de notre processus de compréhension peut se faire dans les meilleures conditions, et le Jugement Dernier nous semble se situer à peu près à cette distance.

Deuxièmement, le Jugement Dernier peut, à plusieurs titres, être assimilé à une « parole sociale ». Il peut en particulier être considéré comme une sorte d'argumentation, dans la mesure où il est possible de lui assigner une conclusion : l'effet recherché devait être selon toute vraisemblance mais peut-être « entre autres » d'inspirer l'attirance pour le paradis et l'horreur de l'enfer, et de concourir ainsi à ce que le pèlerin en route vers Saint Jacques de Compostelle renforçât sa conviction dans la bonté et la vérité des enseignements de l'Église. Il va de soi que le Jugement Dernier est également bien autre chose : une œuvre d'art, un témoignage historique, l'expression d'une sensibilité religieuse, un assemblage de pierres, etc. Mais, parmi tout cela, nous pouvons légitimement le considérer comme une argumentation comportant une certaine conclusion. Nous adopterons par conséquent cette conclusion comme le sens principal auquel notre travail d'interprétation devrait aboutir, pour se trouver en harmonie avec ce que nous supposons être le but visé.

Installons-nous donc sur le parvis de l'église, de préférence en fin d'après-midi, pour jouir du spectacle du tympan au moment où le soleil couchant en ravive les couleurs. Nous sommes dans une position favorable pour observer le défilement des groupes de visiteurs et pour écouter les commentaires que leur inspire le Jugement Dernier, ainsi

que les explications des guides bénévoles (fort érudits) qui se mettent à leur disposition.

Ces explications<sup>3</sup> constituent, si l'on veut, le commentaire classique du tympan à l'usage du spectateur du XX<sup>e</sup> siècle.

Ce commentaire classique (CC) ne manque certainement pas d'intérêt, loin de là, ni même de pittoresque. Il présente cependant pour nous un grave défaut : si l'on admet, comme nous le faisons, que le sens visé principalement par une telle représentation est bien d'inspirer l'attrance pour le paradis et l'horreur de l'enfer, le CC ne nous éclaire pas beaucoup sur la manière dont cette conclusion peut être perçue ou construite.

Mais peut-on dire qu'elle le soit ? Rien n'est moins certain. De fait, la plupart de ceux qui observent la composition s'accordent à reconnaître que la scène du paradis leur inspirerait facilement un léger sentiment d'ennui, tandis que celle de l'enfer, bien qu'assurément remplie d'abomination, évoque une certaine vitalité, et attire en tout cas particulièrement l'attention. Certes, la scène paradisiaque est empreinte de calme et de paix, mais la contemplation de cet "alignement presque monotone des élus au visage impassible", comme l'écrit J-C. Fau, éloigne la plupart d'entre nous de l'idée que nous nous faisons de la joie et du bonheur. Bien sûr, ce qui arrive aux damnés n'est guère plaisant, et personne ne voudrait se trouver à leur place, mais certains des petits démons, eux, ont l'air de bien s'amuser... Et si l'on accepte tout de même de considérer l'enfer comme repoussant, le paradis peut difficilement recevoir des qualificatifs plus vigoureux que « calme » ou « paisible », sur cet axe de l'attrance et de l'horreur où l'on voudrait le situer.

Au total, l'effet produit est dissymétrique. Faut-il supposer qu'il s'agirait là du résultat de l'application d'un schéma habituel ou traditionnel, qui voudrait que l'on joue plus sur la crainte que sur le désir, ou encore d'une volonté propre à l'artiste d'agencer sa composition de cette manière ? Ce n'est qu'en désespoir de cause qu'on devrait se résoudre à adopter ce genre d'hypothèse, qui serait difficile à soutenir dans ce cas précis. En effet, la surface sur laquelle s'étend le paradis est beaucoup plus importante que celle de l'enfer, et il serait peu vraisemblable qu'elle puisse ne comporter aucun élément signifiant par rapport au sens principalement visé, et que tous ces derniers se trouveraient concentrés dans l'espace le plus réduit de la composition.

Le CC contribue d'une certaine manière à compenser le faible pouvoir évocateur des scènes du paradis pour le spectateur contemporain, en l'éclairant sur une symbolique largement oubliée, qui associe par exemple la palme aux martyrs, ou les lampes aux vierges sages. Ce faisant, il renvoie à quelques textes mieux connus de l'Ancien et du Nouveau Testament. Mais la dissymétrie demeure. Car, si l'on apprend ainsi qui sont les principaux personnages du paradis – ce que la plupart des visiteurs moyennement cultivés seraient bien incapables de deviner –, et les raisons de leur présence en ce lieu, on saisit toujours aussi mal ce qu'ils y font, et surtout les sentiments qu'ils y éprouvent. De l'autre côté, en revanche, la représentation possède un pouvoir d'évocation beaucoup plus immédiat : on souffre sans ambiguïté avec celui qui, par exemple, se fait arracher la langue, et l'on devine assez facilement que le personnage ainsi représenté doit figurer un menteur, ou quelque chose d'analogue (le CC parle de calomnie), sans qu'il soit nécessaire de convoquer des réminiscences de textes sacrés.

Par conséquent, à moins de supposer, soit une maladresse de l'artiste, soit une visée autre que celle que nous lui avons prêtée, nous devons bien admettre que nous ne comprenons pas grand-chose à cette représentation. Plus exactement, notre

(Suite page 52)

3. Nous utilisons ici un certain nombre de commentaires entendus sur place, en particulier ceux des membres du SESTRUC déjà cités ainsi que le livre de J-C. Fau cité en référence.

(Suite de la page 51)

compréhension doit être très différente de celle du public pour qui elle a été réalisée. D'un autre point de vue, il est certain que nous sommes capables d'y associer des significations éventuellement plus riches dans certaines dimensions : par exemple, dans la dimension artistique, des relations avec des œuvres postérieures. Le Jugement Dernier n'est donc pas pour nous « dépourvu de sens », mais le sens construit par nous diffère, selon toute vraisemblance, de celui visé par l'auteur et compris par le public du temps.

L'examen du contenu du CC peut nous aider à mieux saisir le processus de compréhension qui est le nôtre, en tant que spectateur contemporain, face à une œuvre de ce genre. Ce contenu peut se répartir en effet en quatre dimensions distinctes :

- L'évidence physique : attitudes de calme ou de repos au paradis, et surtout supplices des damnés.
- Le symbolisme religieux, explicité en particulier par les commentaires relatifs aux attributs des personnages du paradis : palmes des martyrs, lampes des vierges, livres des apôtres, parchemins des prophètes, bâton de l'ermite, flambeaux, instruments de la passion, etc.
- L'anecdote ou la légende historique : le péché de Charlemagne, le chevalier entré à cheval dans l'église, le braconnier des terres de l'abbaye.
- La dimension artistique : « faveur des sculpteurs pour le détail », habileté de l'artiste, etc.

De ces quatre dimensions, seule la première contribue directement au sens visé, c'est-à-dire nous place sans médiation sur l'axe attirance/répulsion. À ceci près que, comme nous l'avons noté, le pôle de la répulsion est marqué plus clairement que celui de l'attraction.

La deuxième contribue également au sens visé, mais à condition d'être médiatisée par une référence à des textes qui font en général partie de la culture religieuse du spectateur contemporain. Ce dernier ne peut cependant pas, dans la plupart des cas, « décoder » tous les éléments qui permettent ce renvoi, et le commentaire (CC) est nécessaire. En tout état de cause, même dans le cas où le symbolisme utilisé est connu, l'image ne parle pas directement, mais seulement par le procédé d'une sorte d'« anaphore externe » (pour employer le vocabulaire de Latour & Fabbri, 1977) par laquelle le discours ne peut prendre sens que par rapport à d'autres discours.

On peut imaginer que la troisième devait comporter une sorte de valeur pédagogique pour le spectateur du XII<sup>e</sup> siècle, particulièrement s'il était de Conques, et pouvait reconnaître dans certaines scènes la représentation d'événements connus de lui. Celui du XX<sup>e</sup> siècle y trouve plutôt une source d'attendrissement émerveillé ou de plaisir érudit, qui sort tout à fait de l'axe attirance/répulsion.

Quand à la dimension du commentaire artistique (et non pas, bien sûr, la beauté ou la réussite de la sculpture, qui est un élément essentiel à sa lisibilité), elle est à l'évidence hors de propos par rapport à cet axe.

Pour utiliser le vocabulaire introduit dans la section précédente, le spectateur du XX<sup>e</sup> siècle contemplant et commentant le Jugement Dernier fabrique un sens au moyen d'un référentiel R1 qui comporte essentiellement des représentations et des associations d'images ou d'idées liées aux quatre dimensions précédentes. Malheureusement, ce référentiel ne produit pas, ou ne produit que marginalement, le sens principal que nous pouvions inférer. La plupart des éléments visibles sont interprétés dans d'autres axes que celui de l'attraction et de la répulsion : ils ne sont pas signifiants par rapport à cet axe.

La question se pose alors de savoir ce que pouvait comporter le référentiel R0 normalement mobilisé par le pèlerin du XII<sup>e</sup> siècle, pour « fabriquer » les sentiments d'attraction et de répulsion que nous lui avons prêtés. Pour y répondre directement, il faudrait se plonger dans cette culture ancienne, et d'une certaine manière, se mettre à la place du pèlerin : tâche impossible en droit, mais relativement possible en fait, puisque c'est ce que peuvent prétendre faire des historiens spécialisés dans cette époque et dans cet art, immergés dans les modes de pensée de l'époque par le contact prolongé avec des textes et des œuvres d'art. Par exemple, Michaël Baxandall (1985), dans ses recherches sur la peinture italienne du quattrocento, montre que l'on peut effectivement retrouver des éléments vraisemblables de la perception du spectateur florentin contemporain de Botticelli ou de Fra Angelico en se livrant à une étude minutieuse des textes de l'époque (prêches, contrats commandant des œuvres à des artistes, etc...).

Notre démarche sera différente. Nous allons chercher à construire un référentiel, c'est-à-dire des potentialités d'associations et de représentations, qui permettrait d'aboutir au sens visé. Mais pour le faire, nous partirons de notre propre mode de pensée, et nous chercherons quelles dimensions de ce mode de pensée doivent être prises en considération, et éventuellement modifiées, pour aboutir au sens voulu. Ce référentiel, appelons-le R2, ne sera pas, ou n'aura pas de raison d'être identique à R0 : il lui sera seulement équivalent (notion définie dans la section précédente) relativement au sens principal que nous avons cru pouvoir imputer au Jugement Dernier. Nous pouvons toutefois espérer qu'il sera plus proche de R0 que ne l'était R1, et qu'il permettra éventuellement de formuler des hypothèses ou des questions sur certains traits de la manière de penser du chrétien français du XII<sup>e</sup> siècle.

Pour cela, nous partirons de ce qui nous est visible à nous, en tant que spectateur moyen de notre époque, et nous chercherons quel genre d'associations de pensée pourrait permettre de considérer ces objets comme significatifs par rapport au sens visé.

Or, que voyons-nous le plus directement ? Ce sont d'abord des personnages, d'allures plus ou moins ordinaires ou extraordinaires, dans différentes postures, occupant les uns vis-à-vis des autres des positions diverses ; puis des objets, dont la plupart ne nous apparaissent pas tellement comme des symboles, mais bien plutôt comme des produits, utiles ou inutiles, assez facilement reconnaissables : cannes, clef, vêtements, portes, etc. Il y a aussi quelques animaux, et quelques éléments naturels comme du feu. Pourquoi, dès lors, ne pas conserver nos manières habituelles de penser les personnages et les objets, et considérer cette œuvre comme une sorte de discours sociologique et économique ?

Commençons par l'économie. Nous pouvons l'étudier à partir d'un schéma très simple, qui consiste à distinguer d'abord des éléments naturels, qui, grâce à des outils et à du travail seront transformés ensuite en richesses.

La considération des éléments naturels est moyennement instructive, car ils sont assez peu nombreux. On notera toutefois que ceux qui sont présents se trouvent presque tous en enfer : les animaux (cheval, crapaud, serpents, le Léviathan, si on l'assimile à un animal) ; le feu (mais pas les lampes, qui doivent être considérées comme des richesses). De l'autre côté : peut-être des nuées, qui sont effectivement des matières premières peu utilisables pour la production...

En revanche, les outils et les richesses nous font découvrir une propriété fort remarquable de la composition : pratiquement tous les objets que l'on peut

*(Suite page 54)*

(Suite de la page 53)

reconnaître comme des outils se trouvent en enfer, et pratiquement toutes les richesses au paradis, comme le montre le tableau [ci-dessous] :

richesses	outils
vêtements	haches
cannes	cordes
lampes	fourche
habitations, architecture	masses
livres	filet
clef	chaudron
chaise	pioche
etc.	

Ajoutons que le feu, en enfer, (EB et EM) sert à chauffer le chaudron, à cuire le gibier, ou à fondre le métal ; c'est un feu au service du travail de production.

Hormis de rares exceptions, l'ordonnance des objets apparaît ainsi comme très significative : en enfer, le travail (il y règne effectivement une activité fébrile) associé à ce qui le rend possible, c'est-à-dire les outils et, dans une moindre mesure, les éléments naturels ; au paradis, les richesses. L'attrait du paradis et l'horreur de l'enfer se conçoivent déjà mieux, à condition de supposer que l'on préfère la jouissance des richesses à l'accomplissement quotidien du travail, ce qui

n'est pas le cas de toutes les manières de penser le monde (ce serait discuté par une vision du monde proche de l'« éthique protestante », au sens de Max Weber, et l'on pourrait se demander si le paradis et l'enfer protestants ressembleraient à ceux du Jugement Dernier de Conques : mais les protestants ne représentent pas de jugements derniers...).

On remarquera peut-être que ces « outils » sont plutôt des armes ou des instruments de torture. Cela est exact, mais il n'est pas moins remarquable de constater que ces « armes » ou ces instruments de torture sont des outils détournés de leur usage, tandis que la seule arme véritablement reconnaissable comme telle, sans ambiguïté, se trouve au paradis : c'est l'épée de l'ange (A).

Les quelques exceptions sont essentiellement les instruments de la passion et la balance, mais celle-ci se trouve dans une zone douteuse dont nous reparlerons. Les instruments de la passion nous obligent toutefois à prendre en considération l'existence d'une catégorie d'objets essentiellement symboliques, dans laquelle nous pourrions ranger tous ceux qui trouvent difficilement leur place dans l'opposition outils/ richesses : symbolisme religieux (palme, instruments de la passion, encensoir) ; ou civil, c'est-à-dire renvoyant à des positions dans l'ordre social (couronne, épée). On ne peut confondre ce que nous appelons le symbolisme civil, qui comprend les attributs de positions dans l'ordre social, avec la représentation d'objets qui renvoient à des métiers (par exemple la flûte du bateleur), classés par nous dans la catégorie des outils.

Ceci nous amène à considérer maintenant, après l'économie, la « sociologie du Jugement Dernier ».

Cette sociologie se découvre essentiellement dans les postures relatives des différents personnages représentés.

On remarque au premier coup d'œil que ceux du paradis ne se trouvent presque jamais – sauf quatre exceptions apparentes – dans des positions de face à face : ils sont, soit rangés dans la procession qui s'avance vers le Christ, soit tournés vers le spectateur, dans la Jérusalem céleste. La communauté se rassemble dans l'ordre, dans la fête rituelle (la procession), et non pas dans la fête populaire : point de danse, de désordre, etc... Ce qui domine ici, c'est, l'unanimité, et non pas la relation, la communion, plutôt que la réunion.

Les exceptions sont les suivantes : Sainte Foy face à la main de Dieu ; les anges ouvrant les cercueils, face aux ressuscités ; le face-à-face de Saint Michel et du démon autour de la balance ; et les deux anges en armes tournés vers l'enfer. Les trois premières s'expliquent sans difficulté par une hypothèse qui présente l'avantage de mettre en relief une particularité de la composition n'apparaissant pas dans le CC : elle consiste à considérer que les scènes en cause (Sainte Foy dans son église, la résurrection, la pesée des âmes) n'appartiendraient pas à proprement parler à la représentation du paradis, mais figureraient plutôt la terre. Cette hypothèse respecte tout à fait la logique du Jugement Dernier, qui veut que les âmes n'échoient réellement au paradis ou en enfer qu'après la pesée, mais pose une petite énigme : la composition comporte en effet 124 personnages au total, dont exactement la moitié (34 damnés et 28 démons, en comptant le démon de la pesée des âmes) se trouvent en enfer ; si l'on considère que le reste comprend à la fois le paradis et la terre, le paradis, bien que plus grand, se trouve moins peuplé. Vision pessimiste ? Quant aux deux anges en armes, leur posture ne contredit pas l'ordre du paradis, n'implique pas une relation interne, mais participe seulement à l'opposition entre les deux univers.

L'enfer présente un tableau exactement opposé : chaque personnage (à l'exception du grand démon) est en relation avec d'autres, et les face à face sont nombreux. C'est un véritable tissu de relations et d'activités sociales où l'on parle (le petit démon, à l'oreille du grand). Où l'on se bat, où l'on travaille, où, éventuellement l'on attend (le couple)...

La présence des objets liés aux personnages, objets symboliques de fonctions sociales (le monarque, l'abbé), ou dénotant des métiers, contribue à ce que les personnages individuels eux-mêmes participent de cette opposition entre activité et ordre. Ceux du paradis qui ne sont pas repérables par leur position dans l'ordre social et religieux (roi, abbé), possèdent des caractères qui renvoient à une notion d'accomplissement (vierge, martyr), et non pas à une activité (métier).

On peut dresser un tableau des oppositions auxquelles nous aboutissons à travers cette analyse [tableau ci-contre] :

Ainsi, l'application de notre référentiel R2, constitué par des représentations simples de l'univers socio-économique, permet d'aboutir à une série d'oppositions qui peuvent être associées sans difficulté à un axe attirance/ répulsion. Il suffit pour cela de supposer que le spectateur privilégie l'ordre par rapport à la relation (opposition probablement facile à relier au couple paix/guerre), l'oisiveté par rapport au travail, etc.

paradis	enfer
ordre	relation
oisiveté	travail
richesses	outils
(culture)	nature
objets symboles	objets utilitaires

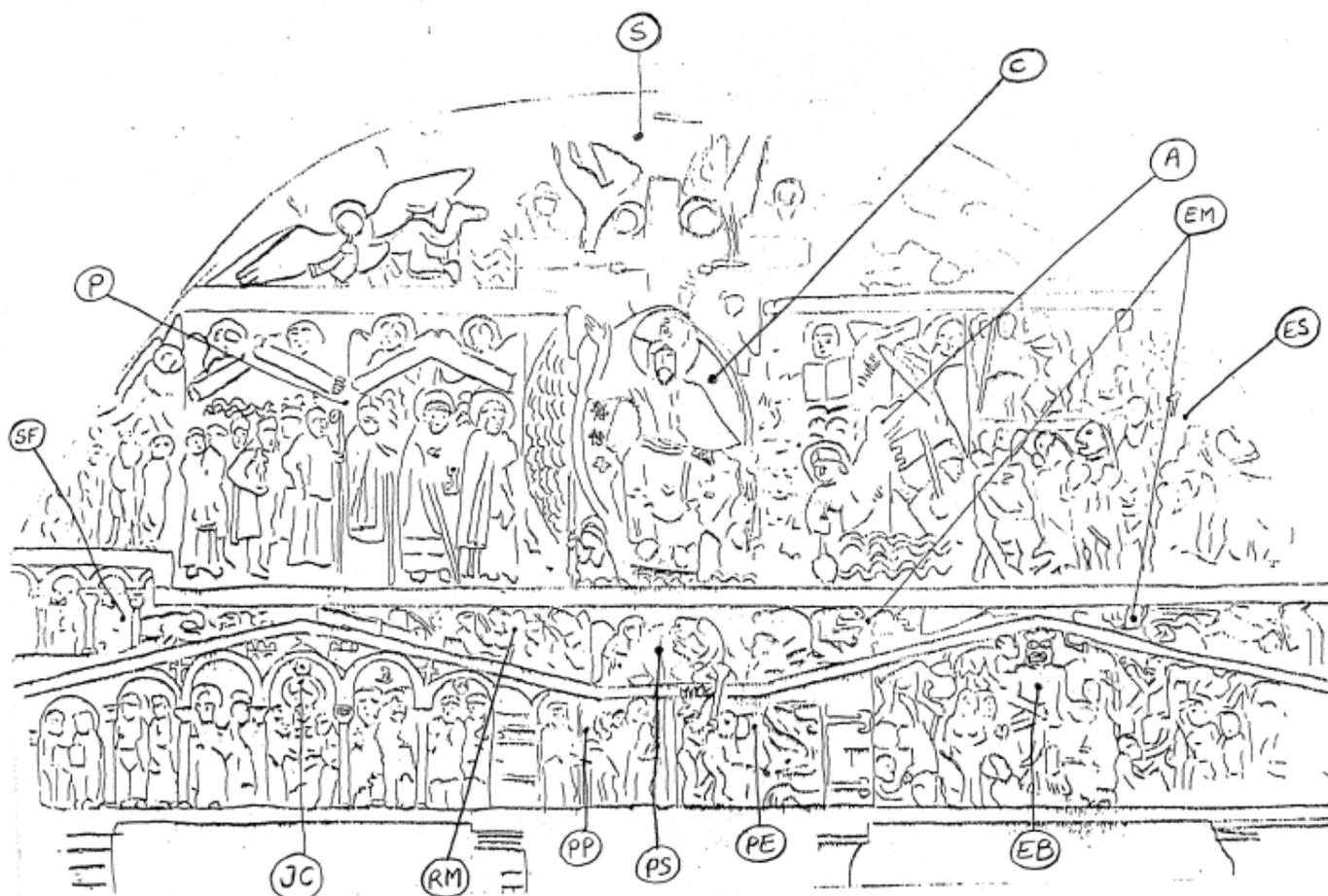
Le sens principal que nous avons postulé pour cette composition (inspirer l'attirance pour le paradis et l'horreur de l'enfer) est retrouvé, et tous les éléments visibles par nous participent à sa constitution.

La question demeure, comme nous l'avons dit, de savoir si notre travail de réinterprétation (par rapport au référentiel R1 du CC) nous a rapproché ou non du regard propre au pèlerin du XII<sup>e</sup> siècle, du référentiel R0. Nous pouvons penser en être plus près (puisque nous parvenons à reconstruire un sens principal vraisemblable beaucoup plus clairement marqué), mais nous n'avons en réalité aucune garantie : à ce stade, le relais devrait être passé aux historiens, qui pourraient nous dire si les oppositions auxquelles nous parvenons ont ou non une valeur par rapport à ce qu'on sait de l'esprit du temps.

(Suite page 56)

(Suite de la page 55)

Mais cette question n'est pas de notre propos, puisque ce que nous avons voulu illustrer était seulement la possibilité d'une démarche d'analyse et de reconstruction du sens qui mettrait l'accent sur : a) la nécessité d'analyser le décalage entre les manières de penser de l'analyste et le sens vraisemblablement visé par le discours ou construit par ceux qui l'entendent ; b) la diversité des référentiels et des sens possibles, particulièrement suivant les auditeurs (ou, en l'occurrence, les spectateurs).



Dessin de Jacques Girin

### Références

Baxandall Michael (1985) *L'œil du quattrocento, l'usage de la peinture dans l'Italie de la Renaissance*, Paris, Gallimard.

Fau Jean-Claude (1990, 3<sup>e</sup> édition) *Sainte-Foy de Conques. Rouergue roman*. La Pierre-qui-Vire, Zodiaque.

Latour Bruno & Fabbri Paolo (1977) "La rhétorique de la science", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 13, février, pp. 81-99.

Weber Max (1967) *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon ■

Seconde partie :  
Le travail de l'interprétation en acte  
(les années 2000)



*L'équipe de recherche sur la relation de service chez EDF  
(de gauche à droite : Michèle Grosjean, Michèle Lacoste,  
Jacques Girin, Anni Borzeix et Bernard Gardin)*



## Introduction : Faits et théorie, la recherche « en acte »

*Anni Borzeix*  
CNRS / École Polytechnique

Les chercheurs sont généralement discrets sur le parcours qui aboutit au produit fini. Incertitudes, hésitations, discussions, déboires, dialogues, découvertes et déconvenues – cet ample mouvement qui marque pourtant notre travail « réel » comme disent les ergonomes et peut-être plus encore celui de notre conscience – appartient, par convention, à la face cachée du métier. Le processus (trop tâtonnant et désordonné) disparaît sous l'énoncé (plus net et cohérent) des raisonnements et résultats qu'une publication est censée offrir. Il est pourtant presque impossible de chercher sans risquer, de trouver sans se tromper, de réaliser sans recommencer.

C'est à l'une de ces reprises que les documents réunis dans cette seconde partie sont consacrés. S'ils partagent avec les textes précédents le fait d'être des inédits et de poursuivre la discussion déjà amorcée sur la question du langage prise sous l'angle, ici encore, de l'interprétation, ils s'en distinguent aussi à plusieurs égards. Ils sont écrits à plusieurs voix et témoignent des coopérations « en acte » engagées par Jacques Girin avec ses collègues, sociologues et linguistes, lors d'une enquête de terrain. Ils ont pour objet une scène d'une tout autre texture : un échange verbal, cette fois, et non plus une image, des énoncés profanes et non des pierres sculptées. La situation examinée est aussi nettement plus triviale puisqu'il s'agit dans cet exemple d'un dialogue de service très ordinaire entre une cliente et une employée, au guichet, à EDF. Enfin, la situation analysée est cette fois contemporaine : à la différence du chercheur qui se demande quelques siècles plus tard ce que « voyait » le pèlerin du XII<sup>e</sup> devant le tympan de Conques, les chercheurs concernés dans cet exemple ont physiquement assisté à la scène et vont donc pouvoir en débattre entre eux, échanger leurs points de vue, « se » parler. Et l'intérêt de cette conversation à trois réside précisément dans cette confrontation sur ce qu'interpréter veut dire, peut faire ou faire faire. Elle a lieu en deux temps.

D'abord, celui de la découverte. Le premier des trois textes qu'on lira plus loin, écrit par J. Girin, raconte comment les chercheurs, quelque temps avant la remise du rapport final (Borzeix, Girin, Grosjean & Lacoste, 1991), décident de revenir ensemble, lors d'un week end à la campagne, sur l'analyse de leur matériel empirique et débussent, grâce à l'oreille experte de l'une d'entre eux, une erreur d'interprétation flagrante relative à un dialogue filmé, revisionné pour l'occasion. « Elle ment ! » s'écrie soudain cette spécialiste de l'étude de l'intonation, au vu de la scène. Ce qu'ils avaient pris pour une conversation coopérative à propos d'un impayé s'avère être une enquête policière, menée avec une adresse telle par l'agent, que l'interrogatoire, pourtant serré, passe inaperçu non seulement pour la cliente

(Suite page 60)

(Suite de la page 59)

(objectif recherché par l'agent) mais aussi pour l'observateur (effet collatéral à surmonter par lui, comme on va le voir). Cette découverte donnera lieu à un chapitre du rapport intitulé « Sur quel ton le dites-vous ? » et cet échange précis, à un paragraphe intitulé « Mme Y. ou la main de fer dans un gant de soie – de la bienveillance affichée ».

Quelques années plus tard, l'occasion nous sera donnée de tirer parti autrement de cette méprise, d'en reprendre l'examen pour en faire l'objet d'une communication à une journée d'étude sur le rapport entre faits et théorie<sup>1</sup>. Tel est le second temps de cette aventure dont les trois textes présentés ici – des notes de recherche – rendent compte, chacun à leur manière : Jacques Girin en faisant le récit de la découverte, Anni Borzeix en s'interrogeant sur le rôle de la voix (qui sert dans ce cas à masquer plutôt qu'à révéler, à livrer le sens), et Michèle Grosjean en proposant quelques explications à notre méprise.

Celle-ci va en effet changer ce faisant de statut épistémique. Elle ne sera plus seulement à l'origine d'une découverte factuelle (« elle ment » et l'enquête est « policière ») mais elle va alimenter une discussion plus scientifique ou professionnelle sur des questions fort graves qui préoccupent à juste titre les chercheurs telles que : comme sait-on ce qu'on sait ? Ou encore, comment fonctionnent nos interprétations des faits que nous observons ? Comment reconnaître le signe pour un signal ? Comment le chercheur fabrique-t-il de la connaissance savante à partir des faits ? Comment résister au « piège de la circularité » évoqué plus haut, le fait de voir dans le matériau empirique la théorie qu'on cherche à y voir ?

On trouvera dans les textes qui suivent quelques réponses et beaucoup d'hypothèses : sur les théories qui nous ont aveuglés (le modèle de la conversation coopérative, si omniprésent dans les travaux micro-sociologiques sur les interactions) ; sur les notions et concepts<sup>2</sup> qui nous servent (l'intelligibilité mutuelle, les maximes conversationnelles, les conventions de contextualisation, les cadres...) ; sur les signes, enfin, (les mots, les gestes, les mimiques, la voix, auxquels il ne manque ici que l'image) : quand et comment deviennent-ils signal ? font-ils sens ? pour qui ? et sur la façon dont nous les percevons et les interprétons. L'exercice engagé ou plutôt l'énigme à percer ressemble beaucoup à celle que décrit Bateson (1977)<sup>3</sup> devant les deux loutres « jouant » à se battre au zoo : comment savent-ils qu'ils jouent ? Remplaçons « jeu » par « mensonge » : la question dans notre exemple est triple :

1. Comment fait l'agent pour démasquer le mensonge de la cliente ?
2. Comment fait-elle ensuite pour masquer son intention et mener son enquête, à l'insu de la cliente ?
3. À quelles ressources peut faire appel le chercheur pour percer ce masque, éviter de tomber lui aussi dans le panneau ?

## Références

- Bateson Gregory (1977) *Une théorie du jeu et du fantasme*, chapitre “Vers une écologie de l'esprit”, tome 1, Paris, Seuil, pp. 209-224.
- Borzeix Anni, Girin Jacques, Grosjean Michèle & Lacoste Michèle (1991) *EDF-GDF Bonjour ! L'interaction agent-client à l'accueil*, Contrat de connaissance CNRS /PIRTEM-EDF.
- Dumez Hervé (2006) “Why a special issue on Methodology: Introduction” *European Management Review*, Vol. 3, issue 1, pp. 4-6 ■

1. Organisée à l'initiative d'Hervé Dumez le 11 octobre 2002 sur le thème « Do facts matter in elaborating theory ? » (Dumez 2006).

2. Notions largement présentées dans « La fabrication du sens ». Voir première partie de ce numéro.

3. dans un texte célèbre et que Jacques ne manquait d'ailleurs jamais une occasion de citer à l'origine de la notion de cadre.

## Faits et théorie - Réflexions à propos d'un exemple de recueil de données « en situation »

*De Jacques Girin à Anni Borzeix – 1<sup>er</sup> octobre 2002*

*Jacques Girin*

Cette communication vise à tirer quelques modestes enseignements d'une expérience de terrain dans laquelle une attention particulière avait été accordée à la collecte de « faits » ou de « données brutes ».

Le projet : mobiliser des concepts et théories empruntés notamment à l'interactionnisme symbolique et à l'ethnologie de la communication pour étudier la relation entre clients et « agents d'accueil » dans une grande entreprise française (EDF) qui se trouve être l'un des premiers électriciens mondiaux. L'objectif principal est donc bien d'étudier l'interaction, avec un objectif secondaire qui est de mettre à l'épreuve et, le cas échéant, perfectionner, les concepts et théories disponibles.

Les rencontres entre clients et agents d'EDF sont assez rares, et se produisent en général pour l'une des raisons suivantes : changement de domicile (ou premier aménagement de jeunes personnes dans un appartement) ; changement des conditions de l'abonnement, par exemple pour obtenir une puissance disponible plus grande lorsqu'on s'est équipé de nouveaux appareils consommateurs d'électricité ; résolution de problèmes liés à la facturation et au paiement des factures, allant jusqu'au cas de la coupure de courant consécutive à un non-paiement.

Pour recueillir des données aussi « brutes » que possible, on a utilisé l'enregistrement magnétique, audio pour ce qui est des communications téléphoniques, vidéo pour l'accueil des clients à l'agence. On n'évoquera ici que très brièvement la question de savoir si la présence des appareils d'enregistrement et des chercheurs (dans le cas de la vidéo) change la situation que l'on étudie.

La réponse à cette question est en effet indubitablement positive dans son principe. Pour des raisons éthiques, il était hors de question de procéder de manière cachée : l'agent d'accueil et le client (dans le cas des enregistrements vidéo), l'agent d'accueil seulement (dans le cas des enregistrements de communications téléphoniques), étaient prévenus, et leur accord demandé. Il est clair que, dans plusieurs cas, ceci a changé les conditions de déroulement de l'interaction. On a vu notamment des agents faire des efforts soutenus pour apparaître sous leur meilleur jour, efforts dont l'intensité se manifestait dans le fait que, assez souvent, ils demandaient l'interruption des enregistrements au bout d'un certain temps. Du côté des clients, on a vu également des personnes très en colère exposer leur problème aux chercheurs

*(Suite page 62)*

(Suite de la page 61)

avant de le refaire de manière beaucoup plus calme devant les agents. Globalement, cependant, on peut dire que la présence de la caméra (après quelques essais d'utilisation d'une caméra à l'épaule, il s'est avéré que le mieux était de la poser sur un pied à deux ou trois mètres du bureau de l'agent, sur lequel était placé un micro) ou du magnétophone était plus ou moins oubliée par les protagonistes pris dans la résolution du problème objet de l'interaction.

C'est ensuite que les vraies difficultés ont commencé. Que voir d'intéressant dans ces dialogues *a priori* simples et d'une très grande banalité ? Que dire, également, d'un point de vue pratique, sur les possibilités d'améliorer les prestations des agents d'accueil, qui étaient en arrière-plan de la demande des commanditaires de l'étude ?

Les auteurs du futur rapport final, ont alors décidé de se retirer le temps d'un long week end à la campagne, emportant avec eux les dizaines d'heures d'enregistrements, correspondant à 140 interactions, ainsi réalisées. Nous nous sommes principalement attachés alors à visionner une partie des vidéos, tout en discutant entre nous de ce qui pouvait être noté d'intéressant dans ces interactions.

C'est ici que s'est produit l'événement sur lequel porte spécifiquement notre réflexion.

Nous visionnions une de ces interactions, mettant en présence une femme agent d'accueil et une jeune cliente, venue contester le fait qu'on la menace de lui couper le courant car elle n'avait pas payé sa facture. La cliente indiquait que, habitant un immeuble comportant plusieurs entrées, le facteur avait dû déposer la facture à un endroit inadéquat, et qu'elle ne l'avait ainsi pas reçue.

Les trois participants au travail de terrain se livraient alors à des commentaires sur l'excellent professionnalisme, et singulièrement l'extrême amabilité de l'agent EDF, que nous avons déjà remarqués dans d'autres interactions, lorsque, tout à coup, Michèle Grosjean qui n'avait pas participé à l'enquête s'exclama, à un moment où la jeune cliente parlait : « elle ment ! »

Un déclic se produisit alors. Regardant à nouveau la vidéo, nous nous sommes rendus compte que l'agent EDF, bien loin de coopérer sereinement avec sa cliente dans la recherche d'une solution, comme pouvait le laisser croire la douceur de son ton, son sourire et son attitude imperturbablement aimable, se livrait à une véritable enquête policière afin de déterminer si la cliente ne cherchait pas de mauvaises excuses à sa négligence. En fait, il ne croyait pas un mot de l'histoire de portes et de facteur qu'on lui racontait !

L'intervention de Michèle Grosjean avait produit dans nos esprits un « changement de cadre » ou un nouveau « cadrage », au sens de Goffman (1991). Nous étions, au fond, habitués à considérer toutes ces interactions comme des sortes de *conversations coopératives*, où les personnes étaient censées mettre de la bonne volonté pour résoudre en commun un problème, même dans les cas où il y avait, à l'origine, un conflit : un client peut, par exemple, venir se plaindre vivement d'avoir été indûment privé d'électricité, mais lui-même et l'agent vont tout mettre en œuvre, selon nos hypothèses implicites de départ, pour trouver une solution satisfaisante. Or, voici qu'un nouveau cadre surgit, sans que le script de la conversation trahisse ce changement : le cadre de l'*enquête policière*, celui où l'un soupçonne l'autre de vouloir lui cacher la vérité, et considère ses réponses comme suspectes. Ce cadrage s'impose immédiatement, à regarder à nouveau la vidéo, comme le seul véritablement adéquat.

Comment se fait-il que les chercheurs qui avaient fait le travail de terrain n'aient rien vu, ni sur le moment, ni en regardant les enregistrements ? Comment se fait-il que

Michèle Grosjean ait pu, au premier coup d'œil (et d'oreille !) livrer la clé d'interprétation qui, une fois connue, allait s'imposer à tous ?

Une réponse possible à la première question consiste à dire que les chercheurs sont toujours prisonniers d'hypothèses implicites qui conditionnent leurs interprétations. En l'occurrence, l'hypothèse implicite était, comme on vient de le dire, que nous avions affaire à des *conversations coopératives*, ce qui était effectivement le cas de la plupart des interactions enregistrées. Révéler cette hypothèse implicite et la mettre en cause ne pouvait se faire, comme un changement de paradigme au sens de Thomas Kuhn (1983), que si quelqu'un amenait une autre grille d'interprétation, d'autres hypothèses. Les acteurs pouvaient ne pas coopérer, mais au contraire chercher à se tromper l'un l'autre, ou à dévoiler une supercherie dont l'autre se rendrait coupable, hypothèse conduisant à ce que nous avons appelé une *enquête policière*. Une fois reconnue cette hypothèse et cette nouvelle grille d'analyse, l'autre (l'hypothèse de *conversation coopérative*) devient visible et s'effondre.

Quant à la deuxième question, elle renvoie à peu près certainement à une compétence très spécifique qu'avait développée Michèle Grosjean dans sa thèse et dans ses travaux ultérieurs, consistant à savoir analyser les voix et les intonations. Il s'agit là d'un domaine de recherche<sup>1</sup> très spécifique et difficile, où l'on doit savoir combiner l'utilisation de certaines techniques d'analyse du son utilisées par les phonologues (sonogrammes, spectrogrammes etc.) et une « oreille » bien entraînée, que l'on ne rencontre généralement que chez des personnes pratiquant assidûment la musique. Michèle est connue pour posséder à un très haut degré ces compétences rares, ce qui lui a valu, par exemple, d'être consultée par des enquêteurs étudiant les « boîtes noires » après un accident d'avion, et de révéler à ces enquêteurs, pourtant spécialisés dans les questions aéronautiques, des choses qu'ils n'avaient absolument pas perçues dans un dialogue entre pilote et co-pilote précédant le crash.

*Quid* alors, sur cet exemple, des rapports entre faits et théories ?

Il est assez fréquent d'entendre dire que la théorie, y compris dans ses aspects implicites, conditionne le recueil des faits. On ne voit que ce que l'on est, d'une certaine manière, préparé à voir. En l'occurrence, l'hypothèse implicite de la *conversation coopérative* conditionnait effectivement l'interprétation – ou l'absence d'interprétation – disponible pour les chercheurs.

En revanche, le fait qu'une autre personne, pourvue d'une autre compétence, puisse apporter un éclairage très différent sur le même matériau, tendrait à montrer qu'il y a effectivement des « faits », ou des « données brutes », susceptibles d'être ré-examinés et ré-interprétés. L'erreur commise par les trois chercheurs de terrain ne réduit pas à néant la validité du matériau qu'ils ont recueilli. Autrement dit, il y aurait quelque chose, dans ces enregistrements réalisés sur le terrain, dont la réalité et l'objectivité ne sont pas mises en cause par l'erreur d'interprétation commise au départ.

Suffit-il d'un magnétophone et d'un caméscope pour recueillir des faits bruts, ré-interprétables par le biais d'analyses ultérieures ? Quelles autres données de terrain peuvent-elles prétendre à ce statut de faits ou de données brutes ? Nous laisserons ces questions ouvertes pour la discussion, soulignant seulement qu'il y a sans doute une réelle différence entre ce type de données, recueillies « en situation », et ce que l'on obtient par le moyen d'autres techniques, telles que l'enquête, où la théorie préalable et sous-jacente, à travers les questions qu'elle suggère et autorise, a sans doute un impact beaucoup plus important sur le caractère réellement « factuel » de ce qui est recueilli.

(Suite page 64)

(Suite de la page 63)

### **Références**

Goffman Erving (1991) *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minuit.

Kuhn Thomas (1983) *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion ■

## Echanges entre Anni Borzeix, Jacques Girin et Michèle Grosjean

*De Anni Borzeix à Jacques Girin – 12 mars 2003*

Je viens de relire le chapitre de Michèle Grosjean dans le rapport EDF qui me plonge dans une certaine perplexité : elle n'y fait nullement allusion à la façon dont elle a « découvert » que la cliente mentait, le verbe n'apparaît même pas (sauf implicitement, quand elle écrit qu'elle n'avait pas mis en doute sa bonne foi à la première lecture, p. 177). Aurions-nous rêvé ? Je ne le pense pas mais nous en sommes réduits à de pures hypothèses ou plutôt à notre imagination, en l'absence d'un autre récit de sa part. Est-ce bien raisonnable de bâtir notre texte sur un fondement aussi fragile ?

Par ailleurs, ce que je retiens de cet exemple, tel qu'elle en a elle-même rendu compte dans le chapitre qu'elle a rédigé (*sa* version de l'histoire donc) peut se résumer de la façon suivante :

- elle commence par décrire le ton d'Elsa, la cliente, qui vient à l'agence plaider sa cause suite à un impayé avec risque de coupure, et sa stratégie (« l'évidence partagée » et « l'effet de complicité » recherché)
- puis elle décrit la stratégie de l'agent (la vérification et les questions insidieuses) qui « démonte pied à pied l'argumentaire de la cliente »
- elle en conclut que la stratégie de la cliente « échoue sur le fond » mais « réussit sur la forme » (p. 174).

L'analyse se poursuit par ce que Michèle Grosjean « entend » mais seulement à la deuxième écoute : l'enquête policière rigoureuse masquée par le ton de « bienveillance affichée » et l'extrême civilité de la transaction qui, dit-elle, ne lui avaient pas permis de mettre en doute la bonne foi de la cliente. C'est au « contraste saisissant entre l'impression provoquée par la première écoute et celle issue de la lecture du script » que serait due sa découverte et non, comme je le pensais, à un indice vocal (le ton ou autre), qui lui permet d'aller au-delà des apparences.

Ce que je retiens tout particulièrement de cet exemple est que la fonction de la voix est ici non de dévoiler, mais au contraire de masquer ce qui se passe vraiment : « la tonalité vocale de l'entretien dans lequel chacun des protagonistes maintient, au travers de la voix et des mimiques, une apparence si forte qu'elle occulte totalement le contenu de l'interaction » (p. 178). La voix de l'agent est analysée en ces termes : douce, qui prend son temps, qui enchante pour mieux « gommer l'enquête ».

Pour conclure : nous étions partis, toi et moi, sur l'idée un peu naïve que Michèle, grâce à son oreille experte, avait su déceler, au ton de la voix, le mensonge (« elle ment ! ») et c'est bien ce dont nous nous souvenons. Et nous voulions lui demander comment. A la lecture de son chapitre, je m'aperçois que c'est la *lecture de la*

*(Suite page 66)*

(Suite de la page 65)

*transcription* (ou la seconde écoute ?) qui lui permet de démasquer non le mensonge de la cliente comme nous l'avions cru mais la stratégie inquisitoriale de l'agent au-delà des apparences de civilité et de bienveillance du ton qu'il adopte.

La fonction « épistémique » de la voix est inversée. Elle n'est pas une ressource pour interpréter correctement ce qui se passe mais au contraire un *obstacle* qui sert à masquer les intentions véritables des deux dames puisque seule la *lecture* du script de l'interaction aurait permis à Michèle Grosjean d'y voir clair. Bref le ton sert à camoufler, à faire oublier le contenu de l'interrogatoire. Et je ne sais plus du tout si mes élucubrations sur le mensonge et le modèle « coopératif » de la conversation et ses limites tiennent encore la route. A quoi sert de s'intéresser au ton si la « vérité » est *dans le texte*, accessible dans une transcription écrite, sans le son ?

Quel enseignement plus général tirer de cet exemple ? Probablement *que la voix sert autant à masquer* (dans la relation de service comme ailleurs) qu'à donner du sens, révéler une intention. Est-ce bien nouveau et qu'en a à faire un lecteur éventuel ? L'exemple plaide au fond pour une lecture attentive du contenu littéral de l'échange : c'est elle qui fait émerger le contraste entre la voix/voie de la bienveillance, repérable à l'écoute, et l'enquête policière. On prendrait là le contrepied d'une idée reçue : la « vérité de l'interaction » (qui n'est pas dans l'interaction mais dans le contexte, dit Bourdieu) serait dans le texte. Mais alors à quoi nous sert l'oreille de Michèle dans cette affaire si la voix, comme ici, « occulte » au lieu de révéler ?... ■

#### *De Jacques Girin à Anni Borzeix – 12 Mars 2003*

Anni,

J'avais lu le rapport avant de faire mes transparents pour l'exposé, et j'avais vu la même chose que toi. Je croyais qu'on en avait parlé : ma conclusion personnelle était que le chapitre de Michèle n'était pas parfaitement fidèle à la réalité. Je me souviens bien, en effet, que c'est en regardant la vidéo qu'elle a parlé du mensonge d'Elsa, et non pas en lisant la transcription. Il faudrait en reparler avec elle, mais je reste convaincu que notre interprétation est la bonne, et que l'analyse qu'elle en fait *a posteriori* est une reconstruction ■

#### *De Anni Borzeix à Jacques Girin (après relecture de Bateson (1977) – 22 Mars 2003*

Jacques,

Au point où nous en sommes, quelle est au juste notre question ? On voit bien dans cet exemple comment la cliente et l'agent parviennent à régler leur affaire à la convenance des deux parties, dans le cadre du mensonge. Mais ceci ne répond pas à nos deux questions : a) comment le chercheur fabrique-t-il de la connaissance savante à partir des faits, et b) comment Michèle Grosjean a-t-elle réalisé, puis réussi à vérifier scientifiquement, que la cliente mentait ? En un mot, on est dans un cas où connaissance ordinaire (celle de la cliente) et connaissance pratique (celle de l'agent) passent une alliance objective qui exclut le chercheur de la connaissance (savante). La situation est construite sur l'opacité : pour fonctionner le mensonge doit être invisible, non détectable. Et l'intérêt des deux protagonistes est

d'entretenir, à l'insu l'un de l'autre et de l'observateur, cette fiction. Comment percer cette loi du silence ?

« Reconnaître le signe pour un signal » répondrait sans doute Bateson (1977). Cette opération, dit-il franchit une étape dans l'évolution de la communication où l'organisme cesse de répondre de façon « automatique » aux signes indicatifs de l'humeur de l'autre. C'est ce qui permet au « jeu » d'être compris comme un jeu, entre animaux, dit-il. Remplaçons « jeu » par « mensonge ». Notre exemple soulève deux questions distinctes.

L'une concerne ce qui se passe « là-bas », entre la cliente et l'agent : à quel jeu jouent-elles ? Ou plutôt : savent-elles (et comment) qu'il s'agit d'un jeu – que l'une ment et que l'autre l'a compris ? C'est très exactement la question que s'est posée Bateson au zoo en regardant jouer deux loutres et en se demandant comment ces loutres savent qu'il s'agit de ce que lui, Bateson, identifie comme un jeu. Remarquons que c'est de son interprétation de la situation (c'est un jeu, non une bagarre) que naît la question formulée plus haut « comment reconnaît-on un signe pour un signal ».

La seconde nous concerne nous, chercheurs. On peut penser qu'en l'absence de l'événement qui a déclenché notre curiosité (notre collègue qui s'écrie « elle ment ») et que nous analysons dans ce texte, nous ne nous serions pas posé cette question. C'est donc la réinterprétation de la situation suite à cette « découverte » qui nous incite à revenir sur les conditions de mobilisation de la connaissance savante nécessaire pour détecter le mensonge là où les apparences sont trompeuses. Le problème est de nature épistémologique : avons-nous les moyens d'interpréter correctement cette interaction et de quel type de connaissance faut-il disposer ? Le savoir scientifique actuellement disponible permet-il de faire la différence entre le signe et le signal, entre un échange « de bonne foi » et une simulation ? Deux stratégies sont possibles. L'une consiste à essayer de savoir au moyen d'une auto-confrontation<sup>1</sup> si le signe du mensonge a pu être repéré « comme un signal » par l'agent qui aurait adapté sa propre stratégie en conséquence et mènerait, dès lors, son enquête, tout en « donnant le change » grâce au « velours » de sa voix bienveillante. On ne peut emprunter cette voie sans interroger l'agent, ce que nous n'avons pas fait.

L'autre consiste à interroger notre collègue : à quel moment et comment Michèle Grosjean a-t-elle repéré ce signe lorsqu'elle s'est écriée « elle ment » (à la réécoute, à la relecture du texte ?) et en quoi consistait-t-il précisément ? Plusieurs hypothèses sont possibles (on pourrait les lui soumettre) : ce signe pourrait être le repérage par elle d'un signal : d'une stratégie intentionnelle adoptée par la cliente : sa recherche insistante de connivence avec l'agent, pour « se la mettre dans la poche », « de son côté » ; ou encore le fait que la cliente éprouve le besoin de dire « mais je suis de bonne foi » alors que l'agent n'insinue pas le contraire, comme si elle devait se justifier d'une supercherie ; ou encore, en se rapportant au contenu inquisitoire de l'enquête menée par l'agent et à ses implications, à savoir que l'agent a de bonnes raisons de procéder ainsi parce qu'elle soupçonne la cliente d'essayer de la tromper, de ne pas être de bonne foi.

La portée générale de l'exemple pourrait se formuler en ces termes : les théories de l'interaction ont eu tendance à négliger non pas la situation (réhabilitée par Goffman) mais le *secret*. Elles ont elles aussi été victimes à leur façon de l'idéologie de la transparence, de « l'intercompréhension » portée par une vision idéalisée (rousseauisite mais aussi habermassienne) d'un individu bon, honnête et de bonne foi, désireux de se faire comprendre, de communiquer ses intentions. Et c'est cette

(Suite page 68)

1. L'autoconfrontation est une technique d'enquête qui consiste à demander à la personne interrogée (ou observée) – ici à l'agent, par exemple – pourquoi elle a dit ce qu'elle a dit (ou fait ce qu'elle a fait) en lui soumettant le matériel d'enquête analysé par le chercheur – ici, la vidéo.

(Suite de la page 67)

vision irénique de la communication qui fonde l'accès possible de l'observateur à la signification de ce qui se passe puisque « l'intelligibilité mutuelle » est censée être rendue « publique », visible par autrui. L'observateur bénéficiant dans cette perspective du fait que les gens cherchent à se comprendre, *visent* à s'entendre.

Cet exemple montre comment ce modèle répandu – celui de la conversation « coopérative »<sup>2</sup> – risque d'induire ici en erreur le chercheur qui observe l'échange puisque les deux interlocuteurs s'accordent pour admettre le mensonge comme cadre de l'interaction, à la barbe du chercheur, alors que ce dernier aura tendance à y voir une coopération « de bonne foi ». Le mensonge de la cliente exclut le chercheur de son secret, tout comme l'enquête policière de l'agent, d'ailleurs. L'intelligibilité mutuelle *n'est pas* recherchée, elle est délibérément évitée par les deux parties qui ont tout intérêt à masquer leurs véritables intentions.

« S'accordent » est sans doute impropre. Et ce terme oblige à creuser la nature de cet accord, à se demander sur quoi il se fonde. En effet, l'intérêt de cet exemple est aussi de constituer un contre exemple du postulat cognitif aux sources de la notion de « common knowledge » convoquée par nombre de chercheurs pour expliquer la coordination. Le raisonnement du « je sais que tu sais que je sais ... » est ce qui fonde l'accord (si nous nous perdons dans Paris, nous serons capables d'imaginer un lieu que je connais, que je sais que tu connais et que je pense que tu penseras que je connais et qui nous servira donc de point de rencontre). Dans notre cas, l'accord est fondé sur le « non savoir » : la cliente *ne sait pas* que l'agent sait qu'elle ment et l'agent se garde bien de le lui faire savoir. Cette fiction partagée mais silencieuse (non dite, invisible et surtout délibérément masquée) est ici aussi source de coordination.

En conséquence, on peut donc légitimement penser que la part de fabrication / falsification / manipulation / mystification « secrète » dans les échanges ordinaires et, par extension, dans les interactions de service est plus importante que le modèle habituel ne le laisse supposer. Le paradigme coopératif n'est pas lui-même en cause puisque le mensonge, on l'a vu, fabrique aussi de la coopération. Mais le mensonge trompe – c'est même sa vocation – et le trompé dans l'histoire est le savant. La complicité objective des interlocuteurs ligués pour travestir le sens de leur échange pose donc un problème épistémologique intéressant au chercheur.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, ce problème n'est pas résolu par le spécialiste des tromperies et falsifications en tout genre qu'est E. Goffman. Ce sont les « fabrications » (tours, canulars, mises à l'épreuve...) qui le passionnent : il se place donc surtout du point de vue de leur *auteur-émetteur*, de leur « fabriquant » ou encore, en miroir, du point de vue de l'effet produit sur leur victime-récepteur. La place du *tiers* qu'est l'observateur-chercheur reste vacante. On ne sait rien des moyens par lesquels il réussit à percevoir, détecter, identifier les signes de cette fabrication partagée – sans être commune, on l'a dit – qu'est, dans notre, cas le mensonge.

Le chercheur ne dispose d'aucun indice, d'aucune maxime, d'aucune convention, d'aucun signe lui permettant d'interpréter correctement ce qui se passe (de faire la différence, par exemple, entre un *wink* et un *blink*, entre un clin d'œil et un battement de la paupière). Et tout est fait, délibérément, par les deux interlocuteurs en présence pour qu'aucun de ces signes, verbaux ou para verbaux, qui émaillent le plus souvent une interaction pour faciliter la communication, éviter ou lever le malentendu et livrer à l'autre ses intentions, ne transparaisse. Le « contrat de communication » passé entre eux consiste précisément à *ne pas révéler à l'autre* – et a fortiori au chercheur – la nature véritable de l'échange, son cadre réel. L'enquête policière engagée par l'agent, suite au mensonge de la cliente doit être menée à l'insu

2. Ainsi que les principaux concepts dont il se nourrit tels que les maximes conversationnelles de Grice (1975), le postulat de l'intelligibilité mutuelle théorisé par Garfinkel (1967), les conventions de contextualisation de Gumperz (1989) ou encore les cadres et les conventions de phasage chez Goffman (1991).

de tous. Elle avance masquée (« le gant de velours dans une main de fer » dira Michèle Grosjean), rester secrète, clandestine. Sans « illumination » le chercheur sera berné.

Au vu de notre exemple – et en l’absence d’une investigation plus fouillée auprès de notre collègue – nous en sommes réduits à l’hypothèse suivante. Appelons « anomalie » ce signe (inconnu de nous) qu’elle a perçu en réécoutant la bande et admettons que l’intonation (dont elle est une spécialiste) soit l’élément déclencheur. Son écoute « équipée » (informée et riche d’une expérience professionnelle antérieure) lui permet de déceler une « bizarrerie » dans l’intonation. Le ton de la voix est un composite particulièrement hétérogène (variations de la hauteur, l’accentuation, l’intensité, le débit, les allongements, les pauses...) dont cette collègue est capable de décomposer les ingrédients, opération hors de portée pour un auditeur moyen. L’interaction analysée présente par ailleurs toutes les caractéristiques formelles d’une rencontre de service « classique » : les compétences civiles, techniques et commerciales de l’agent sont manifestes, le climat parfaitement professionnel et courtois. Quel est donc le « marqueur », l’indice qui provoque « l’illumination » ? ■

*De Michèle Grosjean à Anni Borzeix et Jacques Girin – Avril 2003*

**E**n fait mon interprétation aujourd’hui est la suivante :

- Vous étiez en empathie avec l’agent. Vous lui trouviez des qualités indéniables. Par ailleurs vous étiez attentifs à sa maîtrise des relations dans la civilité.
- Moi, je n’avais pas été sur le terrain. Je n’avais aucune empathie envers elle. Par ailleurs, j’étais probablement moins dans l’idée de voir la coopération partout et ce pour diverses raisons et notamment parce que j’ai vécu longuement de l’intérieur ce qu’est la relation de service à l’hôpital et toutes les ruses des professionnels.
- Comme elle était souriante tout au long de l’échange, que sa voix était douce, vous avez été captés à la fois par l’image et par le souvenir de cette femme que vous aviez appréciée. Je pense de ce fait que vous étiez plus centrés sur votre impression que sur l’ensemble de la situation que j’ai saisie du fait même
  - a. de mon extériorité
  - b. de mon habitude d’écouter *simultanément les mots et la prosodie ainsi que le contenu de l’interaction* entre la cliente et l’agent. Et c’est précisément ce qui m’a fait dire cela : la parfaite correction voire la complicité qui se marquait par des rires simultanés, la réchoisition des deux voix au niveau prosodique et l’opposition avec ce qui se disait m’ont orientée vers cette interprétation.
- J’ai repris il y a 5-6 ans le texte de l’agent et j’ai demandé à des étudiants de l’enregistrer sur un autre ton. C’était terrible d’inquisition et très facile à dire sur ce ton, m’ont dit les étudiants.

La construction conjointe tient donc aussi à la posture, la focalisation de celui qui écoute... Je l’ai vu encore récemment avec un corpus enregistré par moi et travaillé par des étudiants : leur analyse est impitoyable et en le vivant je ne l’avais pas perçu parce que j’étais totalement en empathie avec l’infirmière dont j’admirais le savoir-faire. Or, en regardant le texte transcrit, j’ai été suffoquée de n’avoir pas perçu

(Suite page 70)

(Suite de la page 69)

l'agression vis-à-vis de la personne ni même l'agressivité de celle-ci pourtant extrêmement patente.

La question est ainsi peut-on parler d'écoute experte ? Qu'est-ce qu'un expert ?

Extériorité ou attitude compréhensive ? Retour sur le fait que ce sont les éléments de contexte qui sont considérés qui vont guider les interprétations. Mais ces mêmes éléments de contexte sont liés au cadre théorique et méthodologique (présupposé de coopération irénique), à la centration et à l'empathie par rapport à un des personnages...

### Références

- Bateson Gregory (1977) *Une théorie du jeu et du fantasme*, chapitre "vers une écologie de l'esprit", tome 1 Paris, Seuil, pp. 209-224.
- Garfinkel Harold (1967) *Studies in Ethnomethodology*, Cambridge, Polity Press.
- Goffman Erving (1991) *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minuit.
- Grice Herbert Paul (1975) "Logic and Conversation" in Cole Peter & Morgan Jerry L. (dir), *Syntax and Semantic, Vol. III, Speech Acts*, New York, Academic Press, pp. 41-56 (trad. "Logique et conversation" *Communications*, n° 30, 1979, pp. 57-72).
- Gumperz John J. (1989) *Engager la conversation. Introduction à la sociolinguistique conversationnelle*, Paris, L'Harmattan ■

## Épilogue

*Au moment de refermer ce numéro, nous laisserons à Jacques Girin le dernier mot, dans sa langue si pure et légère, lucide quant au destin de tout écrit, et garderons l'espoir de n'avoir pas été de trop imparfaits lecteurs de sa pensée.*

Je n'aurais aucune raison de vous parler de HAN FEI si, outre le fait que je viens de tomber sur lui et que je ne peux résister au plaisir de vous signaler cette curiosité, mon attention n'avait été attirée par ces quelques lignes, qui m'ont fait acheter l'ouvrage, (*Dangers du Discours*, traduit et présenté par Jean Levi, éditions Alinéa, Aix-en-Provence, 1985 ; je me suis permis de modifier un peu la ponctuation troublante du traducteur) :

« Mon verbe est agréable et facile, mes périodes s'enlacent en tresses lustrées : on me reprochera de sacrifier la forme au fond. Je me montre franc, honnête, mes mots sont frappés au coin de la droiture : on n'y verra que des propos incohérents et étriqués. Ma phrase ronfle, je multiplie les circonlocutions, j'use de paraboles et de comparaisons : ce n'est qu'un assemblage de formules creuses. J'opte pour un style dépouillé, je vais droit à l'essentiel : on me trouve tranchant. Je mets le doigt sur les travers des grands, je dévoile leurs arrière-pensées : on me taxe de médisance. J'expose de vastes desseins, je déroule des plans si lointains que nul ne peut les sonder : c'est de la hâblerie. J'entre dans le détail, je fais des comptes d'apothicaire, et me voici mesquin. Je sacrifie à la mode, je cherche à ne choquer personne : basses flagorneries, dictées par la peur de la mort. Mes opinions tranchent sur celles du vulgaire, je m'élève au-dessus des contingences de mon époque : je ne suis qu'un charlatan. J'ai de la verve, mes arguments frappent, mon style chatoie : littérature dira-t-on. Je néglige les artifices littéraires, je m'attache au concret : je suis un rustre. J'ai à la bouche des citations classiques, je prends l'antiquité pour modèle : je ne suis qu'un perroquet. Voici pourquoi j'ai tant d'appréhension à parler et redoute le malheur. En effet, pour juste que soit votre jugement et pour sensés que soient vos arguments, seront-ils pour autant entendus ? Et ne peut-on craindre d'être au mieux calomnié, au pire mis à mort ? » (page 21 : sur le dernier point, HAN FEI ne fut pas mis à mort, mais seulement contraint de se suicider).

La plainte de l'écrivain mal compris, la conscience qu'il a de la vanité de ses efforts pour être clair, le procès désespéré qu'il fait, sans pour autant les accuser directement de malveillance, à ceux qui le lisent mal, doit aller droit au cœur de tous ceux qui, un jour, se sont mêlés de vouloir exprimer quelque chose par écrit, et ont connu la douloureuse expérience de savoir en retour ce que les autres en avaient compris. Car – je vous l'ai entendu dire bien avant d'en prendre moi-même clairement conscience – le destin de n'importe quel texte est d'être mal lu et mal compris, et pas toujours par des imbéciles... ■

Jacques Girin (1985)

“Le complexe de Laius. Commentaire de ‘Essai sur le dur et le mou’ de Claude Riveline”  
*La Gazette*, n°11, mai, pp.12-13.





Les Éditions de l'École Polytechnique  
Route de Saclay  
91128 Palaiseau Cedex

site internet : <http://www.editions.polytechnique.fr/>  
adresse électronique : [editions@polytechnique.fr](mailto:editions@polytechnique.fr)

**Vient de paraître**

## LANGAGE ET ORGANISATIONS SUR LES TRACES DE JACQUES GIRIN

DENIS BAYART, ANNIE BORZEIX & HERVÉ DUMEZ

Denis Bayart, Anni Borzeix et Hervé Dumez

Comité éditorial

### Langage et organisations

Sur les traces de Jacques Girin



LES ÉDITIONS DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Jacques Girin, polytechnicien, directeur de recherche au CNRS, a dirigé le Centre de recherche en gestion de l'École Polytechnique. Décédé en 2003, il a été pionnier dans la constitution d'un champ de recherches sur le langage dans les organisations.

Des chercheurs venus de différents domaines des sciences sociales ont souhaité lui rendre hommage lors d'un colloque organisé en 2006. Ce livre rassemble leurs contributions qui explorent et prolongent les pistes ouvertes par cet intellectuel inclassable. Approches, styles et méthodologies sont divers, de même que les thèmes abordés. L'ensemble constitue comme une cartographie de ce territoire – le langage dans les organisations – et offre une variété de points d'entrée : activité collective, situation de gestion, innovation, jurisprudence, interprétation, métaphore, narration, mythe... Même si « la carte n'est pas le territoire », selon une célèbre citation que Jacques Girin aimait à faire, elle est indispensable à l'explorateur. Cet ouvrage espère pouvoir être un tel outil.

Sa composition le destine à un public diversifié : chercheurs, doctorants, étudiants de niveau Master, mais aussi praticiens souhaitant mieux comprendre les organisations.

Ont contribué à cet ouvrage : J-Y. Barbier, D. Bayart, P.-J. Benghozi, M. Berry, A. Borzeix, M.-J. Carrieu-Costa, J-F. Chanlat, V. Dégot, H. Dumez, J. Girin, É. Godelier, A. Hatchuel, P. d'Iribarne, B. Journé, R. Laufer, P. Lorino, C. Midler, L. Montaño, J-G. Padioleau, S. Pène, N. Raulet-Croset, M. Villette.

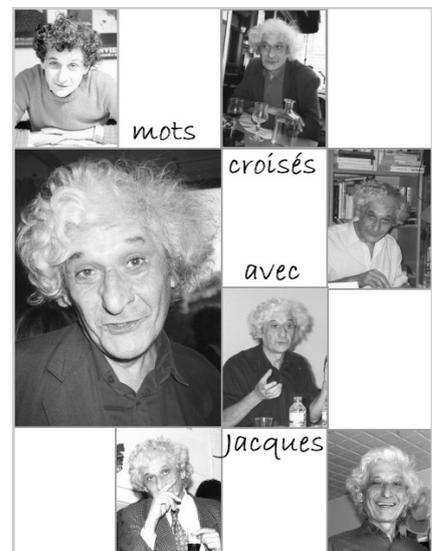
### Et toujours...

disponible auprès de [caroline.mathieu@polytechnique.edu](mailto:caroline.mathieu@polytechnique.edu)  
et [michele.breton@polytechnique.edu](mailto:michele.breton@polytechnique.edu)

### Mots croisés avec Jacques (mars 2004)

Mille regrets	3
Les Machines de gestion	5
L'opportunisme méthodique dans les recherches sur la gestion des organisations	10
De Michel Berry à Jacques Girin	21
Là-haut, sur la montagne	24
Le parfum de la thèse. Lettre d'un rapporteur potentiel à un Doctorant Anonyme	25
Contradictions et dynamiques des organisations : les fonctions du langage	36
Le 30 <sup>ème</sup> congrès de l'IFTDO	47
De Christophe Midler à Jacques Girin	53
L'intervention comme jeu de mots : pour une déontologie du malentendu	55
Les fées sont têtues	61
Quatre thèses et quelques remarques sur la collaboration recherche-entreprise en sciences sociales	63

Ici, les pauvres ont tort	70
Hypocratie	70
Le langage et la compétence des agencements organisationnels	71
De Michèle Grogéan à Jacques Girin	99
Manipulé ? sûrement pas ! Manipuler ? jamais !	101
Dossier suspendu	107
L'an 2000 (lettre du CRG)	108
De Hervé Dumez à Jacques Girin	111
Management et complexité : Comment importer en gestion un concept polysémique ?	114
Popper et la foi	136
Ciao	137
De Jean-Yves Barbier à Jacques Girin	138



Responsable de la publication : Hervé Dumez  
Rédaction : Caroline Mathieu - Colette Depeyre  
Secrétariat de rédaction et mise en forme : Michèle Breton